

NATIONALE SUISSE ASSURANCES
 Agence générale
MARINO LOCARNINI
 Fbg de l'Hôpital 9
 Neuchâtel
 Tél. 25 16 22

Concertation transfrontalière
Il faudra encore attendre un peu
 (Page 14)

CHRONIQUE RÉGIONALE :
 pages 2, 3, 6, 7, 9 et 14.
CARNET DU JOUR : page 6.
TOUS LES SPORTS :
 pages 11 et 12.
INFORMATIONS SUISSES :
 page 15.
PROGRAMMES RADIO/TV :
 page 17

Pilotage de la moto :
 page 16.

FAN L'EXPRESS
 FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
 LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE
 PARAÎT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
 4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

Dès le 1^{er} juillet 1982 Cinq centimes de plus pour un litre de lait



Indispensable pour elle ; bon pour tous (Keystone)

BERNE, (ATS). — Dès le 1^{er} juillet, le prix du litre de lait augmentera de cinq centimes. C'est là la principale conséquence des nouveaux prix agricoles que le Conseil fédéral a fixés hier. Le gouvernement a, en outre, augmenté de 2 à 4% les prix indicatifs pour le bétail de boucherie. Il a majoré le prix à la production des céréales panifiables de même que ceux des pommes de terre. Enfin, il a relevé les contributions aux détenteurs de vaches et augmenté la surface de production pour les betteraves sucrières. Pour les paysans de plaine, ces mesures se traduiront par une hausse de 10 à 12% du revenu. La facture sera payée par la Confédération (25 millions de francs par an) et par le consommateur, l'indice des prix augmentant de 0,3 à 0,4%.

Chaque année à pareille saison, le Conseil fédéral fixe les prix des denrées agricoles dont l'Etat contrôle la production. Pour cela, il se base notamment sur les revendications présentées quelques mois plus tôt par l'Union suisse des paysans (USP). Chaque année aussi, il ne satisfait que partiellement ces exigences. Cette fois-ci, les diverses hausses des prix et des contributions entraîneront une augmentation du revenu des paysans de plaine de 13 à 14 fr. par jour. Selon les calculs du Conseil fédéral, le « revenu paritaire » des agriculteurs de plaine (comparaison avec les salaires des travailleurs de l'industrie) accusait pour la période 1981/1982 un retard de 8 à 9 fr. par jour, pour la seule année 1982 la différence négative étant d'environ 15 francs.

(Suite page 15)

Les idées et les faits

Un drame

Une grave menace pèse sur l'unité française. Un combat venu du fond des temps et qui, s'il surgissait encore, pourrait déchirer l'Etat, les institutions et dresser une partie de la France contre l'autre. Et cela inexorablement. Il s'agit d'un cas typiquement français. Il s'agit de l'école. Et le problème posé est celui-ci : les parents continueront-ils à avoir le droit d'envoyer leurs enfants pour des questions de morale, d'éducation et de convictions religieuses, à l'école de leur choix ?

Cela fut le cas depuis presque toujours. Cela risque de ne plus l'être. Car la politique gouvernementale à ce sujet est sans ambiguïté. Il y a un projet de nationalisation de l'enseignement. Pour le gouvernement socialiste, l'école doit, elle aussi, devenir un service public. Et cela veut dire que ce que l'on appelle outre-Jura l'enseignement privé, que celui-ci soit religieux ou non, risque de disparaître. Il y a en France des centaines de milliers de parents qui entendent que leurs enfants, tout en passant à la fin de leur scolarité les mêmes examens que les élèves fréquentant l'école laïque, reçoivent un certain type d'enseignement lié à une certaine conception de la morale. Et plus compatible avec leurs convictions intimes.

Il ne s'agit pas d'un problème mineur. L'enseignement privé reçoit en France plus de 2 millions d'élèves. Il comprend à ses différents stades 13.800 établissements scolaires. Ceci pour l'enseignement catholique. Mais, il y a aussi en France des écoles protestantes. Les écoles israélites reçoivent, elles, plus de 8000 élèves. Celles-ci, bien sûr, sont également menacées. Ce n'est pas une polémique. Ce n'est ni une bataille ni un combat. C'est une lutte qui dure maintenant depuis près de 200 ans et qui connut son paroxysme entre 1879 et 1905 lorsque ceux que l'on appelait alors les « républicains » s'employèrent à « déconfectionnaliser » l'enseignement. Ce fut l'époque où les écoles de l'enseignement primaire furent laïcisées (1879). Ce fut encore en 1905 la fermeture des écoles religieuses et l'interdiction d'enseigner aux maîtres de l'enseignement privé.

Depuis 1951, le pluralisme scolaire a de nouveau triomphé. Mais voici que, depuis mai 1981, la rose fait peser une nouvelle menace sur la liberté des consciences. Voici qu'est à nouveau contesté le droit des parents de choisir l'éducation de leurs enfants. Si le parti laïque, profitant des circonstances politiques, voulait une nouvelle fois assaillir sa revanche, alors, pour la France, viendrait certainement l'heure des plus grands dangers. Ce serait peut-être le début d'une sécession. Car il est déjà arrivé plusieurs fois dans leur histoire, qu'à propos d'un sujet qui leur tenait à cœur, les Français, tout d'un coup, se dressent les uns contre les autres. Il faudra suivre pas à pas cette nouvelle fronde si la pire des erreurs venait à être commise. Car alors, on verrait une nouvelle fois comment un morceau de France pourrait arriver à haïr et l'autre à maudire. Cette fois, et sur ce sujet, ce serait entre Français, l'heure du divorce.

L. GRANGER

Heureuse nouvelle à Londres C'est un garçon

LONDRES (AP). — La princesse de Galles a accouché hier soir d'un garçon, a annoncé le palais de Buckingham. Le palais a précisé qu'il pesait 3kg 200. Après son père, ce garçon sera le deuxième dans l'ordre de succession au trône d'Angleterre. L'accouchement a duré 17 heures.

Selon un porte-parole, le garçon, aux yeux bleus, est né à 21h03 (heure locale, 20h03 GMT, 22h03 à Neuchâtel) à l'hôpital Sainte-Mary. La mère et l'enfant sont en bonne santé et le bébé a pleuré joyeusement à la naissance, a-t-on précisé.

Le père, le prince Charles, 33 ans, héritier du trône, a accompagné sa femme à l'hôpital. On ignore toutefois s'il a assisté à la naissance, bien qu'il en ait manifesté le désir. Il avait regagné Londres dimanche



Son fils a les yeux bleus.

(Téléphoto AP)

Depuis 1895
BIJOUX BONNET
 Le spécialiste du bijou

Vente directe aux particuliers
 71649-181

Révoltant

FLORENCE (AP). — Deux amoureux ont été abattus au cours du week-end dans une voiture en stationnement, et la police met le crime au compte d'un obsédé rendu responsable de trois autres assassinats du même genre survenus depuis 1974 dans la région de Florence. Antonella Migliorini, 20 ans, et son fiancé Paolo Mainardi, 22 ans, ont été surpris dans leur voiture alors qu'ils stationnaient à Bacciano. La jeune fille a été tuée sur le coup d'une balle dans la tête tandis que son fiancé, atteint de 11 balles, devait succomber un peu plus tard à l'hôpital.

Le Koweït « écheik » et mat !



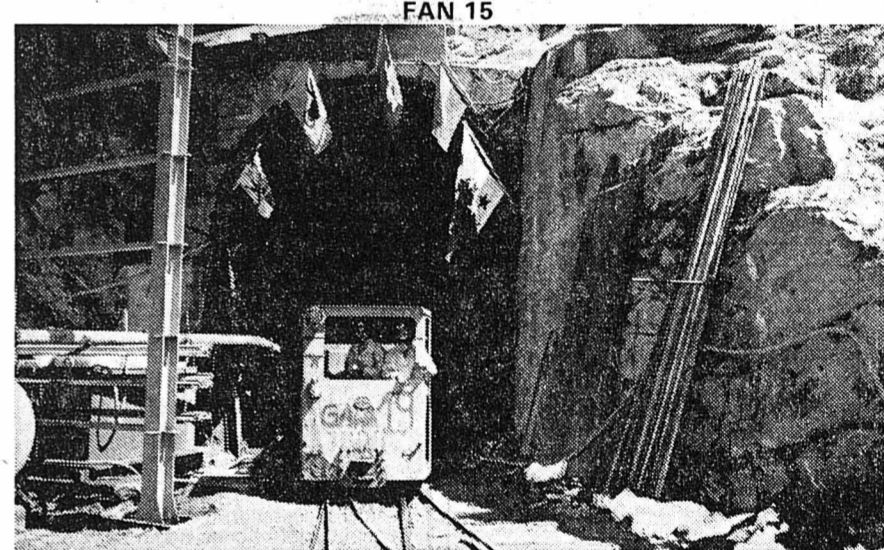
Le Mondial a connu hier après-midi quelques minutes épiques. A cinq minutes de la fin du match France-Koweït, alors que les tricolores venaient de marquer un 4^{me} but, les joueurs des sables ont fait mine de quitter la pelouse, encouragés qu'ils étaient par le cheik Fahd al-Ahmad, président de l'Association koweïtienne de football. L'arbitre, on ne sait pas trop bien pourquoi, a alors annulé le but si bien que la partie a pu reprendre. Sur notre document AP, le cheik n'a pas l'air content !

- Groupe 2**
Autriche - Algérie 2-0
 ● L'équipe d'Autriche est robuste. Et elle possède deux attaquants opportunistes : Krankl et Schachner. Moins fringante que face à la RFA, la formation algérienne n'a pas encore perdu tout espoir...
- Groupe 4**
France - Koweït 4-1
 ● Les Français ont indiscutablement mérité leur victoire. Mieux en jambes, offensifs, ils ont su résoudre le piège du hors-jeu tendu par des Koweïtiens bien... nerveux !
- Groupe 5**
Honduras - Irlande du Nord 1-1
 ● Le Honduras vole d'exploit en exploit. Hier soir, il a non seulement résisté à l'Irlande du Nord mais il a failli gagner ! Dans ce groupe, rien n'est joué.
 Lire en page 11.

La Furka

Le bout du tunnel pour vendredi

L'heure de l'inauguration va sonner pour le tunnel de la Furka. Après des années de travaux, de discussions et de polémique aussi, ce tunnel ferroviaire reliera donc enfin, sur plus de 15 km, l'est et l'ouest de la Suisse, le Valais à Uri, Oberwald à Réalp. En présence du conseiller fédéral Léon Schlumpf, l'inauguration officielle aura lieu vendredi.



Après la dernière explosion

(ASL)

Quand Saturne ne saisit pas la nuance...

BERNE (AP). — Depuis 19 h 23 hier, exatement, l'été astronomique règne sur la Suisse et sur les pays voisins. Saturne ne semble pas avoir encore bien saisi la nuance : l'ouverture officielle de la saison chaude a passé inaperçue, masquée par un épais rideau de nuages. Le professeur d'astronomie de l'Université de Berne, Paul Wild, a expliqué hier qu'au moment du solstice d'été, la Terre atteignait le point le plus septentrional de sa rotation autour du soleil.

L'astre solaire a entamé de bien mauvaise grâce sa « saison de travail », refusant de se montrer sous son meilleur jour. Les températures enregistrées le 21 juin n'ont rien eu d'estival, dans la plupart des cas. Le Mercure a grimpé péniblement jusqu'à 16° à Zurich. Bâle a eu plus de chance avec 20°, selon les indications de l'Institut suisse de météorologie (ISM). A l'exception de la partie méridionale de la Suisse, le « disque d'or » a boudé toute la journée derrière la couverture nuageuse.

INSTITUT DE BEAUTE DE DINA
 2000 Neuchâtel.
 BIKINI, ROBES trop étroites
ÊTRE MINCE PAR CLARINS
BR FR. 100.-
 10 séances pour Fr. 280.-
 au lieu de Fr. 380.-
 Sur présentation de cette annonce

Un défi au désert

Lieu d'études littéraires, scientifiques ou artistiques ; grande collection d'objets et de documents relatifs aux arts et aux sciences, et pouvant servir à leur histoire : c'est la définition du musée selon le Larousse. Il en existe une autre. Musée : lieu où se réfugient les civilisations quand elles sont mortes. Ce type de musée est un cimetière. Il en existe bon nombre un peu partout.

Des musées vivants en revanche, pépinières d'idées et sources d'inspiration, foyers rayonnant d'activités stimulantes, la Suisse en possède en quantité, heureusement. Pour la peinture, pour tous les arts, pour l'histoire naturelle, pour les sciences, pour l'industrie.

Pour une certaine architecture aussi. Pour un certain mode de vie, une forme de qualité de vie fort vulnérable hélas. Mais que l'on se doit de protéger et de répandre le plus largement possible.

C'est à Ballenberg, près de Brienz, qu'est située une institution de ce genre : le Musée suisse de plein air. De tout le pays, des fermes y ont été réunies, reconstruites, dans leurs moindres détails, après avoir été démontées dans leurs cantons d'origine. Ce sont des habitations deux ou trois fois centenaires. Elles portent en elles un message éloquent, de la plus chaude actualité même, à notre époque de pénurie - d'énergie.

Il y a à Ballenberg de très anciennes fermes suisses qui, grâce à l'ingéniosité de leur architecture et de leur aménagement intérieur, économisent plus de trente pour cent de l'énergie nécessaire à leur chauffage ou à leur réfrigération. Il y en a qui font croître, sur leur maison, jusqu'à sept sortes de plantes différentes, utiles à l'usage domestique. Sans compter les plantes potagères et fruitières du jardin attenant. Il y a des fermes réservant une place à des niches d'oiseaux qui défendent l'habitant contre la vermine.

Depuis un siècle, la superficie des déserts a doublé sur notre planète, rongée par les villes, les usines, les autoroutes. La maison du type rural exposée à Ballenberg est un défi à cette invasion. Elle vit en circuit intime et fermé avec la nature. Ses habitants produisent le vêtement, la nourriture, le pain, les conserves, la boisson. L'homme n'y est pas le dominateur de la nature. Il considère la nature, le monde animal et végétal comme ses partenaires, égaux à lui-même.

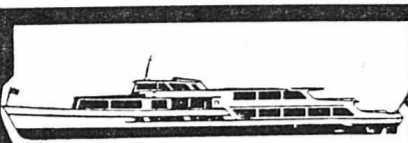
R. A.

(Voir aussi page 10.)

AVIS TARDIFS

Fr. 4.20 par millimètre de hauteur
Réception des ordres: jusqu'à 22 heuresFRAISES 2.75
du Seeland
le panier de 500 g

aux Gourmets

DÉCOUVREZ
LE LAC
À L'AURORENeuchâtel départ 6 h 30
Neuchâtel arrivée 7 h 45
Prix Fr. 5.-Du 22 juin au 11 septembre
les mercredis, jeudis,
vendredis et samedis:
restaurant ouvert
pour le café-croissant
Il est prudent
de réserver votre table
PORT DE NEUCHÂTEL
ou tél. (038) 25 40 12

Naisances

Ines et Tony
CATENA-SALVI sont heureux
d'annoncer la naissance de leur fils

Steve

le 21 juin 1982

Maternité Pourtalès Jonchères 2
2022 Bevaix
70995-177

Cédric

a la grande joie d'annoncer la naissance
de son petit frère

Reynald-Flavien

le 21 juin 1982

Monsieur et Madame
Denis et Geneviève
GIROUD-MAGNENATMaternité Bois du Pâquier 11 A
Landeyeux 2053 Cernier
72045-177Cornélia KNORI et
Christian ZAUGG ont la joie
d'annoncer la naissance de leur fils

Loïc

le 21 juin 1982

Maternité Pourtalès 68359-177

Delphine, Manon et Jean-Daniel
MONNIER-MONTANDON ont la joie
d'annoncer la naissance de

Stéphane

19 juin 1982

Maternité Port-Roulant 10
Pourtalès 2003 Neuchâtel
70963-177AU CYGNE
tout
pour bébéAvenue de la Gare 1
Neuchâtel. Tél. (038) 25 26 46
40050-80

Communiqués

Le Centre culturel
neuchâtelois
fait « Table rase »

Gil Oswald, professeur à l'école de théâtre du Centre culturel, a écrit, décoré, mis en scène avec ses élèves « Table rase », une sombre histoire d'espionnage dans laquelle d'étranges personnages, en un lieu étrange où il pleut sans arrêt, semblent obéir aux ordres d'un mystérieux « Qui vous savez ». On y voit une duchesse qui croit être le bras droit de « Qui vous savez », un ministre furieusement ambitieux que rien n'arrête, un maître d'hôtel impassible qui veille à tout, une fille de salle têtue, et Edmond, alias le Balafre, dit aussi Capitaine Schlag, dit aussi Jésus, ainsi que pas mal d'autres personnages qui, tous assument le rôle que leur a distribué « Qui vous savez ».

A la fin, on apprend, grâce à l'irruption d'un facteur, que « Table rase » était une pièce à message. A voir les 24, 25, 26 juin, 1, 2, 3 juillet Salle du Pommier.

Le Chœur Da Camera
à la Collégiale

Le concert organisé par le Chœur Da Camera à la Collégiale aura une ampleur et un caractère exceptionnels: — par le choix du programme tout d'abord: en effet, on y entendra des œuvres vocales à 8 voix de Bruckner et Mendelssohn, trois « symphonies sacrées » à chœurs multiples de Gabrieli et la célèbre « Musique pour les funérailles de la reine Mary » de Purcell, pour 2 trompettes, 2 trombones, 4 timbales et orgue. — Par la qualité, le nombre et la diversité des interprètes ensuite: le chœur Da Camera de Neuchâtel, le chœur de l'Elysee de Lausanne, le quatuor de cuivres Saint-Jean, François Altermath, orgue, direction René Falquet.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Knie: l'art du cirque
jusqu'à la perfection

Une fois encore, le cirque Knie mérite en fait d'appréciations les plus fortes, les plus élogieuses des qualificatifs. D'un an à l'autre, ses spectacles ont une égale beauté dans leur variété. Ses artistes sont des as dont les numéros suscitent un enchantement permanent.

Créer une complicité aussi peu naturelle que celle d'un tigre et d'un rhinocéros, Freddy Knie junior en a réussi une nouvelle fois l'exploit. Son numéro, qui avait fait révolution il y a quelques années dans les milieux du cirque, il l'a patiemment repris avec une nouvelle tigrisse. L'exploit est remarquable.

Le fantastique triple saut périlleux, présenté par « The Flying Ganoas », légers et puissants, est fantastique: un sommet de l'acrobatie aérienne. Alfredo, artiste suisse de music-hall, suscite l'hilarité dans ses sketches. « The Segura Family » se joue de l'équilibre avec un brio dont le père, au fougueux tempérament espagnol, fait une magistrale démonstration en funambule.

En costume d'époque coloniale, Ger-

maine et Louis Knie présentent leurs éléphants dans un conte indien où l'homme et l'animal font preuve d'une confiance mutuelle totale. Douze Bulgares, les Romanovi, cavaliers acrobates, coupent le souffle par leurs voltiges tourbillonnantes.

Puis la féerie se substitue à l'audace, avec Mary-José Knie, la grâce et l'harmonie d'une symphonie en blanc de colombes et étalon. Les Kozziaks, Polonais spécialistes de la barre russe, exécutent un numéro de précision et de force, dont l'homme le plus fort du monde, Samson, donne une époustouflante démonstration.

Les clowns, enfin, qui chaque année font la pousse d'être égaux à eux-mêmes dans le renouvellement, ont acquis pour toujours la tendresse des grands amoureux du cirque et de Knie en particulier, le plus beau, le plus merveilleux de tous, on ne contredira pas Jean Richard.

A.T.

Malaise: une voiture
monte sur un trottoir
et renverse un piéton.

● VERS 12 h 20, une voiture conduite par M. W. K., domicilié à Haute-riev, circulait rue de Monruz se dirigeant vers Saint-Blaise. Soudain, et c'était à la hauteur de l'entreprise Favag, le conducteur a pris d'un malaise et il a perdu le contrôle de son véhicule qui monta sur le trottoir où il faucha un piéton, M. Claude-Eric Jan, demeurant à Cressier, avant de se jeter, quelques centaines de mètres plus loin, contre une motocyclette stationnée sur ce trottoir et appuyée contre une barrière métallique.

Blessé à une épaule, M. Jan a été transporté à l'hôpital Portalès par une ambulance de la police locale.

Audition d'élèves
avancés à la SSPM

La Société suisse de pédagogie musicale (SSPM) a présenté en audition, le 9 juin, quelques élèves avancés ou en classe de diplôme. La section de Neuchâtel, répondant au vœu du comité central suisse, avait invité les professeurs indépendants du canton à envoyer leurs élèves, afin de les entraîner une fois de plus à ces présentations publiques qui demandent beaucoup de routine et de sécurité lorsque le trac doit être surmonté.

Deux pianistes, Aline Vuilleumier-Allemand et Marie-Claire Briggan, élèves de M^{me} Elise Fallier et de M. Cyril Spire, de La Chaux-de-Fonds, toutes deux en classe de diplôme, ont obtenu un vif succès dans 4 études pour 2 pianos de Frank Martin, faisant montre de beaucoup de musicalité, de rythme et d'équilibre dans leur jeu, malgré l'écueil d'un piano droit et piano à queue. De Frank Martin également, Aline Vuilleumier-Allemand, en classe de diplôme de chant de Kurt Widmer, de Bâle, interpréta 3 Minnelieder. Ces pièces, très délicates, furent exécutées avec beaucoup de talent, d'un voix juste et modulante, qui montraient bien le niveau professionnel auquel atteignent maintenant cette jeune cantatrice, qui a d'ailleurs, entre-temps, passé avec succès ses examens pour l'obtention des diplômes de chant et de piano. Le reste du programme a permis d'entendre des élèves avancés, mais pas encore en classe de diplôme.

C'est Yves Senn, élève de Charles Ossola, chant, qui ouvrit les feux avec 4 mélodies de Tosti, dans lesquelles il a pu montrer son sens inné de la scène et sa grande musicalité. Pascale Ruedin, élève de Louis de Marval, encore un peu irrégulière dans son toucher pianistique, a interprété avec beaucoup de sensibilité une sonatine de Ravel. Katia Borgna, élève de Corine von Allmen, a joué une agréable sonate pour flûte à bec et clavecin, dans un mariage très nuancé de ces deux instruments.

DEUX ELEVES MEXICAINS

Enfin, Jan Dobrzewski présentait deux élèves mexicains, un alto et un violoniste, Th. Mercado et A. Gomez, dans des extraits de suites de Bach pour instrument solo. L'interprétation d'une œuvre pour cordes sans accompagnement est toujours très périlleuse et les deux jeunes gens ont pu montrer leur niveau technique excellent, tout en laissant deviner des musicalités un peu difficiles à épanouir pour ce premier contact avec le public neuchâtelois.

En résumé, cette audition a laissé à tous les niveaux une impression de travail très sérieux qui ne peut que contribuer au renom des professeurs affiliés à la SSPM. Rappelons que cette association de professeurs indépendants permet, grâce à sa reconnaissance sur le plan suisse, de préparer les élèves à des diplômes équivalents à ceux dispensés par nos conservatoires, avec lesquels elle est d'ailleurs en étroite collaboration. Tous renseignements complémentaires obtenus auprès de sa présidente, M^{me} Lucienne Dalman.

AUVERNIER

Inauguration

(c) Le groupe éclairaire « Les Perchettes » inaugurera samedi après-midi son nouveau local. Cette manifestation sera aussi l'occasion pour les éclairateurs de mieux se faire connaître par la population en présentant sous diverses formes leurs nombreuses activités.

INFORMATIONS ÉCONOMIQUES

Vent de fronde chez les actionnaires
des Ateliers de Vevey...

Vent de fronde hier après-midi à Montreux au cours de l'assemblée générale ordinaire des Ateliers de constructions mécaniques de Vevey SA... Plusieurs actionnaires étant montés à la tribune pour exprimer leur mécontentement, il a fallu recourir au vote à bulletins secrets sur les points de l'ordre du jour concernant l'approbation des bilans et du compte de profits et pertes, et la décision sur l'emploi du bénéfice net de 0,8 million de francs. Par 171 oui, représentant 16 267 points, contre 88 non (968 points), l'assemblée a toutefois décidé de réduire le dividende de 8 à 5 pour cent.

Les actionnaires avaient également à se prononcer sur la proposition du

président du conseil d'administration et principal actionnaire, M. Walter Frankhauser, d'octroyer ou non, de la société Sibora Holding qui lui appartient, d'un prêt subordonné convertible de 10 millions de fr. à l'entreprise. Opération que M. Frankhauser justifiait lundi par la nécessité des Ateliers de Vevey de disposer de moyens financiers adéquats afin de faire face à de « lourds investissements » et qui étaient prévus au départ dans le cadre de l'implantation projetée de l'entreprise aux Etats-Unis.

Ce projet, on le sait, a fait long feu. M. Frankhauser n'exigeant pas de garantie en contrepartie, son prêt lui donne toutefois un droit de conversion jusqu'à concurrence de 8000 actions nominatives de 500 fr. au prix d'émission de 1250 fr., et cela à partir du 1^{er} janvier 1984, une augmentation consécutive du capital social avec exclusion des droits préférentiels de souscription des actionnaires s'ensuivant également. Cette question a été acceptée hier à une large majorité, mais quelques voix se sont élevées pour exprimer leur crainte devant le fait que par cette opération, l'homme d'affaires d'outre-Sarène risquait bien de devenir l'actionnaire majoritaire!

A noter que dans son discours d'introduction, M. Frankhauser est revenu sur les possibilités de collaboration et la recherche d'un partenaire suisse avec lequel les Ateliers puissent « se diversifier et se renforcer ». Ce partenaire, a-t-il encore précisé à l'issue de l'assemblée, ne serait pas forcément Bally comme beaucoup de bruits le laissent entendre. Des contacts sont actuellement pris auprès de nombreuses sociétés. (ATS)

Etat civil de Neuchâtel

Naisances. — 15 juin. Ciardo, Sandro, fils de Francesco, Neuchâtel, et d'Addolorata, née Calabrese.

Mariages célébrés. — 18. Montfort, Jean-Blaise-Florian, Saint-Blaise, et Piffaretti, Danielle-Elisabeth, Neuchâtel. Colin, Gérard Henri, La Chaux-de-Fonds, et Isenring, Doris, Neuchâtel.

Assurez aujourd'hui votre vie de demain
CCAP
CAISSE CANTONALE D'ASSURANCE POPULAIRE
Agence générale de Neuchâtel
Rue du Mâle 1, 2001 Neuchâtel. Tél. 038 25 49 94

Crédits demandés à Bevaix

Le législatif bevaixien siégera vendredi en séance extraordinaire à la grande salle. Après l'appel nominal et l'examen des procès-verbaux des séances du 16 mars et du 7 mai, les membres du législatif procéderont au renouvellement de leur bureau.

Ils devront ensuite se prononcer sur deux demandes de crédits. Le premier, d'un montant de 70.000 fr., est destiné à l'acquisition d'un véhicule pour le service du feu. En 1968, le corps des sapeurs-pompiers faisait l'acquisition d'un véhicule d'occasion. En raison de l'extension de la localité et des nombreuses déficiences techniques que présente ce véhicule, la commission du feu en a proposé le remplacement. En accord avec l'état-major du corps, la commission a défini cinq critères qui devaient faciliter le choix du véhicule: configuration du terrain communal (forte déclivité), puissance du moteur, volume et poids du véhicule, charge remorquable, et nombre de places. La commission du feu et l'état-major ont essayé et comparé les différents types de véhicules et leur choix définitif s'est porté sur un modèle qui équipe déjà plusieurs corps de pompiers du Littoral. La commission à l'unanimité et le Conseil communal recommandant l'acceptation de ce crédit qui dotera le corps de sapeurs-pompiers d'un moyen d'intervention rapide et fiable.

Le second, d'un montant de 160.000 fr., est destiné à la réfection du chemin du Lac, situé à l'ouest de la colline du Châtelard. Construit il y a environ 60 ans, ce chemin donne des signes de fatigue et le mur de soutènement côté est doit être refait. Cette réfection comprend la reconstruction complète du chemin d'une longueur d'environ 240 m, la pose d'un égout et d'une conduite d'eau, et la fourniture et la pose de protections anti-câbles pour l'électricité tout au long de ce tracé ainsi que la reconstruction du mur de soutènement côté est de ce chemin.

Les conseillers devront ensuite se prononcer sur l'octroi d'une servitude pour droit de passage sur la parcelle 6001 du cadastre de Bevaix en faveur de M. R. Cornu.

Avant de passer aux « divers », le Conseil général devra encore se prononcer sur la vente de la ferme Perdrazat, dont le principe avait été accepté par le législatif dans sa séance du 19 février. Un certain nombre de servitudes, en ce qui concerne le style et la forme du bâtiment, sont imposées à l'acheteur qui s'engage à n'opérer aucune transformation qui ne respecterait pas l'aspect esthétique et pittoresque du quartier et de la rue en particulier.

THIELLE-WAVRE: salut et fraternité
du législatif à la famille Foroughi

De notre correspondant:

Conformément à la loi sur le droit de cité, la naturalisation neuchâteloise est accordée à M. Claude Foroughi, d'origine iranienne, à sa femme Martine, d'origine française, et à leurs deux adorables filles, Chirine 12 ans et Yasmine 9 ans. Au-delà du fait légal, il y a le cœur des hommes. Après les « prouesses » du peuple suisse, le 6 juin, cet acte du législatif de Thielle-Wavre met un peu de baume dans le cœur...

L'ancien bâtiment d'école rebaptisé « Maison de commune » est le nouveau siège de l'exécutif, qui s'est installé à l'étage avec des bureaux bien aménagés. Le législatif, après des années d'errance d'une salle d'hôtel à l'autre, tient dorénavant séance à la grande salle du rez-de-chaussée.

Pour cette première séance tenue à la Maison de commune, et outre le point cité plus haut, le Conseil général a accepté une augmentation de 40 c de la taxe d'épuration qui passe ainsi de 0 fr.60 à 1 fr. par mètre cube d'eau. Cette mesure rapportera environ 10 à 12.000 fr. supplémentaires à la caisse communale et l'exécutif justifie cette augmentation comme étant plus équitable qu'une augmentation d'impôts. Dans le libellé de son arrêté, l'exécutif précise que tous les consommateurs d'eau devront s'acquitter de cette taxe. On admet, dès lors, que l'agriculture et ses branches spéciales ne seront pas exonérées de la taxe d'épuration comme ce fut le cas jusqu'à maintenant. Il est dommage qu'aucun conseiller n'ait posé la question à l'exécutif.

QUI COMMANDE PAIE

Très démocratiquement, la population a accepté à l'époque la construction d'un nouveau bâtiment scolaire. Maintenant il faut très civiquement, également passer à la caisse un peu plus souvent. Qui commande paie. Il semble que des difficultés d'ordre juridique aient empêché l'exécutif d'effectuer les travaux d'égalisation du chantier Procom à Thielle, tel que cela avait été annoncé lors de la dernière séance.

Le téléseu est toujours d'actualité et une nouvelle enquête publique doit cette fois définir clairement la faisabilité.

La paroisse réformée de Pesieux
va fêter son centenaire

De notre correspondant: Dimanche prochain aura lieu le centenaire de la paroisse réformée et cette journée commémorative commencera par un culte spécial à 9 h 45 avec la participation du groupe Hallel, de Bienne, la prédication du pasteur Etienne Quinche et des allocutions du président du Conseil synodal, le pasteur Michel de Montmolin, et du président de commune, M. Claude Weber.

En cas de beau temps, la manifestation se poursuivra dans les jardins de la Cure, 7 rue de la Gare, par un apéritif offert par la commune. Le repas de fête, auquel toute la population est conviée, comprendra des grillades, des salades et des pains « mai-

son » sans oublier le gâteau anniversaire, tout cela sous l'ombrage des grands arbres pour arriver aux résultats du concours de photographies « Pesieux hier et aujourd'hui ». La fête se terminera par un magnifique lâcher de ballons.

En cas de mauvais temps, les vastes locaux de la Maison de paroisse, 8 rue des Granges, accueilleront les participants. Prévisions encore que le vernissage de l'exposition des photos anciennes et nouvelles aura lieu vendredi soir à l'auditoire des Coteaux. Cette exposition sera ouverte le samedi et fermera ses portes dimanche en fin d'après-midi. Une belle journée en perspective pour les paroissiens de Pesieux.

AVIS MORTUAIRES

Réception des ordres: jusqu'à 22 h.



Dors en paix.

Gérard Zenhäusern et sa maman, à Neuchâtel;
Les familles Hotz, Wehner et Cosendai, à Salaz-sur-Ordon et Lausanne;

Famille Bernard Gloor, à Mézières (VD);

Famille Hansueli Scheidegger, à Yverdon,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Gérard-Henri ZENHÄUSERN

leur très cher papa, ami, parrain et parent, enlevé à leur tendre affection, le 19 juin 1982, dans sa 44^{ème} année.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, mercredi 23 juin.

Cérémonie religieuse à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugard, Neuchâtel.

Prière de ne pas envoyer de fleurs,
mais de penser à la S.V.P.A.
(CCP 10-9898) Lausanne

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part
62801-178

La caisse de maladie CMB et sa section de Prêles ont le pénible devoir de faire part à leurs membres du décès de

Monsieur

Henri FAVRE

leur dévoué secrétaire-caissier.

Elles présentent à ses proches leurs sincères condoléances.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

CMB Le comité central et le comité de la section de Prêles

72040-178

Madame Gabriel Mojonnet-Geiger,
Monsieur et Madame Claude Mojonnet-Clivaz;

Madame Simone Mojonnet, à Genève;

Monsieur et Madame Gérard Mojonnet-Roy, à La Chaux-de-Fonds;

Monsieur Patrice Mojonnet, ainsi que les familles parentes et alliées, en Suisse et en France,
ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur

Gabriel MOJONNET

leur très cher époux, papa, grand-papa, beau-frère, oncle, parent et ami, que Dieu a repris paisiblement à Lui, dans sa 93^{ème} année.2006 Neuchâtel, le 21 juin 1982.
(Poudrières 31).Dieu est amour.
Je sais en qui j'ai cru.

L'inhumation aura lieu mercredi 23 juin.

Culte à la chapelle du crématoire, à 10 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part
62802-178

L'Union touristique « Les Amis de la nature », section La Côte-Peseux a le regret de faire part à ses membres du décès de

Monsieur

Yvan HODEL

Nous garderons de ce camarade un bon souvenir.
70993-178

REMERCIEMENTS

La famille de

Madame

Lucette STÜBI

profondément émue par les marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées, remercie sincèrement les personnes qui ont partagé son épreuve, par les présences, les messages, les envois de fleurs ou les dons. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Montmolin, juin 1982.

62809-179

AVIS MORTUAIRES

Le Dieu d'éternité... ne se fatigue pas... Il donne de la force à celui qui est las... Ceux qui s'attendent à l'Eternel... ne se fatigueront pas.
Esaïe 40: 28-31.

Monsieur Philippe Nicolet, ses enfants et petits-enfants:

Madame et Monsieur André Surdez-Nicolet et leur fille:

Mademoiselle Joëlle Prongué et son ami:

Monsieur Charles-André Bauer.

Monsieur et Madame Gabriel Nicolet-Perrinjacquet et leurs enfants, Michel et Fabrice;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Armand Widmer;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Philippe Nicolet,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

Berthe NICOLET

née WIDMER

leur chère et regrettée épouse, maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, marraine, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, après une longue et pénible maladie supportée avec beaucoup de courage, lundi 21 juin, dans sa 63^{ème} année.

Les Ponts-de-Martel, le 21 juin 1982.

Venez à moi, vous tous qui vous fatiguez et qui êtes chargés, et moi je vous donnerai du repos.
Mat. 11: 28.

Le culte aura lieu au temple des Ponts-de-Martel, mercredi 23 juin, à 13 h 30.

L'incinération aura lieu à La Chaux-de-Fonds sans cérémonie.

Domicile mortuaire: Grande-Rue 23, Les Ponts-de-Martel.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part
62803-178

POMPES FUNÈBRES

Flühmann-Evard

Pierre-à-Mazel 2 Neuchâtel

Tél. 25 36 04

Toutes formalités

Transport Suisse et étranger
41131 80

Le conseil paroissial de Noiraigue a la grande tristesse d'annoncer le décès de

Monsieur

Armand MONNET

membre très dévoué depuis 1964.
72041 178

À NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION



France-Culture sous le chapiteau du cirque des cirques

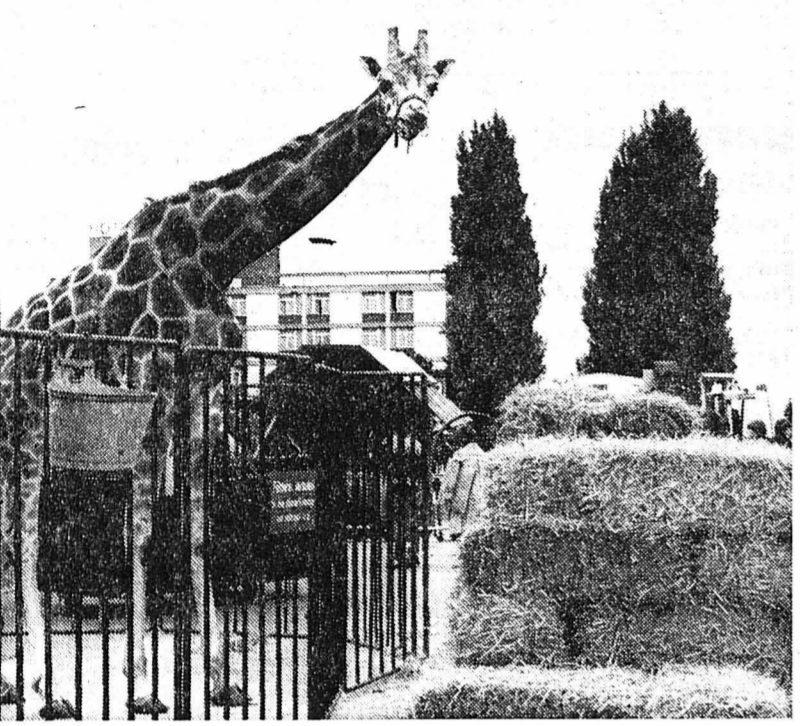
• QU'EST-CE que c'est que ce cirque? La question restera posée jusqu'au 5 juillet pour les auditeurs de France-Culture. Puis, tout au long de cinq émissions, ils seront mis dans l'ambiance féérique du chapiteau, mais pas de n'importe quel chapiteau : celui du cirque Knie.

Pendant deux jours, en effet, le producteur Bruno Flament et Mehdi el Hadj, réalisateur, vont « mettre en boîte », ici à Neuchâtel des interviews, des rires, des applaudissements. Ils ont assisté au débarque-

ment des bêtes ce matin à la gare. Ils ont capté l'atmosphère du montage, la musique, la vie du cirque.

- Pourquoi le cirque Knie?
- Parce qu'il est le cirque des cirques, le meilleur cirque du monde, selon Jean Richard, qui s'y connaît un brin dans la question!

Les cinq émissions sur le cirque, seront diffusées dans le cadre des «Nuits magnétiques», entre 22h30 et 24h, du 5 au 9 juillet, sur France-Culture.



Le cirque est là avec sa ménagerie et la girafe prend les choses avec désinvolture: elle voit la vie de haut. Une leçon à méditer dans une époque on ne peut plus terre à terre... (Avipress - P. Treuthardt)

Assemblée des églises protestantes de la Suisse L'Eglise ne saurait poursuivre une politique partisane

Les délégués de la Fédération des Eglises protestantes de la Suisse (FEPS) ont abordé hier, au château de Neuchâtel, un copieux ordre du jour. Parmi les invités présents, on citera le conseiller d'Etat René Felber, chef du département des cultes, le conseiller communal Claude Bugnon, directeur des cultes de la Ville de Neuchâtel, le pasteur Michel de Montmolin, président du Conseil synodal de l'Eglise réformée évangélique neuchâteloise, le curé Hans Frei, représentant l'Eglise catholique chrétienne, M. Anton Cadotsch, secrétaire de la Conférence des évêques, le major Janine Pellaton, de l'Armée du Salut, le pasteur Reate de Haas, représentant l'Eglise de la RDA. Les débats ont été menés rondement par le pasteur Jaccard, de Lausanne.

dré Bieder avait proposé que les Eglises consacrent 3 % de leur budget aux pays pauvres. C'était le 15 juin 1964. Depuis, il y a des Eglises, dont l'EREN, qui se sont inspirées de cette proposition.

EGLISE ET POLITIQUE

Le rapport de M. René Walther, représentant de la commission d'examen de gestion, n'est pas passé inaperçu. En effet, le rapporteur a été l'initiateur d'une discussion sur le thème «L'Eglise et la politique». Les thèses défendues se résument ainsi : l'Eglise ne saurait poursuivre une politique partisane car ses objectifs premiers répondent à trois grands objectifs : 1.) rassembler les hommes et ne pas créer des divisions entre eux ; 2.) ne pas imposer aux autres ce que l'on ne tient pas à s'imposer à soi-même ; 3.) ne pas prendre des positions unilatérales, mais tenir compte de la géopolitique mondiale.

UN TAS DE QUESTIONS BRULANTES

Le plat de résistance était constitué hier par le rapport principal dû au pasteur J.-P. Jornod, président du Conseil de la FEPS. On a également parlé de finances, un chapitre qui vise notamment l'action caritative des Eglises (Centre de secours Droits de l'homme, Pain pour le prochain, fondations, Entraide protestante aux Eglises et aux réfugiés, études bibliques, gestion de fondations, etc.). Les délégués sont intervenus de nombreuses fois, prouvant l'intérêt porté à ces assises nationales des représentants de 20 Eglises protestantes.

TIERS MONDE : NEUCHÂTEL PIONNIER

Lors de son discours d'ouverture, en présence des représentants de l'EREN, M. René Walther, de La Chaux-de-Fonds et le professeur Willy Rordorf, de la faculté de théologie de Neuchâtel, le président de la FEPS a évoqué un fait historique. En effet, il y a 18 ans, à Neuchâtel, dans cette même salle du Grand conseil, le théologien et économiste An-

LES EVÊCHES

Une autre question a été soulevée, celle de la répartition nouvelle des évêchés notamment à Genève et à Zurich. Un pasteur de Zurich a demandé si l'Eglise catholique avait consulté les Eglises protestantes à ce sujet. On lui a répondu qu'il s'agissait d'une question pastorale qui regardait en premier lieu l'Eglise catholique romaine. Le pasteur J.-M. Droin, de Genève, est intervenu pour rappeler que dans sa ville, l'Eglise catholique romaine avait rencontré les autorités de l'Eglise protestante et le Conseil d'Etat. Enfin, le président Jornod a dit que la FEPS avait pris acte que l'Eglise catholique romaine avait pris des contacts au préalable avec la Communauté de travail des Eglises. La discussion a permis de voir qu'il s'agit là d'une question qui aura des implications psychologiques et politiques importantes à long-échéance.

AFRIQUE DU SUD

Les délégués de la FEPS discuteront aujourd'hui d'un important rapport consacré à la situation des Eglises noires en Afrique du Sud. L'apartheid, cet odieux système de discrimination raciale, source de conflits et de persécutions, sera sur le banc des accusés. Les délégués en profiteront pour dénoncer la répression, no-

tamment la torture, se solidariser avec les Eglises du silence, dans le monde communiste, les victimes des autres régimes totalitaires et le tiers monde. Parlera-t-on du Liban ?

Le débat sur l'apartheid risque d'être animé. En effet, on se trouve devant deux principaux courants d'opinion : ceux qui souhaitent le boycott commercial de l'Afrique du Sud et les autres qui craignent que l'Eglise ne tombe dans le piège de la politique «gauchiste». L'essentiel, c'est que la majorité écrasante des délégués semble d'accord pour la poursuite du dialogue avec l'Eglise blanche d'Afrique du Sud, même si pour l'heure le contact a été rompu avec le Conseil œcuménique des Eglises (COE), donc également avec la FEPS.

Il semble que les Eglises protestantes de la Suisse penchent pour la concertation afin d'œuvrer à une réconciliation avec un esprit chrétien. Néanmoins, on mettra l'accent sur la nécessité d'accorder une aide plus importante aux Eglises noires et aux victimes de l'apartheid.

Hier, en fin d'après-midi, les délégués de la FEPS ont été invités par le Conseil d'Etat à un vin d'honneur offert au château de Neuchâtel. Le conseiller d'Etat René Felber a apporté le message de salutations du gouvernement.

J. P.



Une vue des débats à la salle du Grand conseil.

(Avipress-P. Treuthardt)

La meilleure façon de trouver un appartement bon marché... (II) Du bail à la politique

La meilleure façon de trouver un appartement bon marché, quand l'immeuble qu'on habite va être démolé ou rénové, c'est encore de s'accrocher solidement au sien. C'est ce qu'on pouvait conclure de l'aventure de ce locataire du 34 rue du Tertre qui, après avoir fait opposition à trois résiliations ne respectant pas les délais légaux, a fini par être relogé dans des conditions satisfaisantes...et économiques (voir notre édition de samedi).

Dans ce même groupe d'immeubles de la rue du Tertre, sept autres baux ont été résiliés de façon tout à fait régulière pour le 31 mars de cette année. En ces temps où trouver un appartement au loyer abordable relève de l'exploit sportif, le locataire n'est pourtant pas tout à fait «condamné». L'un des «résiliés» a en effet demandé une prolongation de bail. Cette demande déposée au greffe du tribunal dans les trente jours après la réception de la résiliation ne dispense pas de chercher un nouvel appartement : elle doit être motivée et le locataire doit pouvoir prouver qu'il fait les démarches nécessaires pour se reloger. Mais, sur un

marché du logement tendu, elle peut lui donner le temps de «se retourner».

CLEF EN MAIN...

La demande de prolongation ayant été déposée le 20 janvier, une séance de conciliation avec le propriétaire a lieu le 4 mars. Ce dernier s'y présente avec la clé d'un appartement: «On peut y emménager demain», dit-il. L'appartement, en fait, est en triste état. Le locataire l'estimant inhabitable, on le restaure partiellement et, ma foi, fort convenablement. La deuxième séance devant le tribunal, prévue pour la mi-juin, n'aura donc pas lieu: le «demandeur» a retrouvé un logement équivalent à celui qu'il a dû quitter. Sa conclusion :

- En demandant une prolongation de bail, le locataire se met en position de faire respecter ses droits. Et cette demande a un effet suspensif «de fait».

«SAUVER LE TERTRE»

Entamer une procédure peut effrayer certains : comment faire, combien cela

va-t-il coûter ? - Ça ne nous a pas coûté très cher. Oui, ça prend du temps. Mais l'Association neuchâteloise des locataires (ANLOCA), nous a aidés en nous donnant des renseignements sur la procédure à suivre et en venant à la séance de conciliation. On peut aussi se servir du «Guide du locataire» édité par la Fédération romande des locataires.

Ce qui s'est révélé beaucoup plus décevant, ce sont les efforts de l'ensemble des locataires de préserver dans ces trois immeubles de la rue du Tertre des appartements à loyer modeste, de «sauver le Tertre». Ils ont proposé au propriétaire de faire des transformations moins «lourdes», en renonçant à l'installation du chauffage central par exemple.

De ce côté-là, la solidarité des locataires, l'échange d'une volumineuse correspondance, un appel aux partis politiques, une entrevue avec le directeur de l'urbanisme, qui a fait des propositions au propriétaire, n'ont servi à rien.

- Le côté «politique» de notre action a été inefficace, stérile et épuisant. J.-P. A.

Exercice combiné troupe - protection civile aujourd'hui à Chaumont

Un important exercice combiné d'engagement entre la protection civile et une compagnie de protection aérienne se déroulera aujourd'hui à Chaumont. On verra la destruction totale du Grand hôtel sous les coups supposés de bombes et des flammes dans un contexte bien proche de la guerre (voir la «FAN» du 17 juin).

Hier, à la caserne de Colombier, les organisateurs de ces importantes «manœuvres» visant à tester la qualité de la collaboration entre la protection civile et l'armée, ont accueilli la presse. On a entendu, tour à tour, les explications données sur l'opération «Bellevue» par le lieutenant-colonel Gérard Stehlin, commandant de l'arrondissement territorial 16, les majors Alain Bauer, Louis-Georges Le Coultre, J.-D. Claude et MM. Claude Gaberel, chef de l'état-major civil du service cantonal de la défense, Pierre Blandinier, de l'Office cantonal de la protection civile et René Habersaat, chef local à Neuchâtel.

Le bataillon de protection aérienne 5 engagera une compagnie comprenant diverses sections, un groupe sanitaire et un détachement de chiens de catastrophe. Les deux sections PA seront composées de soldats neuchâtelois et jurassiens. La compagnie PA 101 est en principe affectée à la défense de La Chaux-de-Fonds et du Locle. De son côté, la protection civile engagera sur le terrain un détachement de deux sections (sauteurs-pompier et pionniers), un état major, des unités de transmission, un élément de renseignement et une section sanitaire. En tout, entre la PC et la troupe, 160 hommes ont été mobilisés depuis hier soir pour l'exercice d'aujourd'hui. A son terme, on contrôlera la valeur de l'engagement de la troupe, sa réaction devant les armes chimiques. Un plastron d'infanterie sera chargé de l'autodéfense et on espère que la phase de l'évacuation des blessés (des figurants) et de leur soin à un poste de premier

secours, aux Charmettes, se déroulera selon les prévisions.

Le lieutenant-colonel Stehlin et MM. Gaberel, Blandinier et Habersaat ont insisté sur l'importance de la collaboration, en cas de catastrophe naturelle ou de conflit armé, entre les unités de la défense civile et l'armée. Hier soir, on a testé surtout la capacité d'autodéfense de la troupe, car il s'agissait de prouver sa capacité de survie afin de pouvoir secourir la population civile éprouvée par des bombardements. Ce matin, les deux phases les plus importantes seront la mise à feu et la destruction des dépendances du Grand hôtel de Chaumont et du bâtiment principal. Ce sera spectaculaire. L'opération se déroulera de 8 h 30 à midi. Des mesures strictes de sécurité ont été prévues pour prévenir tout accident. Le service de sécurité sera commandé par le major Racle dont le bataillon de protection aérienne 10 a porté l'autre jour un avant-dernier coup fatal à cet hôtel.

J. P.

A Chaumont un charpentier tombe d'un toit

Un accident de travail s'est produit vers midi à Chaumont. Un ouvrier, M. Ulrich Aebly, domicilié à Marin-Epagnier, était occupé à monter une charpente au faite d'un bâtiment situé à proximité de l'auberge des Vieux-Bois lorsqu'il fit une chute d'une hauteur de quatre mètres. Transporté à l'hôpital des Cadolles par une ambulance de la police, M. Aebly souffre de dos et des jambes. On ignore les raisons de cet accident.

La recette de l'Amicale des chefs de cuisine de Neuchâtel et environs

Le pouding au chocolat

Cuire dans une casserole le lait avec le chocolat. Mélanger, dès l'ébullition, le tapioca et cuire à petit feu en remuant continuellement et doucement.

Le tapioca cuit, ajouter le sucre cristallisé et, en dehors du feu, le beurre par petits morceaux.

Lier le tout avec les jaunes d'œufs, puis ajouter délicatement les blancs battus en neige.

Beurrer et sucrer un moule à charlotte, y verser la préparation et cuire au four au bain-marie, à chaleur MOYENNE, pendant 45 à 50 minutes.

Servir le pouding tiède en le nappant d'une crème vanille parfumée au kirsch.

(Recueilli par G. Mt)

LA PLAIE...

C'est vite vu : combien de restaurants, à l'heure actuelle, ont à leur carte des desserts maison, fraîchement confectionnés chaque jour, renouvelés périodiquement, qui terminent de si belle manière un repas, même simple ? Jadis, on savourait une délicieuse tranche de tarte aux fruits, une crème caramel, un flan chocolat, une glace vanillée, une crème anglaise, une délicieuse pâtisserie, ou tout simplement des pommes au four fondantes arrosées de beurre et de marmelade. On cuisinait les desserts et c'est tout un art difficile.

Aujourd'hui, on nous tend partout cette carte de glaces industrielles fabriquées par tonnes, plus ou moins bonnes, et qui constituent le seul dessert de trop nombreux restaurants suisses.

SIMPLE À FAIRE ET DELICIEUX

Alors saluons comme elle le mérite la recette du chef de cuisine neuchâtelois Armand Montandon, jadis des Halles, aujourd'hui du Pavillon des Falaises, au port du Nid-du-Crô, un maître attaché aux vieilles recettes et qui nous livre ici celle du «pouding au chocolat» simple à faire et délicieux :

Il faut un demi-litre de lait, 100 gr. de chocolat, 100 gr. de tapioca, 100 gr. de sucre cristallisé et autant de beurre frais, 4 œufs.



Armand Montandon, du Pavillon des Falaises. (Arch.)

PESEUX : réfugié sur le balcon, le cambrioleur criait, criait...

Vers 17 h 45, hier, une habitante de Pesieux, domiciliée 4 Grand-Rue, s'est présentée à la gendarmerie de cette localité pour signaler que la vitre de la porte d'entrée de son appartement avait été fracturée et qu'elle n'osait pas entrer chez elle. Ses craintes étaient fondées : lorsqu'ils se rendirent sur place, les gendarmes tombèrent sur un inconnu qui avait bel et bien pénétré dans cet appartement.

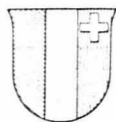
A la vue des gendarmes, cet homme voulut se saisir d'un objet mais il fut très rapidement ceinturé. Profitant pourtant d'un moment d'inattention des gendarmes, l'individu réussit à s'emparer d'un couteau de boucher qu'il avait sans doute camouflé auparavant et menaça les agents avant de se réfugier sur le balcon de l'appartement d'où, par ses cris, il amena le quartier. Les gendarmes ont dû appeler des renforts et ont pu enfin désarmer et maîtriser ce cambrioleur peu ordinaire. Il s'agit d'un ressortissant tunisien qui a été écroué.

Autres renforts : les premiers secours de Neuchâtel et de Pesieux qui ont été appelés pour endiguer une inondation car un robinet d'eau avait été cassé et l'eau se répandait dans l'appartement....

D'autres informations du bas du canton en page 6.

LA SUISSE Générale
Assurances
pour toutes vos assurances
André Furrer
Agent général
6 rue des Epancheurs
2001 Neuchâtel
Tél 038 24 52 22(23)

AVIS OFFICIELS



DÉPARTEMENT DE JUSTICE

Nous cherchons pour l'Office des poursuites de Neuchâtel, un

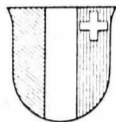
employé d'administration

(huissier)

Exigences : - formation commerciale complète - aptitudes à assumer des responsabilités.

Obligations et traitement : légau. Entrée en fonctions : à convenir.

Les offres de service manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae ainsi que des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées à l'Office du personnel de l'Etat, rue du Musée 1, à Neuchâtel, jusqu'au 25 juin 1982.



DÉPARTEMENT DE L'INDUSTRIE

A la suite de la mise à la retraite du titulaire, un poste d'

employé(e) d'administration

à la Caisse cantonale de compensation, à Neuchâtel, est à pourvoir.

Exigences : - formation commerciale complète (CFC)

- sens des responsabilités - esprit d'initiative - entregent - bonnes facultés de mémorisation et aptitudes à travailler avec les chiffres

Obligations et traitement : légau. Entrée en fonction : dès que possible.

Les places mises au concours dans l'Administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes. Pour tous renseignements complémentaires prière de prendre contact avec le directeur de la Caisse cantonale neuchâteloise de compensation, tél. (038) 24 26 12.

Les offres de service manuscrites accompagnées d'un curriculum vitae ainsi que des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées à l'Office du personnel de l'Etat, rue du Musée 1, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 30 juin 1982.

IMMEUBLES

A vendre à NEUCHÂTEL-EST VILLAS-TERRASSES 145 à 155 m² surface habitable. Grande terrasse avec vue étendue sur le lac et les Alpes. Grand séjour avec cheminée de salon. Cuisine habitable. Terminaisons au gré de l'acquéreur. Disponible début 1983. Nécessaire pour traiter dès Fr. 20.000.—. Coût mensuel dès Fr. 810.—, y compris charges.

NEUCHÂTEL-EST APPARTEMENTS EN PPE de 3 1/2, 4 1/2 et 5 1/2. Balcon avec vue sur le lac. Cuisine agencée. Garage individuel. Construction soignée. Terminaisons au gré de l'acquéreur. Disponible début 1983. Nécessaire pour traiter dès Fr. 20.000.—. Coût mensuel dès Fr. 810.—, y compris charges.

NEUCHÂTEL-EST VILLA JUMELÉE NEUVE de 5 pièces. Grand sous-sol. Jardin et terrasse avec vue sur le lac. Garage avec accès direct dans la maison. Construction soignée. Situation calme et ensoleillée. Disponible tout de suite ou à convenir.

NEUCHÂTEL (5 mn. du centre) DÉPÔT en construction, d'une surface de 350 m² et de 3 m de hauteur. Divisible. Situation centrale. Accès aisé. Disponible septembre 1982.

CORCELLES-près-CONCISE MAISON FAMILIALE en bon état comprenant : 1 appartement de 2 pièces, 1 appartement de 3 pièces, 2 chambres indépendantes, 1 hangar, 2300 m² de terrain. Accès facile, magnifique vue sur le lac et les Alpes. Prix d'expertise Fr. 247.000.— Pour traiter, s'adresser à



Gestion commerciale et immobilière Tél. (038) 24 47 49, J.-J. Lallemand 5, Neuchâtel

Au centre du Locle ! à vendre, proximité Migros, poste et de tout petit immeuble simple de 4 appartements loués et bon marché avec jardin et garage. Incroyable : Fr. 135.000.— Capital nécessaire : Fr. 45 à 50.000.— Exceptionnel pour peintre, artisan, installateur ou privé. Agence immobilière Claude Butty & Cie Estavayer-le-Lac. Tél. (037) 63 24 24.

À VENDRE À NEUCHÂTEL dans une magnifique situation dominant le lac et les Alpes, à proximité des transports publics, des écoles et magasins. APPARTEMENTS 5 ET 6 PIÈCES agencement luxueux, séjour de 35 m² avec cheminée de salon, cuisine agencée, frigorifique de 240 l avec congélateur, lave-vaisselle, hotte de ventilation, coin à repas indépendant, etc... Excellente isolation phonique et thermique, grand balcon. Avec chaque appartement, garage et place de parc. FINANCEMENT ASSURÉ DÈS Fr. 295.000.— Seiler & Mayor SA Promenade-Noire 10 Neuchâtel, tél. 24 59 59

2074 Marin Rue Bachelin 8 Tél. 038 33 20 65 Régie Michel Turin SA Diplôme féd. de régisseur et courtier A vendre dans le haut de Saint-Blaise MAISON JUMELÉE DE 6 PIÈCES Salon-coin à manger avec cheminée, 4 chambres à coucher, 2 salles d'eau, garage, terrain aménagé. Prix de vente Fr. 415.000.— Régie Michel Turin SA 2074 Marin Rue Bachelin 8 Tél. 038 33 20 65

Particulier vend Chalet Situation unique Jura neuchâtelois. Les Cernets - Verrières. Adresser offres écrites à FW 1016 au bureau du journal. A vendre, éventuellement à louer dans maison de copropriété au bord du lac de Neuchâtel, ravissant studio cuisine, grande terrasse. Eventuellement avec garage. Faire offres sous chiffres D-05-304.400 à Publicitas, 3001 Berne. A vendre magnifique TERRAIN ÉQUIPÉ avec vue sur le lac et les Alpes, en bordure de forêt. Faire offres sous chiffres DJ 1115 au bureau du journal. A vendre aux Collons/Valais

BEAU CHALET à vendre à VILLARS-BURQUIN. Vue panoramique, arborisée et clôturée, chauffage électrique, comprenant : 1 salle de séjour avec cheminée, cuisine agencée, 3 chambres à coucher, 2 salles d'eau, 1 carnot-set, galetas, local et place parc privée. Tél. (024) 21 44 42. A vendre à NODS : maison familiale construction 1952, comprenant 5 1/2 chambres, grande cuisine, W.-C., salle de bains, 2 caves, lessiverie, garage, grand atelier de bricolage, 1060 m² de terrain. Avec vue imprenable sur les Alpes et à 2 minutes du télésiège. Tél. (032) 85 18 13 de 19 h à 20 h. A vendre à Cernier commerce de vélos et motos, avec station service à colonnes libres, dans petite maison familiale sur rue principale. Ecrite sous chiffres Z 28-025616 Publicitas, 2001 Neuchâtel.

Propriété à vendre villa dominante à Sion avec piscine d'intérieur 1813 m² de parc, jardin et vigne, située à 10 minutes à pied du centre de la ville, avec vue imprenable sur la vallée du Rhône, les châteaux de Sion et les Alpes. Ensoleillement exceptionnel, de construction récente avec matériaux de premier choix, grand confort, 14 pièces principales et différentes annexes. Fr. 950.000.— d'hypothèques à disposition. Pour tous renseignements écrire sous chiffres 2431 B Ofa, Orell Füssli, Publicité S.A., case postale 3001 Berne.

A vendre à Coffrane en bordure d'une zone campagnarde 3 VILLAS de 5 pièces (style fermette) vendue y compris parcelle de 550 m². Clés en mains. 3 chambres à coucher, salon + coin à manger, 2 salles d'eau, cuisine agencée, cave et galetas. AMÉNAGEMENT AU GRÉ DE L'ACHETEUR. Entrée en jouissance : fin 1982. Pour traiter : OFFIMOB M. WALLINGER Fausses-Braves 1 - Neuchâtel Tél. (038) 24 70 65

appartement 2 pièces cuisine, entièrement équipée et meublée 50 m² environ, balcon 15 m², vue magnifique. A 50 m des remontées mécaniques. Tél. (027) 22 82 91, demander M. A. Minder.

A louer pour septembre 1982 quartier tranquille et ensoleillé (près du Musée d'ethnographie) maison familiale de 7 chambres AVEC DÉPENDANCES (bureaux). Belle terrasse et jardin d'agrément. Loyer Fr. 2000.— + charges. Etude Ribaux et von Kessel, avocats et notaires, Neuchâtel. Tél. (038) 24 67 41.

A vendre en haut du village de Tschugg près d'Erlach : ancienne maison paysanne registre foncier N° 130 : terrain 21,26 ares, maison d'habitation avec grange N° 33, verger et jardin potager. La maison est spacieuse et susceptible de transformation, belle situation élevée. Pour autres renseignements et offres : Notariat P. Walther, 3235 Erlach. Tél. (032) 88 16 81.

À VENDRE LES HAUTS-GENEVEYS magnifique situation ensoleillée et calme, vue panoramique sur le Val-de-Ruz, dégagement sur le lac et les Alpes VILLA DE 6 PIÈCES de style campagnard, importante partie jour avec living, coin feu, coin à manger, cuisine bien agencée, 2 salles d'eau, 3 ou 4 chambres à coucher, galerie, sous-sol, garage. SEILER & MAYOR SA Tél. (038) 24 59 59

A LOUER A louer Vignolants 6 et 29, Neuchâtel Beaux appartements 2 1/2 pièces dès Fr. 862.—, tout compris Bel appartement de 3 1/2 pièces 98 m², Fr. 1227.—, tout compris. Beaux appartements de 4 1/2 pièces 107 m², dès Fr. 1402.—, tout compris. Pour visiter M^{me} Bertschy, tél. 25 38 29 Vignolants 29. Gérance PATRIA, av. de la Gare 1, Lausanne. Tél. (021) 20 46 57. Dem. à louer Aide en pharmacie cherche studio ou petit appartement ouest ville ou Serrières. S'adresser à la pharmacie Coopérative Serrières. Tél. 31 34 04.

KAIFI SA Rue du Château 21 2034 Peseux Tél. 038/31 55 15 (16) AGENCE MOBILIÈRE ET IMMOBILIÈRE DU CHÂTEAU A vendre dans l'immeuble totalement rénové à l'angle rue du Seyon/rue des Berclès, à Neuchâtel LOCAUX COMMERCIAUX pour magasins de 42, 92 et 98 m², avec vitrines sur la rue du Seyon. Disponibles tout de suite.

A louer ou à vendre, dans petit immeuble en PPE, à Cortaillod appartements 4 ou 5 pièces dès Fr. 200.000.— (financement assuré, demi-logs) comprenant : grand séjour, cuisine équipée, 2 salles d'eau, 3 ou 4 chambres à coucher, balcons et place de parc dans garage collectif. Chauffage à gaz à basse température, possibilité de chauffer au bois par fourneau individuel. Construction soignée, bonne isolation thermique et phonique. Tél. 24 06 14.

A vendre à Fenin, dans un cadre campagnard, à 7 minutes de Neuchâtel, appartement de 4 pièces cheminée de salon. Cuisine habitable, balcon. Situation tranquille, vue imprenable sur le Val-de-Ruz. Services publics à proximité. Prix de vente : Fr. 208.000.—, y compris garage et place de parc. Faire offres sous chiffres J 28-502785 à Publicitas, Treille 9, 2001 Neuchâtel.

A vendre à Neuchâtel-ouest (quartier des Charmettes) IMMEUBLE FAMILIAL ANCIEN entièrement modernisé et rénové de 7 chambres avec petit jardin. Etude Ribaux et von Kessel, avocats et notaires, Neuchâtel. Tél. (038) 24 67 41.

A vendre dans quartier résidentiel, sur les hauts de Saint-Blaise, vue panoramique imprenable splendide villa de 8 pièces comprenant 6 chambres à coucher, salon, salle à manger, cuisine, 3 salles d'eau. Surface habitable 210 m² + sous-sol, dépendances et garage double. Prix de vente : Fr. 850.000.— S'adresser à : Régie Michel Turin S.A. Bachelin 8, 2074 Marin. Tél. (038) 33 20 65-45.

A vendre À NEUCHÂTEL VILLA-TERRASSE Conditions intéressantes. Faire offres sous-chiffres CI 1114 au bureau du journal.

Particulier vend à Neuchâtel centre-ouest MAISON FAMILIALE jumelée 6 pièces, garage, jardin et terrasse, Fr. 470.000.—. Avec vue, école et transports publics à proximité immédiate. Tél. 25 61 60.

À VENDRE à Boudevilliers, dans immeuble « La Résidence », un magnifique appartement de 4 1/2 pièces : Fr. 240.000.—. Fonds propres nécessaires pour traiter : Fr. 25.000.—. Pour tout renseignement, s'adresser à : Fiduciaire J.-R. Moor, tél. (038) 41 26 89.

RÉSIDENCE LES VIGNES LE LANDERON Un succès sans précédent dans le domaine de la PPE (Propriété par étage). Déjà 18 appartements vendus ! Il ne reste plus que quelques 3 1/2 pièces. Fonds propres nécessaires pour traiter dès Fr. 21.000.— (y compris garage et place de parc) Coût mensuel Fr. 1015.— (toutes charges comprises). N'HÉSITEZ PAS PLUS LONGTEMPS. CONTACTEZ NOTRE AGENT CANTONAL. Tél. (038) 25 94 94. HABITATIONS POUR TOUS SA 44, av. du Général-Guisan CH-1009 Pully/Lausanne Tél. (021) 29 61 38

À VENDRE À NEUCHÂTEL, directement du propriétaire, dans zone résidentielle, transports publics à proximité superbe appartement de 4 1/2 pièces, vaste séjour avec cheminée, deux salles d'eau, cuisine agencée, dépendances, chauffage au gaz indépendant. Financement assuré. Ecrire sous chiffres JM 1102 au bureau du journal. 67405-122

ACHETEZ VOTRE APPARTEMENT À COLOMBIER dans un cadre exceptionnel. Exemple : 3 pièces dès Fr. 139.000.— Pour traiter 10% de fonds propres seulement ! Tranquillité absolue. Balcon et cheminée de salon. LA NATURE À VOS FENÊTRES Agence cantonale : tél. (038) 25 94 94

A vendre quartier La Coudre bel appartement 2 pièces 76 m² avec salle de bains et cuisine agencée, grand balcon, cave 8 m². Vue imprenable sur le lac et les Alpes. Prix Fr. 152.000.—. Tél. (038) 33 12 36. A vendre à Cressier terrain à bâtir pour villa individuelle ou jumelée. Fr. 75.—, le m². Adresser offres sous chiffres H 28-502784 Publicitas, Treille 9, 2001 Neuchâtel.

LOCATION D'UTILITAIRES Tél. (038) 36 14 55

ATTENTION ! 32% Livraison directe de la fabrique chez vous achetez vos appareils ménagers AEG - MIELE - BOSCH - ROTEL - BBC - SIEMENS - BAUKNECHT, etc. et grâce au système de vente directe, bénéficiez d'un rabais allant jusqu'à 32% Nos appareils n'ont jamais été exposés. Crédit avantageux, garantie d'usine. Livraison GRATUITE, installation par nos soins, ainsi que le service après-vente MEME RABAIS POUR PAIEMENT EN 3 VERSEMENTS RENSEIGNEZ-VOUS, CELA NE COÛTE RIEN

INSTITUT MANAGEMENT ET INFORMATIQUE Sainte-Beuve 4, 1005 Lausanne Cours de programmeur(euse) À NEUCHÂTEL : ouverture le 18 septembre. Inscription dès maintenant. Nombre de places limité. Tous les samedis matin. Facilités de paiement. Sainte-Beuve 4 (Marterey) - tél. 021 23 44 84

Alimentation complète ? centre bionique Votre spécialiste : AU FRIAND Faubourg de l'Hôpital 1 NEUCHÂTEL (038) 25 43 52.

E. RUCHTI Instruments de musique Vente et réparations SAINT-BLAISE, Rue des Moulins 5 Tél. (038) 33 49 37. FAN-L'EXPRESS Direction : F. Wolfrath R. Aeschelmann Rédacteur en chef : J. Hostettler

Profitez DES MINI-PRIX chez Savoie-Petitpierre s.a.

Rue de l'Hôpital 18, Neuchâtel

CONFECTION DAMES

Manteaux mi-saison dès 150.—
 Manteaux de pluie dès 50.—
 Robes d'été dès 50.—
 Jupes dès 30.—
 Blouses dès 20.—
 Pantalons Ray Marjory dès 60.—
 Autres marques dès 5.—
 Pulls, T-shirts dès 10.—
 Cardigans, vestes laine dès 25.—

71020-110

LINGERIE DAMES

Robes de chambre dès 80.—
 Chemises de nuit dès 10.—
 Pyjamas dès 20.—
 Chemisettes Hanro dès 8.—
 Slips Valisère dès 3.—
 Combinaisons Valisère dès 10.—
 Costumes de bain dès 50.—
 grandes tailles dès 5.—
 Bikinis

CHEMISERIE

Chemises Resisto dès 15.—
 Pyjamas Scherrer dès 40.—
 Robes de chambre dès 90.—
 Peignoirs de bain dès 100.—
 Pulls chemises coton dès 30.—
 Cravates pure soie dès 5.—
 Socquettes Trèfle dès 3.50

VÊTEMENTS D'ENFANTS

Robes dès 15.—
 Pantalons dès 10.—
 Salopettes courtes dès 15.—
 Bermudas dès 20.—
 Pulls, T-shirts dès 15.—
 Maillots de bains, bikinis Absorba dès 15.—
 Chapeaux dès 8.—
 Manteaux de pluie Layette Molli dès 25.—
 fil mercerisé dès 10.—

Aigle
 au quartier du Cloître

Grande Brocante

26 et 27 juin, de 8 h à 20 h. - 40 EXPOSANTS
concours de photos La Brocante d'Aigle

« Sur le vif » - 18 Magnums à gagner noir-blanc et couleurs, règlement sur place
MARCHÉ AUX PUCES DES ENFANTS
 L'après-midi des 2 jours, dès 14 h.
 S'inscrire chez Dominique Thomsen.
 Cantines Parcs à voitures

VACANCES BALNÉAIRES AU SOLEIL DE L'ESPAGNE
BENICASIM
 VOYAGE EN CAR 9 JOURS du 10 au 18 juillet PRIX Fr. 708.—
 VOYAGES Neuchâtel, St-Honoré 2 25 82 82
WITTEWER Couvet, St-Gervais 1 63 27 37

OFFRES D'EMPLOIS

Etablissement cherche
TECHNICO-COMMERCIAL
 avec formation d'architecte ou similaire pour métrés sur chantiers afin d'établir nos offres à Genève. Connaissance de l'allemand souhaitée. Libre de voyager occasionnellement en Suisse alémanique. Bons revenus pour personnes stable et dynamique âgée de 30-40 ans.
 Faire offres de service avec curriculum vitae, photo et dernier salaire à U-N, case postale 967, 1211 Genève 3.

Haute Coiffure Tony
 Bienne, rue de la Gare 1, cherche
coiffeuse/coiffeur
 pour dame ou mixte, qualifié(e) et expérimenté(e).
 Tél. (032) 22 60 30, dès 19 h (032) 51 50 25.

A remettre à NEUCHÂTEL, dès le 30 juin 1982
conciergerie
 partielle d'un immeuble moderne de 3 étages, appartement de 3 pièces à disposition. Convientrait à couple retraité.
 Gérance SCHENKER MANRAU S.A., av. Fornachon 29, Peseux. Tél. 31 31 57.

HEINZ U. FIVIAN
 CONSEILS EN PERSONNEL - PERSONALBERATUNG
 EN GENEVREX, 1772 GROLLEY FR O37 45 17 24
 Mandaté par un centre de calcul situé à Fribourg, je cherche des
analystes-programmeurs
 afin de renforcer l'équipe existante. D'importants projets (télé-traitement et un système de gestion de base de données) nécessitent l'engagement de nouveaux collaborateurs qualifiés. Si vous avez quelques années d'expérience dans la programmation, vous trouverez un champ d'activité dans une petite équipe de travail. Vous aurez l'occasion de développer des sous-projets de manière autonome. Mon client offre une grande sécurité sociale et une rémunération compétitive.
 Les candidats(tes) attirés(ées) par une tâche passionnante sont priés(ées) de se mettre en relation avec M. Fivian qui traitera leur demande avec discrétion.

Médailles et orfèvrerie
peka
 PRÉSENTENT
 des couverts aux lignes pures et élégantes, métal argenté à l'argent fin
 Demandez notre catalogue « Nouvelle collection »
VENTE DIRECTE À LA SALLE D'EXPOSITION DE NOTRE USINE
PAUL KRAMER NEUCHÂTEL SA
 Maillefer 15, NEUCHÂTEL, tél. (038) 25 05 22

FAVRE Excursions Rochefort
 MERCREDI 23 JUIN
LE MONT PÉLERIN - LA CORNICHE
 dép. 13 h 30, part. Fr. 28 50, AVS Fr. 23 50
 Renseignements - Inscriptions
 Tél. 45 11 61 72451-110

CLUB PRIVÉ
 cherche encore quelques membres, couples ou personnes seules.
 Ecrire sous chiffres 87-134
 Assa Annonces Suisses S.A., fbg du Lac, 2001 Neuchâtel.

Tondeuses à gazon
 modèles de démonstration ou occasions sérieuses dès Fr. 150.— à voir chez
LOISIRS Colombier
 72375-110

LA BONNE FRITURE
 au PAVILLON DES FALAISES
 Tél. 25 84 98
 62140-110

10 TV couleur Philips
 grand écran, état de neuf, 6 mois de garantie. Fr. 500.—
 Tél. (037) 64 17 89.
 61469-110

MACHINES UNIVERSO
 Pneumatique-Hydraulique
AIR COMPRIMÉ
 Vous trouverez à cette adresse un large choix de
 - Traitement d'air (CPOAC)
 - Raccords (Legris)
 - Tubes nylon
 - Vérins Ø 4 à 500 mm
 - Distributeurs
 - Pédales, tables tournantes
UNIVERSO SA N° 30
 Rue du Locle 30
 2300 La Chaux-de-Fonds
 Tél. (039) 26 06 06
 Places de parc à proximité.

Economiser avec Denner, c'est voir double: 150000 bouteilles de Côtes-du-Rhône à 2.85. 100000 bouteilles de sirop de framboises à 2.75.

mis en bouteille dans la région de production



SUPER-HIT DENNER
Côtes-du-Rhône, a.c., 1981. Pour vous, DENNER a importé 150 000 bouteilles de ce vin fruité. Mais oui! 7 dl, seulement au lieu de 3.95. **2.85**
6 bouteilles de 7 dl en cartons originaux seulement au lieu de 23.70. **17.10**
Sirop de framboises DENNER. Plus avantageux que jamais, grâce à nos achats massifs: 100 000 bouteilles vous attendent. 1 l, seulement au lieu de 3.50. **2.75** (+.-.50 de dépôt).
 Deux Super-Hit qui feront un malheur — mais pas dans votre portefeuille.

Détergers DENNER
Bio-Scala, la lessive complète DENNER pour tous les programmes compris entre 30° et 95°. Idéale pour le trempage, le pré-lavage et le lavage. 5 kg, seulement **9.85**
Sentimat, la lessive universelle DENNER pour toutes les températures. Maintenant avec la «Puissance Bleue»! 10 kg, seulement **15.90**
Nouveau chez DENNER
LIZ, la nouvelle lessive universelle liquide sans phosphate qui élimine imputoyablement chaque tache. Pré-lavage superflu. 2 l, seulement **8.95**
Détergers de marques
OMO avec le nouveau système TAED: agit plus à fond — supérieur à 60°. Jusqu'à présent, 5 kg coûtaient 17.70. DENNER vous l'offre maintenant en permanence au prix écrasé de **14.90**
Dixan, pour le pré-lavage et le lavage. Programmé de «froid» à «bouillant». Jusqu'à présent, 5 kg coûtaient 15.85. DENNER vous l'offre maintenant en permanence au prix écrasé de **12.60**
Persil — et l'on sait ce que l'on a! Jusqu'à présent, 4 kg coûtaient 13.70. DENNER vous l'offre maintenant en permanence au prix écrasé de **10.90** (2.73 par kg)
Multi-Niixa rationalise la lessive. Niixa? — Il n'y a que ça! Jusqu'à présent, 5 kg coûtaient 16.40. DENNER vous l'offre maintenant en permanence au prix écrasé de **14.20**
Protector, la lessive universelle pour le blanc et la couleur recommandée par tous les grands fabricants de machines à laver. Nouvel emballage de 4 kg. DENNER vous l'offre en permanence au prix écrasé de **12.40** (3.10 par kg)

NOUS SOMMES TOUJOURS PLUS AVANTAGEUX

	Index national (juin 81)	DENNER (juin 82)
100 g de chocolat au lait	1.36	-70
2 dl de crème à café	1.25	-105
1 l d'eau minérale	-.67	-.40
1 l d'huile d'arachide	4.94	4.10
500 g de nouilles aux œufs frais	1.90	1.35
1 l de Lait Drink UHT (partiellement écrémé)	1.35	1.30

DENNER SUPERDISCOUNT

DI-26/22 682 Valable dès le 22.6.82

CHRONIQUE DU VAL-DE-RUZ

Assemblée du « FC-Fontainemelon » Le club cherche un gardien de but

De notre correspondant :

L'assemblée générale du « FC-Fontainemelon » a eu lieu récemment en présence de 35 membres. Le procès-verbal lu par M^{me} F. Colin a été approuvé par l'assemblée. M. Capt donna ensuite connaissance de la situation financière du club, qui n'appelle d'ailleurs aucun commentaire. Pour M. J.-C. Cuche, trésorier, les finances du club se portent bien. Chaque membre a d'ailleurs reçu un rapport détaillé des comptes. Les frais généraux sont en diminution de plus de mille francs ; au contraire, les frais d'arbitrage augmentent ; les dépenses d'équipement sont tenues à un niveau raisonnable. Quant aux recettes diverses, elles progressent grâce au loto et à la cantine. L'ensemble des comptes est ensuite adopté.

Pour le président, M. J.-M. Chopard, les buts ont été atteints. Les deux équipes se sont maintenues en troisième ligue. Néanmoins, il demanda aux joueurs de respecter les consignes des entraîneurs avant de remercier toutes les personnes participant à la vie du club.

FONTAINEMELON

Au Conseil général

(c) Mme Audrey Luthi et M. François Rappo ayant quitté la localité, ils seront remplacés au législatif par Mme Muguetta Jaquet, cinquième suppléante de la liste socialiste et par M. Thierry Horger, présenté par le groupe socialiste.

Toutes les musiques du canton...

(c) Avant que ne se déroule, lors du week-end suivant, la fête cantonale des musiques, les deux ensembles du coin offriront un concert le vendredi 25 juin en soirée à la salle de spectacles, concert qui leur servira d'ultime répétition. La fanfare de Chézard-Saint-Martin sera dirigée par M. D. Robert et « L'Ouvrière », de Fontainemelon, par M. J. Blandinier.

Course de la société de gymnastique

(c) Chaque année, en juin, la société de gymnastique hommes de Fontainemelon organise sa traditionnelle course. Partis de bon matin, les participants ont suivi, à pied, l'itinéraire suivant : Fontainemelon, les Loges, La Serment, le Mont-Racine, Tête-de-Ran, La Tourne, Rochefort.

Le président se voit ensuite confié un nouveau mandat. Le comité, à la suite de la démission de M. Vietti, est constitué comme suit : M. C. Devaud, responsable des juniors ; M^{me} F. Colin, secrétaire ; M. J.-C. Cuche, trésorier ; MM. P.-A. Clottu et D. Vanelli, membres ; MM. Brunner et Isquierdo, vérificateurs des comptes, M. Froidevaux, suppléant ; M. J. Favre, chef du matériel.

« Il est fastidieux de rédiger un rapport sur l'activité des juniors pendant la période du « Mondial », aussi je serai bref », dit M. Devaud, responsable de leur entraînement. Les trois équipes des catégories B, C et D se sont insensiblement hissées dans les groupes « forts ». Une prise de contact entre les nouveaux joueurs, les parents et les entraîneurs aura lieu le 1^{er} juillet.

Le président voit la prochaine saison avec confiance. A la condition de trouver un gardien de but ! Avec 125 membres, le club peut facilement constituer deux équipes de 3^{me} ligue, une de vétérans et quatre de juniors. MM. Loriol et Dubois entraîneront respectivement l'équipe 1A et 1B, MM. Arigo et Bigler, s'occuperont des juniors A, M. Chopard des juniors B, M. Froidevaux de la catégorie C et M. Clément des juniors D.

H.

Un pasteur s'en va

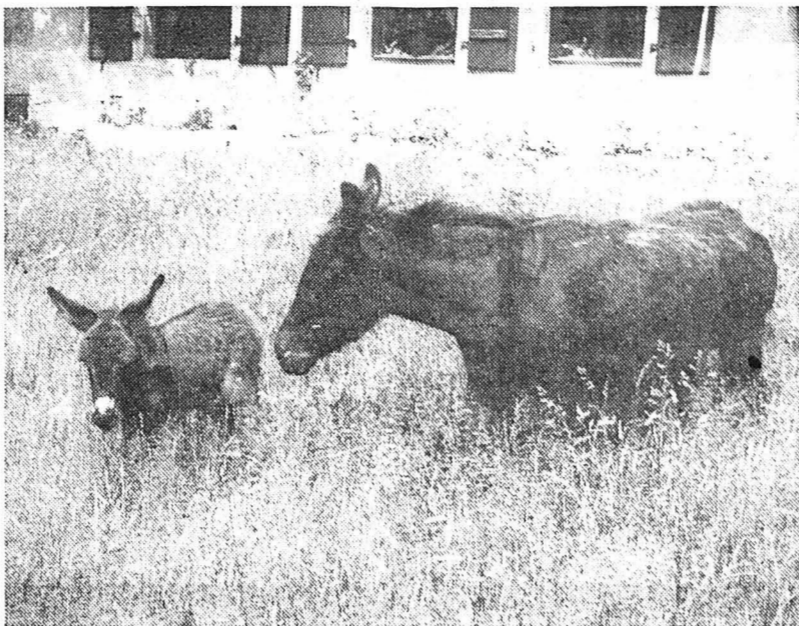
(c) M. Jean-Pierre Barbier, pasteur intérimaire des foyers de Fontainemelon et des Hauts-Geneveys, quittera ses fonctions prochainement. Il sera remplacé par un jeune pasteur, M. Robert Grimm, de Nods, qui assumera cette fonction pendant une année.

CARNET DU JOUR

Permanence médicale : Votre médecin habituel.
Soins à domicile : tél. 53 15 31, entre 11 h et 12 h, du lundi au vendredi.
Aide familiale : tél. 53 10 03.
Hôpital de Landeyeux : tél. 53 34 44.
Ambulance : tél. 53 21 33.
Société protectrice des animaux : tél. 53 36 58.

Musée régional : château de Valangin, ouvert de 10 à 12 h et de 14 à 17 h, lundi fermé ainsi que vendredi après-midi.

Le galop d'essai



Jimmy, vingt-quatre heures d'existence dans l'herbe folle et la paille douce, plein de vie dans les pattes, déjà maître en l'art de trotter, galoper et têter sa douce mère Ticky. Il est né à Serroue, et par ces temps de chevaux moteurs, le fait est plutôt rare.

(Avipress-P. Treuthardt)

Le chœur mixte paroissial de Cernier UNE SAISON BIEN REMPLIE

Le chœur mixte de la paroisse de Cernier va clore une saison qui aura été intense, sous la direction de M. Emile de Ceuninck. Il a d'ailleurs composé de nombreuses pièces qui plaisent tant aux chanteurs qu'aux auditeurs. En automne, après trois mois de préparation, le chœur, en collaboration avec celui de Malleray-Bévilard et le chœur catholique de La Chaux-de-Fonds, a interprété la célèbre Messe créole. Le concert a connu un très grand succès, tant à Cernier qu'à La Chaux-de-Fonds et à Malleray. Par ailleurs, le chœur participe régulièrement au culte de la paroisse.

Lors de l'assemblée générale, le chœur a renouvelé son comité, qui se présente comme suit :

M^{me} Marlyse Monnier, présidente ; M. François Favre, vice-président ; M^{me} Eliane Galfner, secrétaire ; M^{me} Heidi Favre, tré-

sorière ; M^{me} Méroz et M. Lantz, membres. Dimanche le chœur mixte a accompagné le pasteur Lantz au culte du matin à Fontainemelon.

Rédaction
FAN-L'EXPRESS
du Val-de-Ruz

Christiane Givord

2207 COFFRANE

Tél. 038 57 11 25

Télex : 35 395

OBSERVATIONS AÉROBIOLOGIQUES DE L'AIR

Date Neuchâtel 1982	7 au 8.VI	9.VI	10.VI	11.VI	12.VI	13.VI	14.VI
Grains de pollen (par m ³ d'air)							
1. Arbres et arbustes :							
Epicéa		5	1		5		3
Pin	26	16	21	20	22	10	18
Bouleau		1			2		
Chêne	13	5	4	13	5	2	3
Frêne/Orne						5	2
Hêtre		1					
Sureau	1		5	2			
2. Fleurs :							
Oseille			1		2		
Ortie	3		4				2
Plantain	3	1	3				
3. Graminées :							
Herbes diverses	40	56	35	52	3		5

Ce tableau ne reflète que partiellement les informations transmises par l'Institut de botanique de l'Université de Neuchâtel.

Une classe ferme à La Côtière-Engollon

(c) La commission scolaire de La Côtière-Engollon a siégé dernièrement sous la présidence de M. Bachmann. Comme prévu initialement la 3^{me} classe, qui avait été ouverte au début de l'année scolaire, sera fermée. En effet, les effectifs diminuant sensiblement, cette classe devenait superflue. L'année prochaine, les élèves seront donc répartis dans deux classes. L'une comprendra les trois premiers degrés et son effectif sera de 17 élèves. La classe des degrés quatre et cinq comptera 22 élèves.

L'actuel titulaire de la classe des « grands » ayant démissionné, il s'agit aussi de procéder à son remplacement. Il faut relever que la commission scolaire avait le choix, puisque ce ne sont pas moins de 34 offres de service qui lui sont parvenues. Finalement le choix s'est porté sur M^{lle} G. Boeckle. Celle-ci termine actuellement un stage d'une année à Thielle-Wavre dans une classe analogue à celle qu'elle devra reprendre à Vilars.

En ce qui concerne les courses scolaires, les enfants de la grande classe s'en iront deux jours. Le premier jour les conduira aux Ponts-de-Martel, puis au lac des Tailières. Après une nuit passée à La Brévine, le retour s'effectuera par La Chaux-de-Fonds. Quant aux petits, une torré aux Franches-Montagnes avec une promenade en char à pont à proximité de la réserve naturelle de la Gruère sera leur but d'excursion d'un jour.

Enfin l'expérience de la mini-fête de la jeunesse, sera renouvelée. Les élèves et leurs proches seront conviés à une pique-nique, puis différents jeux seront organisés. Cette manifestation aura lieu le 9 juillet.

Des « épreuves » au lieu d'examens !

(c) Les examens scolaires de fin d'année n'existant plus, le département de l'instruction publique vient d'imposer aux classes primaires des épreuves dites « de référence ».

Variables selon les degrés, ces épreuves permettent de fixer le niveau des classes par rapport à l'ensemble du canton à un moment bien déterminé. Elles permettent également aux enseignants de tirer d'utiles conclusions concernant leur classe et leurs élèves.

BOUDEVILLIERS

Résultat de la vente

Le comité de la Société de couture de Boudevilliers a procédé récemment à la répartition du bénéfice de la vente organisée lors de la foire.

Quoique légèrement inférieur à celui de l'an passé, le bénéfice net de 5700 fr. est très satisfaisant ; il a été réparti comme suit : Hôpital de Landeyeux : 4000 fr. ; œuvre des Missions : 1200 fr. ; classe de Boudevilliers : 100 fr. ; Noël des personnes âgées : 100 fr. ; le solde a été mis en réserve pour de futurs achats.

À NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

COLOMBIER

Ecole de musique

(c) L'école de musique de Colombier et environs organise régulièrement des cours, ce qui permet à des élèves de 10 ans et plus d'acquies des connaissances musicales en solfège ou en jouant d'un instrument à vent ou à percussion. Les élèves donneront une audition publique gratuite le 2 juillet, à la salle du Conseil général.

INFORMATIONS FERROVIAIRES

Une belle famille d'automotrices

Prolifique et durable lignée que celles des automotrices allemandes « ET-85-90 ». A l'origine, il s'agissait d'automotrices à vapeur des Chemins de fer bavaïrois qui furent transformés en automotrices électriques.

Le matériel étant bon, on fabriqua quelque 150 motrices et remorques dont les caisses subirent quelques transformations, notamment la suppression du compartiment haute tension et son remplacement par une soute à bagages ou la condamnation, sur les modèles les moins anciens, des portes d'intercirculation. C'est cette nouvelle version que propose Roco en HO. Le mécanisme est naturellement resté le même et le moteur « can » attaque toujours les deux essieux extrêmes par transmission à cardans. Le roulement est très doux, la vitesse raisonnable. Que demander de mieux ?

CORTAILLOD

Succès de la kermesse scolaire

(c) Après tant d'averses les jours précédents, le soleil était au rendez-vous samedi pour assurer le succès de la vente-kermesse de l'école primaire organisée par le corps enseignant et la commission scolaire au profit des fonds divers : courses, camps de ski, achats de matériel, etc.

Pour la troisième année consécutive, l'ambiance sonore était assurée grâce au dynamique orchestre « The 68 Jazz-band » formé d'enseignants du canton et dirigé par M. Jean-Michel Kohler, directeur d'école à La Chaux-de-Fonds et ancien habitant de Cortaillod. Sous la dénomination « portes ouvertes sur l'école - rallye pour les parents », les quatorze salles de classes s'offraient aux regards admiratifs des visiteurs. Tout au long du parcours, ceux-ci non seulement constataient le résultat du travail accompli et le génie de la créativité, mais étaient de plus invités à participer à un concours en répondant sur une feuille à des séries de questions d'observation et de réflexion. Des centres d'intérêts avaient été choisis tels par exemple : le travail de la vigne, la visite d'une chocolaterie, les photos aériennes, les cartes perforées, la lecture enregistrée, etc. Bravo au corps enseignant et aux enfants très motivés.

Dehors, chacun pouvait boire et manger et dépenser utilement son argent au profit de l'école. Une chorale d'élèves s'est produite à l'« aula » et des séances d'audio-visuels étaient inscrites au programme. En résumé, une journée bien réussie.

F.P.

CARNET DU JOUR

Université : 17 h 30. Colloque sur les problèmes de l'énergie animé par M. B. Saugy.

Institut de géographie : 8 h. Exposé de M. P. Mayor, conseiller juridique de l'Etat.

Place du Port : Cirque Knie.

Port du Nid-du-Crô : Régates.

Bibliothèque de la ville : lecture publique lundi de 13 h à 20 h ; du mardi au vendredi de 9 h à 20 h, samedi de 9 h à 17 heures.

EXPOSITIONS. - Musée d'art et d'histoire : Exposition des collections du musée.

Musée d'ethnographie : Exposition des collections du musée. « Collections passion ».

Musée d'histoire naturelle.

Ecole-club Migros : Sculptures de Ch. Martin Hirschy, Daniel Aeberli, peintre.

Galerie de l'Évole : Peintures et gravures neuchâteloises. Exposition de sept graveurs du Québec.

Galerie de l'Orangerie : Ariane Kriesi, dessins et peintures.

Galerie du Pommier : Exposition de sept graveurs du Québec.

Galerie de photos Ideas : Exposition José L. Calvo.

TOURISME. - Bureau officiel de renseignements : place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.

CINÉMAS. - Apollo : 15 h, 20 h, Reds. 12 ans. 2^{me} semaine.

Palace : 15 h, 20 h 45, Les uns et les autres. 12 ans. 18 h 30, Le facteur entre sans sonner. 20 ans.

Arx : 20 h 30, La mort en direct. 16 ans.

Reds : 20 h 45, Les 2 missionnaires. 12 ans.

Studio : 21 h, L'enfant du diable. 16 ans.

Bio : 18 h, 20 h 45, Le tambour. 16 ans.

CONCERT. - Jazzland : Trevor Richard Band.

Discothèque : Kim's club.

DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 4 h) L'ABC, L'Escal, La Rotonde, Frisbee.

DANCINGS (jusqu'à 2 h)

Big Ben bar, Red Club, Bavaria, Vieux-Vapeur, Play Boy (Thielle).

Parents informations : Tél. 25 56 46 le lundi de 20 h à 22 h et le jeudi de 14 h à 18 h.

Télébible : Tél. 46 18 78.

SOS Futures mères : (24 h sur 24 h) : Tél. 66 16 66, du lundi au vendredi.

Urgences : La main tendue, tél. 143 (20 secondes d'attente).

Office d'information sur le diabète : Tél. 24 11 52.

Permanence médicale et dentaire : En cas d'absence du médecin ou du médecin dentiste traitant, le N° de tél. 25 10 17 renseigne pour les cas urgents.

Soins à domicile : Centrale d'appels, tél. 24 33 44 (heures de bureau). Samedi, dimanche et jours fériés, renseignements par répondeur automatique.

Pharmacie d'office : Pharmacie Coopérative, Seyon 14. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 21 h. De 21 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies : région Bevaix - Boudry - la Côte, Pharmacie O. Tobagi, Colombier, tél. 41 22 63. Renseignements : N° 111

AUVERNIER

Galerie Numaga I : Jean-Michel Jaquet, œuvres récentes.

Galerie Numaga II : 4 peintres américains, œuvres récentes.

BEVAIX

Arts anciens : Théophile-Alexandre Steinlen, peintures, dessins, gravures.

LE LANDERON

Galerie Eric Schneider : Les artistes de la Galerie.

MARIN

Galerie Minouché : Maurice Humbert, huiles et dessins à la plume.

Galerie Club Marin Centre : Tapisseries de Thérèse Meyer.

PESEUX

Cinéma de la Côte : 20 h 30, Nathalie.

THIELLE

Novotel : Beat Wurgler, peintures et dessins.

FAN

L'EXPRESS

BULLETIN D'ABONNEMENT

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR

* jusqu'à fin septembre 1982 pour Fr. 41.-

* jusqu'à fin décembre 1982 pour Fr. 74.50

* MON ABONNEMENT EST RENOUVELABLE

tous les 3, 6 ou 12 mois, sauf révocation écrite.

(* SOULIGNER CE QUI CONVIENT)

Pour bénéficier de notre offre, les anciens abonnés « cessés payés » sont préalablement exigibles.

Je payerai à réception de votre bulletin de versement.

Nom : _____

Prénom : _____

N° et rue : _____

N° postal : _____ Localité : _____

Signature : _____

Veillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée affranchie de 20 centimes, à
FAN-L'EXPRESS
Service des abonnements 2001 NEUCHÂTEL

FAN FAN FAN FAN FAN



Prévisions pour toute la Suisse

Le courant d'ouest qui souffle en altitude sur l'Europe entraîne une série de perturbations de l'Atlantique aux Alpes.

Prévisions jusqu'à ce soir :

Pour toute la Suisse : il y aura encore quelques pluies la nuit, puis des éclaircies se développeront le matin. Ensuite le ciel sera à nouveau nuageux et des averses se produiront, parfois aussi des orages. La température à basse altitude sera voisine de 14 degrés la nuit et de 22 degrés l'après-midi. Limite du degré zéro vers 3400 mètres. Vent modéré du sud-ouest en montagne.

Evolution pour mercredi et jeudi : Mercredi ciel très nuageux, précipitations intermittentes, plus froid. Jeudi temps devenant ensoleillé à partir de l'ouest.

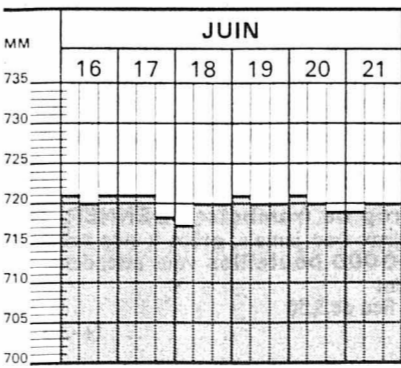
Observations météorologiques à Neuchâtel

Observatoire de Neuchâtel : 21 juin 1982. Température : moyenne : 17,4 ; min. : 15,5 ; max. : 19,3. Baromètre : moyenne : 719,9. Eau tombée : 1,2 mm. Vent dominant : ouest - sud-ouest ; force : faible à modérée. Etat du ciel : couvert et averses intermittentes depuis 11 heures.

Temps et températures Europe et Méditerranée

Zurich : très nuageux, 18 degrés ; Bâle-Mulhouse : très nuageux, 20 ; Berne : pluie, 18 ; Genève-Cointrin : pluie, 18 ; Sion : pluie, 19 ; Locarno-Mottis : averses de pluie, 22 ; Saclis : pluie, 4 ; Paris : très nuageux, 23 ; Londres : pluie, 17 ; Amsterdam : très nuageux, 16 ; Francfort : très nuageux, 20 ; Berlin : très nuageux, 18 ; Hambourg : très nuageux, 15 ; Copenhague : très nuageux, 14 ; Oslo : très nuageux, 10 ; Istanbul : beau, 25 ; Athènes : beau, 28 ; Palerme : beau, 36 ; Rome : beau, 27 ; Milan : très nuageux, 26 ; Nice : beau, 26 ; Palma : beau, 27 ; Lisbonne : très nuageux, 23 ; Las-Palmas : beau, 22 ; Tunis : beau, 36 ; Tel-Aviv : beau, 31 ; Madrid : beau, 29.

PRESSION BAROMÉTRIQUE À NEUCHÂTEL



Niveau du lac
le 21 juin 1982
429,43



100% NATURELLE

LE LOCLE

ÉTAT CIVIL

Naissance: Zwahlen, Sarah, fille de Zwahlen, Frédy Christian et de Anne Lise, née Bessire. Mattina, Agostino, fils de Mattina, Paolo et de Chiarina, née Cerri. Thorax, Lorin Maxime Alexandre, fils de Thorax, Michel Joseph et de Nicole Dolores Raymond, née Rubin.

nuel et Forino, Anna Maria; Grütter, Alain Jean Maurice et Vuillemin, Damienne Edme Genevieve; Roche-Mercédith, Philippe Jules et Gobat, Françoise; Di Francesco, Roberto et Medico, Maria Antonietta; Robert-Tissot, Willy Laurent et Lehner, Elisabeth; Yannopoulos, Stéphane Robert et Perrin, Bernadette Maria; Dubey, Bernard André et Bastide, Anne-Catherine; Matthey-de-L'Écluse, Michel et Jeudy, Claudine Andrée.

AVIS DIVERS

MAINTENANT nous avons une sympathique barmaid elle se fera un plaisir de vous servir le verre de l'amitié le JEUDI exposition ouverte jusqu'à 23 h. Garage Lanthemann

De la Recorne au Musée de plein air à Ballenberg: une ferme attend toujours

Située en dessous de Pouillerel, près de La Chaux-de-Fonds, une ferme a été mise en «attente». Un terme peut-être par trop militaire pour une opération toute civile qui verrait, qui verra, ce bâtiment dénommé Recorne 35 gagner prochainement le Musée suisse de plein air à Ballenberg.

Pour avoir eu l'occasion de visiter ce musée, à un jet de pierre de Brienz, nous osons affirmer qu'ici le temps ne compte plus. Chaque maison, chaque poutraison, chaque emplacement font l'objet d'un soin infini. Ce que nous découvrons, c'est le passé tel qu'il fut, c'est le

présent dans sa reconstitution, c'est l'avenir dans ce charme discret qui n'enlève rien à la réalité. Cette bâtisse située dans le quartier du Chapeau-Rabli, aurait dû disparaître, victime d'un plan de lotissement. L'Association pour la sauvegarde du patrimoine de Montagnes neuchâteloises, la section du Heimatschutz, d'autres encore ont œuvré pour mettre à l'abri cette forme d'habitat paysan du Jura neuchâtelois du milieu du XVI^e siècle.

Vie politique

Les socialistes et le Moyen-Orient

(c) Dans un communiqué, la section de La Chaux-de-Fonds du parti socialiste, précise que que son comité «suit avec les plus vives préoccupations l'évolution de la situation au Moyen-Orient. Il dénonce avec la plus grande vigueur autant les attentats terroristes et la guerre larvée menée par les Palestiniens contre l'Etat et la population d'Israël que l'invasion du Liban par l'armée israélienne et le type de guerre voulu par M. Begin avec la secrète approbation des grands et du monde arabe.

Les socialistes chaux-de-fonniers réaffirment leur conviction que les deux communautés, israélienne et palestinienne, ont droit à l'existence et que seuls le respect du droit international et la négociation permettront de réparer deux erreurs historiques: la non-reconnaissance d'Israël par les Etats arabes et la non-reconnaissance par l'Etat hébreu du peuple palestinien et de ses légitimes revendications.

C'est sans par leurs principes humanitaires, de justice et de paix que les socialistes jugent indispensables le retrait immédiat de toutes les troupes du Liban et l'ouverture de négociations entre les parties concernées pour parvenir à un règlement pacifique et durable du problème existant. Ils souhaitent que les grandes puissances oublient leurs intérêts égoïstes et hégémonistes et favorisent enfin l'établissement d'un paix juste qui préserve les populations de ces régions des souffrances endurées depuis de trop longues années.

Le Musée de Ballenberg, avec sa meilleure volonté, ne dispose pas de ressources financières illimitées. Or, cette ferme mérite de représenter notre patrimoine jurassien. Une collecte lancée tant auprès du canton, des communes que de privés, a permis de réunir près de 300.000 francs. L'ultime étape? La disponibilité des artisans de Ballenberg. Aux dernières nouvelles, le transfert pourrait être effectué cet automne encore. D'ici là, une visite dominicale dans la région de Brienz serait à inscrire à l'agenda des amoureux d'une nature intacte. Une simple proposition, bien sûr, car si le Romand ignore encore qu'il existe une Suisse allemande accueillante, d'autres touristes, les Japonais en particulier, ont déjà fait leur choix...

Feu dans un garage: dommages importants

(c) Hier, peu avant 14 h 30, les premiers secours ont dû intervenir au N° 12, de la rue Charles-Humbert, où une épaisse fumée sortait d'un garage. Les hommes se sont trouvés en présence d'un violent feu qui avait pris naissance dans un stock d'habits. Le contenu du garage ainsi que les installations électriques et les portes ont été détruits. Les causes, pour l'heure, sont inconnues.

Prochaine séance du Conseil général Plus d'un million pour acheter et rénover la Maison du peuple

Le Conseil général de La Chaux-de-Fonds, qui siège ce soir à l'Hôtel de Ville ne manquera pas de sujets de conversation. Que l'on en juge, avec un ordre du jour qui, à la veille des vacances, risque de prolonger la séance fort tard.

Il s'agira tout d'abord de remplacer M. Pierre-André Lienhard à la commission de la Bibliothèque. Puis on abordera les rapports du Conseil communal.

Le premier traite d'un échange de terrain aux Endroits. Le deuxième vient à l'appui d'une demande de crédit de 250.000 fr. pour l'aménagement de locaux et la reconstruction de divers services à l'Hôpital; le troisième concerne une demande d'autorisation d'acquisition des immeubles Parc 73-75 (immeubles de la Maison du peuple) par la reprise des hypothèques (590.000 francs) et d'une autorisation de crédit de rénovation de 650.000 francs. Dans ce domaine, on peut s'attendre à quelques débats

nourris, voire à un renvoi à une commission.

Toujours dans les rapports de l'exécutif, celui à l'appui d'une demande de crédit d'investissement de 250.000 fr. (deuxième tranche) devant permettre la poursuite des travaux de recherche d'eau potable à la Renouillère (vallée de la Brévine). Un thème qui ne passera pas inaperçu en fonction des sommes déjà consenties jusqu'ici...

Et puis encore, les 140.000 fr. nécessaires pour la création de locaux sanitaires destinés aux utilisateurs des terrains de sport de Beau-Site. On les attendait, certes, mais dans ce programme d'avant-été, ils risquent de figurer au chapitre des viennent-ensuite. Tout comme l'acceptation d'une donation immobilière de M. Alfred Olympi, comme des motions de M. Kobza (ordures ménagères) et Campovono (éducation des propriétaires de chiens).

CARNET DU JOUR

LA CHAUX-DE-FONDS CINÉMAS Corso: 21 h, Un justicier dans la ville N° 2 (18 ans). Eden: 18 h 30, Pornotissimo (20 ans); 20 h 45, La cage aux folles N° 2 (16 ans). Plaza: 21 h, Gallipoli. Scala: 20 h 45, Y a-t-il un Français dans la salle? (18 ans). TOURISME. - Bureau officiel de renseignements: 11, rue Neuve, tél. (039) 22 48 21. DANSE ET ATTRACTIONS Cabaret Rodéo: 21 h 30 - 4 heures (sauf dimanche). Le Scotch: 21 h 30 - 4 heures (sauf lundi). La Boule d'Or: 21 h 30 - 4 heures (sauf dimanche). Cabaret 55: 21 h 30 - 4 heures (sauf lundi). Le Domino: 21 h 30 - 4 heures (sauf lundi). EXPOSITIONS Musée d'histoire et Médailleur: le week-end ou sur demande. Musée international d'horlogerie (sauf lundi): collections de porte-montre et de pendules rustiques. Musée d'histoire naturelle (sauf lundi): Sauvons les rapaces. Musée des beaux-arts (sauf lundi): les collections. Musée paysan des Eplatures (sauf vendredi): construction d'une ferme au XVII^e siècle. Vivarium (Jardinière 61), (sauf lundi): batraciens, reptiles et biotopes.

Galerie du Manoir: (sauf lundi): peintures de Jean-Paul Perregaux. Galerie du Club 44: (sauf dimanche), le peintre Ko-Fa. Galerie de l'Échoppe: (sauf dimanche), lithographies de Pierre Bichet. Home de la Sombaille: photographies de Pier Luigi Zaretti. Galerie La Plume: (sauf dimanche), eau-forte. Travaux de l'École d'Art. Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17. Pharmacie d'office: Coop, 108, avenue Léopold-Robert, jusqu'à 20 h 30, ensuite tél. 22 10 17.

LE LOCLE

EXPOSITIONS Musée des beaux-arts: les collections. Château des Monts: (sauf lundi): Musée d'horlogerie, une montre unique « Renaissance ». TOURISME. - Bureau officiel de renseignements: 5, rue Henry-Grandjean, tél. (039) 31 22 43. DANSE ET ATTRACTIONS Le Dragon d'Or: de 22 h à 4 h, (sauf lundi). Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, tél. 117 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52. Pharmacie d'office: Mariotti, 38, Grand-Rue. Ensuite le N° 117 renseigne.

BULLETIN BOURSIER

Table of stock market data including sections for NEUCHÂTEL, LAUSANNE, GENÈVE, BÂLE, ZÜRICH, FRANCFORT, AMSTERDAM, TOKYO, LONDRES, INDICES SUISSES, and NEW-YORK. Each section lists various companies and their stock prices.

Prêt personnel? Ecrivez-nous. ORCA. Banque ORCA SA, rue St-Pierre 30, 1701 Fribourg, tél. 037 22 25 81. Egalement bureaux à Genève, Lausanne et Zurich. Un institut spécialisé de l'UBS.

17e Tournoi à Six du FC Marin-Sports 24-25-26-27 juin. Match au loto A LA FRIBOURGEOISE. Fête de la bière ORCHESTRE BAVAROIS. Samedi 26 juin dès 21 heures Soirée dansante ORCHESTRE IMAGE. La Tène Chapiteau multicolore Place goudronnée. GAULOISES GAULOISES

VAL-DE-TRAVERS



A la découverte du

Buttes - Saint-Sulpice - Fleurier - Môtiers - Boveresse - Couvet - Travers - Noiraigue - Les Verrières - La Côte-aux-Fées - Les Bayards

À Saint-Sulpice, autrefois on aidait les pauvres et chassait les coquins

L'une des belles maisons de Saint-Sulpice est la cure. Bâtie sur une petite colline, elle domine le village et a conservé un ancien cachet charmant. Elle a été construite il y a plus de deux siècles et des pasteurs émérites l'ont habitée.

Parmi ces ministres du bon Dieu, Jonas - Daniel Montandon s'est particulièrement distingué, non par des travaux exceptionnels dans le domaine de l'exégèse, mais en raison de sa bienveillance et de sa charité. Ce sont des choses, dit-on, que le ciel aime...

En effet, il s'était tracé une ligne de conduite fort louable : aider les pauvres et les malades. Quand, dit la chronique, il s'agissait de soulager non seulement en bonnes paroles mais aussi par un geste matériel, il allait jusqu'à épuiser ses propres provisions de ménage pour les distribuer aux déshérités.

Le Conseil d'Etat eut l'élégance de lui témoigner sa reconnaissance, eu égard aux sentiments d'hu-



La cure de Saint-Sulpice.

(Avipress - P. Treuthardt)

manité et au zèle charitable manifesté en maintes occasions. D'ailleurs de telles œuvres d'entraide ne se bornèrent pas à un cas particulier. On venait volontiers en aide aux victimes des incendies. L'enfance abandonnée était placée dans un asile ouvert grâce aux libéralités de la famille de Meuron. On l'installa sur l'emplacement de l'ancienne fromagerie, mais il n'eut qu'un règne éphémère, parce que les enfants à placer devenaient de plus en plus rares.

PRÉOCCUPATIONS COMMUNALES

Au début du XVIII^e siècle, la commune avait semble-t-il, bien des chats à fouetter. Elle mit sur pied une garde. Sa mission était de chasser les gueux et les coquins. Chacun devait faire son tour de ronde et les veuves devaient même « fournir un homme pour les remplacer ». On ne précise pas comment elles devaient s'y prendre pour remplir cette obligation...

Les autorités ne refusaient que rarement de donner des certificats de « bon comportement », voire

un « témoignage de facultés » aux habitants qui voulaient s'en aller. Mais les radins, elle ne craignait ni de les expulser ni de les châtier.

Le dénommé Simon Guizy en fit l'expérience. Il avait refusé de battre la caisse annonçant l'assemblée des mousquetaires. C'était d'une mauvaise volonté manifeste. Pour le punir, on lui interdisait de mettre ses bêtes en pâture, on lui fit enlever la barrière entourant son coin de jardin et défense lui fut faite de mettre ses pieds en forêt.

Quant à un certain Spignola, on l'invita, incontinent à retourner à Genève où il pourrait « cabaler » tout à son aise. Charité bien ordonnée commence par soi-même. C'était sans doute, la devise des dirigeants civils de l'époque.

En revanche, ce ne fut pas celle du pasteur Montandon et des de Meuron auxquels, tel le proclamait le cardinal Lavigier « la charité est bien l'arme maîtresse, celle qui pénètre les cœurs et y fait naître les blessures de la vie éternelle ». Dans les temps actuels, cette charité-là est pour beaucoup, passée de mode... G. D.

UN ÉTABLISSEMENT ENTIÈREMENT MODERNISÉ L'Hôtel National, à Fleurier

Il y a sept ans que M. et M^{me} Benito Pinelli sont les tenanciers de l'Hôtel National, place de la Gare, à Fleurier, dont ils sont maintenant propriétaires depuis un lustre. Cet établissement public, qui date du début du siècle, a toujours joui d'une bonne renommée mais, depuis que M. et M^{me} Pinelli l'exploitent à leur compte, il a subi d'importantes transformations.

Ce sont d'abord le café et la salle à manger qui ont été complètement métamorphosés. Leur cachet est devenu moderne, sans outrance, mais surtout avec un très bon goût. Ce sont des endroits qui ont conservé un caractère accueillant dans un style particulier.

A la salle à manger notamment, le cadre est resté intime. Le patron y sert à toute heure des spécialités suisses, italiennes et internationales, avec des vins de choix et de grandes marques assortis aux différents menus.

PERGOLA ET BAR

Autres innovations apportées par M. et M^{me} Pinelli : la construction d'une pergola et d'un bar. La pergola se trouve dans l'ancien jardin de l'hôtel. Si elle peut être chauffée en hiver, elle reste cependant un endroit idéal pour prendre l'apéritif, manger, passer des après-midi et des soirées agréables pendant la belle saison. Elle permet de recevoir jusqu'à soixante convives pour des banquets et repas de noces.

Comme dans tout hôtel, M. et M^{me} Pinelli ont aussi mis un bar à la disposition de la clientèle où se trouvent aussi un «stam», rendez-vous des habitués et de copains.

A la pergola, comme au café et à la salle à manger, M. et M^{me} Pinelli organisent pendant un mois des repas à l'italienne, c'est-à-dire des spécialités de la Péninsule ainsi que des menus gastronomiques entre vingt et quarante francs, tout en permettant aux clients de commander tout ce qui se trouve à la carte.

Signalons aussi que le carnet est à la disposition des sociétés pour des assemblées de comité ou des assemblées générales et que là aussi il est très agréable de s'y retrouver.

CHAMBRES TOUT CONFORT

Enfin, les chambres, parfaitement bien aménagées, sont toutes dotées de douches ou de bains, avec toilettes. C'est, dit M. Pinelli la première fois que cela se produit au Vallon.

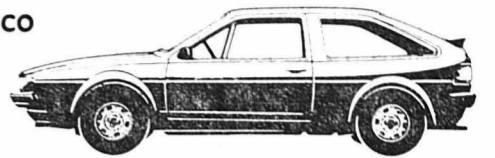
Titulaire de la patente cantonale des hôteliers cafetiers et restaurateurs, M. Pinelli a débuté dans la profession à Rome, puis il l'a exercée à Munich et à Stockholm, ainsi qu'au «Dolder» à Zurich. Avec ces lettres de créances, c'est donc la garantie d'être bien servi à l'Hôtel National qui est, en même temps, « Chez Benito » un relais gastronomique déjà réputé bien au-delà des frontières régionale et cantonale. Publiereportage FAN



Un établissement très fréquenté.

(Avipress - P. Treuthardt)

Scirocco



NOUVEAU AU VALLON !
LAVAGE AUTOMATIQUE
SELF-SERVICE À JETONS

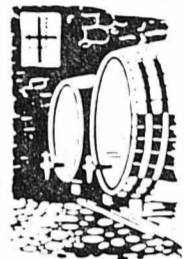
GARAGE - CARROSSERIE
W. BRUGGER

AGENCE AUDI - VW - NSU
LA CÔTE-AUX-FÉES - TÉL. (038) 65 12 52

CAVES DE LA CITADELLE

Réserve de
la Citadelle

Le vin de tous les jours
Vin fin de la commune
de TARRAGONE



C. Jacot
& Cie
Fleurier

Tél. 61 10 96

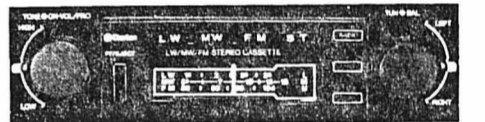
58374-196

58374-196

PLAISIR DE CONDUIRE GRAND CHOIX DE RADIO- CASSETTES

DÈS Fr. 215.-

(POSSIBILITE D'ETRE MONTÉS PAR NOS SOINS)
CENTRE DE L'AUTO-RADIO



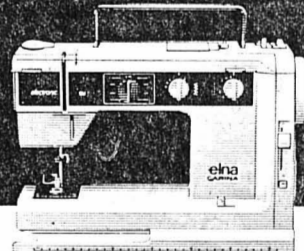
STOLLER COUVET
FLEURIER

RADIO-TV
RÉPARATIONS, SONORISATION COUVET
LOCATION - VENTE TEL. (038) 63 16 44

Nouvelle Couture!

La nouvelle couture
commence avec la der-
nière nouveauté elna:
elna carina
electronic

elna
CARINA



Pour le Val-de-Travers :
FREI-PITTELOUD
Fontanelle 4
2108 Couvet
Tél. (038) 63 22 01
(le soir)

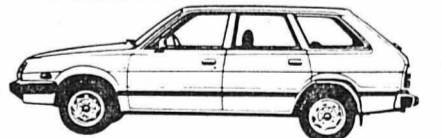
SERVICE
DE
LOCATION
ET
Réparations
toutes
marques

AGENCE OFFICIELLE
M^{me} M.-Th.
PITTELOUD
Saint-Honoré 2
NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 58 93

96-13-LEBES

58376-196

AGENCE OFFICIELLE



SUBARU 4 x 4
LAND-ROVER - RANGE-ROVER

Mini
Vente et réparation de voitures
toutes marques

Garage du Pré

FRANÇOIS SAUSER
FLEURIER Tél. (038) 61 34 24

SPECIALITÉS ITALIENNES

FABRICATION MAISON

Lasagne maison - Pizza
Cannelloni - Scaloppina al
marsala - Saltimbocca Romana

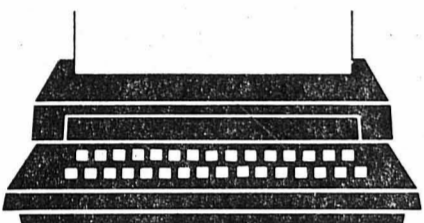
SALLE À MANGER - CARNOTZET
CHAMBRES TOUT CONFORT

Grand choix de vins - Service soigné

Se recommande : Famille Pinelli-Burch
FLEURIER - Tél. (038) 61 19 77

58371-196

Goûtez à la douceur
de l'écriture électronique



Service après vente

Pour un essai sans engagement téléphonez à :

BUREAUTRONIC

J.-D. PANIGHINI Rue du Musée 2, 2000 NEUCHÂTEL / 038/25 33 20
J.-M. HERRMANN Av. de la Gare 4, 2114 FLEURIER / 038/61 15 58

58372-196

«L'ALAMBIC»

FLEURIER

BAR - DANCING



Tous les jeudis
SOIRÉE POPULAIRE

ouvert tous les jours de 21 h à 2 h du matin,
excepté le lundi.

Dimanche ouvert de 14 h 30 à 18 h
et de 21 h à 2 h du matin.

FLEURIER - (038) 61 21 98

58369-196

LA NOUVELLE DAIHATSU



Agence
officielle:

compacte, sédiciante, originale, étonnante, pratique,
solide, élégante, sportive, ingénieuse, raffinée, confortable,
jeune, super super économique...

GARAGE-CARROSSERIE A. DÜRIG

Vente, entretien, réparations toutes marques - Prix forfaitaires

Plus de 25 ans d'expérience au service de la clientèle

MÔTIERS 58370-196 Tél. (038) 61 16 07



BUFFET DE LA GARE

Buttes

Nous vous proposons
toute l'année, nos spécialités :

ENTRECÔTE AU VIN
ROUGE

« GATTINARA »

PICCATA DE VEAU

LOMBARDE

et de nombreux mets
à la carte

M. ET M^{me} STAUDMANN
2115 Buttes, tél. (038) 61 13 73

Fermé le mercredi

58375-196

58375-196

CETTE RUBRIQUE PARAÎT RÉGULIÈREMENT
POUR TOUT RENSEIGNEMENT :

annonces Suisses Schweizer Annoncen

assa

Asso Annonces Suisses SA
2, Foubourg du Lac
2001 Neuchâtel
Tél. 038-24 40 00, Telex 35 372

128^e année COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

AU TRIBUNAL DE POLICE Démonstration ratée : c'est alors que le coup partit !

De notre correspondant :

Il y a une semaine, après l'audition de plusieurs témoins, il n'avait pas été possible d'y voir clair dans le cas d'un accident survenu près du passage à niveau de Tivoli, à l'entrée de Buttes. C'est pourquoi, hier matin, le tribunal de police du Val-de-Travers s'est rendu sur place. Il était composé de M. Bernard Schneider, président, et de M^{me} Chantal Delachaux, exerçant les fonctions de greffier.

PISTOLET DE « SÛRETÉ »

Homme des bois et chasseur invétéré, H. P. s'est rendu un matin en forêt avec son chien. Il était porteur d'un pistolet

6,35 de sûreté. De retour chez lui, il a omis de se désarmer et se rendit rue de la Place-d'Armes à Fleurier, chez un garagiste qui, devant s'absenter, lui demanda de l'attendre un moment. C'est alors que H. P. s'entreint avec un voisin du garagiste et voulut lui démontrer que même s'il pressait sur la gâchette de son arme, le coup ne partirait pas.

Or, cette démonstration fut loin d'être convaincante, puisque le coup partit ! H. P. avait dirigé l'arme contre terre ; par ricochet, la balle brisa la vitrine d'une boutique. La propriétaire ne s'en aperçut pas tout de suite et c'est une cliente qui constata les dégâts. Au moment du coup de feu, des voisins s'étaient mis aux fenêtres. La propriétaire de la boutique, qui a été dédommée pour les dégâts et a reçu des excuses de la part de H. P., a retiré sa plainte pour dommage à la propriété.

H. P. a été inculpé de tir à proximité des habitations et de port d'arme sans autorisation. Le représentant du ministè-

re public a requis une peine de 300 fr. d'amende contre lui, ainsi que la séquestration de l'arme. Les débats ont été émaillés d'interventions de la part de H. P., dont le mandataire a dû remettre certaines choses au point.

Sans doute H. P. a-t-il parfois « tiré » des bêtes atteintes, ou présumées comme telles, de la rage, et la police le savait. On ne lui a pas fait d'observations quant à son port d'armes, mais une fois on lui a fait remarquer qu'il était à la limite de la légalité. Le principal témoin dira à propos de ce tir insolite :

— H. P. voulait me montrer que la balle ne partait pas et elle est partie. Il a été aussi étonné que moi...

Pour le mandataire de H. P., cette affaire est véritablement la souris qui accouche d'une montagne ! Il a contesté que les infractions aient été commises volontairement et a demandé la libération pure et simple du prévenu. Le tribunal n'a pas été de cet avis. Il a retenu les réquisitions, mais a aussi constaté que d'excellents renseignements avaient été obtenus sur H. P., dont le casier judiciaire est vierge. H. P. a écopé de 200 fr. d'amende, de 60 fr. de frais et la séquestration de l'arme a été ordonnée. C'est sans doute ce qui pèse le plus à H. P., car cette arme était un souvenir de famille et il la tenait du parrain de son fils.

NOUVELLE CHANCE

La jeune F. E., de Fribourg, avait travaillé à Fleurier où elle revint. Comme elle devait se rendre à Môtiers dans la nuit du 9 au 10 mars et qu'il neigeait, elle déroba un vélomoteur, se mit au guidon sans permis et abandonna le véhicule au chef-lieu. Elle a pris ce vélomoteur parce qu'il appartenait à l'une de ses connaissances et qu'elle ne croyait pas commettre de délit.

Son avocat a plaidé pour une atténuation de la peine. Il a souligné que F. E. n'avait pas eu une vie confortable — et qu'il fallait lui donner une nouvelle chance. C'est ce que fit le tribunal. Il a considéré le vol d'usage et la conduite sans permis de très peu de gravité. F. E. a été exemptée — et non acquittée — de toute peine. Les frais de 50 fr. ont été mis à sa charge, de même que 250 fr. dus à son mandataire d'office.

C'est pour une question de millimètres — entre cinq et trois — que M. D. G., de Neuchâtel, a été traduit devant le tribunal, car on ne badine pas avec les truites ! L'erreur du prévenu a peut-être été de rejeter les poissons à l'eau, car il aurait bénéficié d'une contre-expertise par la police cantonale. En attendant, ce sont

les mensurations effectuées par le garde-pêche qui ont fait foi, et le pêcheur a été condamné à 80 fr. d'amende et à 57 fr. de frais.

DRÔLE D'HISTOIRE

Drôle et curieuse histoire, c'est le cas de le dire. Anciennement établi au-dessus des Verrières, W. M. avait payé par poste une facture de 18 fr. 90 à l'ENSA, puis une autre de 40 francs. Or, cette dernière s'est mystérieusement transformée en un versement de 2540 fr. à l'adresse d'un fournisseur de... Frauenfeld ! C'est lorsque celui-ci adressa une réclamation à la direction des postes

qu'une enquête a été ouverte, à la suite d'une plainte.

Aux débats, la direction des postes était représentée par M. Roland Fontanella. W. M. jura ses grands dieux que l'argent avait été expédié à Frauenfeld mais, chose curieuse, on n'a plus trouvé le livret de récépissés après qu'une photocopie du document litigieux eut été faite.

Pour usage de faux, W. M. a été condamné à 40 jours d'emprisonnement et au paiement des frais. Pour la peine privée de liberté, il a obtenu un sursis de trois ans.

G. D.

Un jeune Fleurisan tué aux Verrières-de-Joux

De notre correspondant : Un nouvel accident mortel de la circulation s'est produit dimanche soir entre La Cluse-et-Mijoux et Les Verrières-de-Joux, accident dont a été victime un jeune homme de Fleurier. M. Olivier Maeder, 18 ans, circulait à cyclomoteur lorsqu'il a heurté un véhicule. Déséquilibré, il a fait une chute sur la chaussée au moment où survenait une moto qui lui a passé sur le corps. M. Maeder est décédé des suites de ses blessures. Il était domicilié 18, rue de Buttes, à Fleurier et était apprenti menuisier dans une entreprise de Buttes.

AVIS MORTUAIRES

Le Scrabble Club Areuse-Fleurier a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur **Olivier MAEDER**

ils de Madame Jacqueline Droz et veuve de Madame Josiane Grogg, membres actives de la société.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille. 62807-178

Madame Jacqueline Droz et ses enfants Jean-Jacques, Pierre-Alain, Sylvie Maeder, à Fleurier ; Monsieur et Madame Jean Maeder, à Clarens ; Madame Nelly Droz, ses enfants et petits-enfants, à Fleurier ; Monsieur et Madame Hans Maeder, leurs enfants et petits-enfants, à Faoug, ainsi que les familles parentes, alliées et amies.

ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur **Olivier MAEDER**

leur cher fils, frère, petit-fils, filleul, veuve, cousin, parent et ami, enlevé accidentellement à leur tendre affection dans sa 18^{ème} année.

2114 Fleurier, le 21 juin 1982.

Le Seigneur est ma lumière et mon salut, de qui aurai-je crainte? Ps. 27.

L'ensevelissement aura lieu à Fleurier mercredi 23 juin. Culte au temple à 13 h 30 où l'on se réunira. Le corps repose à l'hôpital de Fleurier. Domicile de la famille : 18 rue de Buttes, 2114 Fleurier.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part. 62800-178

Le Chœur mixte l'Avenir de Noiraigue a la grande tristesse de faire part à ses membres et amis du décès de

Monsieur **Armand MONNET**

son dévoué vice-président, membre actif depuis 45 ans et membre honoraire, époux de Madame Myrthe Monnet, membre et secrétaire de la société. Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille. 62804-178

AVIS DIVERS

XXII^e FÊTE CANTONALE DES MUSIQUES NEUCHÂTELOISES COUVEY, PLACE DES COLLÈGES, 25-26-27 JUIN 1982

VENDREDI 25 JUIN
20 h 30, soirée villageoise
22 h, bal avec les dragons

SAMEDI 26 JUIN
13 h, concours-audition, concours des tambours et groupes de percussion. Concert à la cantine avec des fanfares de cadets
20 h 30, concert de gala, Fanfare tyrolienne de Umhausen
22 h, bal avec les dragons

DIMANCHE 27 JUIN
8 h, concours-audition. Concours de marche. Concert à la cantine
14 h 30, concerts à la cantine. Cérémonie officielle, clôture

PRIX DES ENTRÉES
Soirée villageoise du vendredi : Fr. 6.- ; dès 22 h, Fr. 8.-
Concours de gala du samedi, Fr. 10.-
Concours-auditions de l'après-midi, Fr. 2.-
Concours-auditions du dimanche, Fr. 3.-
Concours de marche, Fr. 3.-
Libre passage, Fr. 5.-
Dans tous les cas, gratuit pour les enfants 71645-184

Quand les pêcheurs de la Haute-Areuse se fâchent !

De notre correspondant : Réunis en assemblée générale extraordinaire à Môtiers, sous la présidence de M. Francis Trifoni, de Saint-Sulpice, les membres de la Société des pêcheurs de la Haute-Areuse ont décidé, à la majorité requise des deux tiers, de quitter la Société cantonale neuchâtelaise des pêcheurs en rivière.

Entre le Val-de-Travers et la Société cantonale, le torchon brûle depuis une vingtaine d'années, et l'on diagnostique une sorte de crise larvée avec des pointes de fièvre assez violentes. Le fond du problème ? Des conceptions complètement divergentes quant aux moyens de protection du poisson.

Quand on sait que 80 % au moins des truites de rivière pêchées dans le canton le sont au Val-de-Travers, il est piquant de constater, à l'heure de la régionalisation, que les membres de la Haute-Areuse, dont les compétences et le dévouement en matière piscicole n'ont jamais été désavoués, sont régulièrement minorisés dans la Société cantonale.

La réintroduction du petit bouchon comme engin de pêche et le refus répété durant trois ans de la création de l'actuelle réserve du Pont-de-la-

Roche près de Saint-Sulpice, réserve absolument nécessaire en raison de cette réintroduction, furent de récents et parfaits exemples de ces divergences de conception entre la Haute-Areuse et tout ou partie des autres sections de la Société cantonale.

JOUER SA PARTITION

Constatant l'inutilité d'une appartenance à une société cantonale au sein de laquelle ses opinions sont régulièrement tenues pour quantité négligeable, la Haute-Areuse entend désormais jouer sa partition en solitaire au titre de société régionale, s'occuper enfin des vrais problèmes, à savoir de la rivière et de sa faune piscicole et ne plus perdre de temps en de vaines polémiques stériles.

A titre d'exemple, l'assemblée a débloqué un crédit de quelque 12.000 fr. pour la construction d'un couvert sur les bassins circulaires de la pisciculture de Môtiers. A l'avenir, les truitelles souffriront moins de la chaleur, ce qui ne sera que bénéfique pour l'ensemble de la production de la pisciculture. G. D.

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée : 20h30. Conan le barbare.
Fleurier, l'Alambic bar-dancing : danse tous les soirs, excepté le lundi.
Couvet, bar-dancing du Pont : danse tous les soirs, sauf le mardi.
Môtiers, château : exposition Alain Nicolet et Musée Léon Perrin, ouverts.
Môtiers, Musée Rousseau : Musée d'histoire et d'artisanat, Musée du bois, ouverts.
Ambulance : tél. 611200 ou tél. 611328.
Hôpital de Couvet : tél. 63 25 25.
Hôpital de Fleurier : tél. 611081.
Sages-femme : tél. 631727.
Infirmière visiteuse : tél. 613848.
Matériel des samaritains en prêt : Fleurier, tél. 611324 ou 613850; Couvet, tél. 632446.
Service d'aide familiale : tél. 611672.
SOS alcoolisme : tél. 331890 ou tél. 651242.
Fleurier gare RVT : informations touristiques, tél. 611078.
Fleurier, Hôpital 9a : troc mitaine, le jeudi entre 15 et 18 h.
Service du feu pour le Vallon : tél. 118.
Police cantonale : Môtiers tél. 611423, Fleurier tél. 611021.

LES VERRIÈRES

Tirs de l'Abbaye

Samedi et dimanche derniers se sont déroulés les tirs de l'Abbaye, sous la direction de M. Paul Dreyer, capitaine de la corporation. 70 tireurs étaient au rendez-vous, par un temps favorable. Relevons que M. Paul Finkbeiner tirait son 57^{ème} prix des Mousquetaires ! Bel exemple de fidélité.

Voici les principaux résultats :
Cible société (soir) : 1. Daniel Cand, 60 points ; 2. Jean Egli, 59 (gagne le plat) ; 3. Eugène Graf, 58 ; 4. Yves Roulin, 50 ; 5. Etienne Jaccard, 57 (roi du tir avec un total de 115 points) ; 6. Pierre Fauquel, 56.

Cible société (matin) : 1. Etienne Jaccard, 58 points ; 2. Raymond Duperex, 56 ; 3. Joseph Jaccard, 56 ; 4. Hermann Hotz, 56 ; 5. Auguste Bugnon, 56 ; 6. Paul Jeanjaquet, 55.
Cible Verrières : 1. Paul Jeanjaquet, 450 points ; 2. Etienne Jaccard, 442 ; 3. Emile Fuchs, 441 ; 4. Hermann Hotz, 437 ; 5. Henri Buchs, 433 ; 6. Raymond Duperex, 422.

Cible frontière : 1. Pierre Fauquel, 48 points ; 2. Carlo Chiesa, 47 ; 3. Paul Jeanjaquet, 47 ; 4. Auguste Bugnon, 46 ; 5. Hermann Hotz, 46 ; 6. Henri Buchs, 46 ; 7. Hans Steinmann, 45 ; 8. Etienne Jaccard, 45 ; 9. Robert Stamm, 45 ; 10. Joseph Jaccard, 45 ; 11. Jean-Pierre Fauquel, 44.
Cible jambon : 1. Michel Aeschjmann (gagne le jambon à l'adition des 8 meilleurs coups = 758 ; 2. Etienne Jaccard, gagne le jambon aux coups profonds, 99 appuyé 97/97.
Cible jeunesse : 1. Alain Rey, 43 (seule distinction) ; 2. Christian Jeanjaquet, 39 ; 3. Denise Thiébaud, 39 ; 4. Blaise Cand, 38 ; 5. Eric Magnin, 36.

Rédaction FAN-L'EXPRESS du Val-de-Travers
Georges Droz
11, avenue de la Gare
2114 FLEURIER
Tél. 038 61 18 76
Télex : 35 280

NOTRE FEUILLETON Les neiges d'Offenburg

par Alix ANDRÉ
EDITION TALLANDIER

Tandis que la voiture avançait sous bois, je feignais de m'intéresser à la route. Mais, tournée vers la vitre c'était lui, Julian, que je regardais à la dérobée. De profil, son visage offrait quelque chose de mystérieux et de triste tout à la fois. En ce moment, la flamme vive du regard ne l'éclairait pas, et il exprimait une amertume mélancolique. Ses mains, posées sur le volant, me parurent très belles, et même soignées. Ce n'était plus l'étrange fascination du premier soir, que cet homme exerçait sur moi, mais quelque chose de plus profond, de plus total. Et, je le jure, je n'aurais pu dire ce que j'éprouvais.

avait suivis dans le hall. Lorsqu'il fut certain de nous y laisser en sécurité, il s'appréta à regagner la voiture.
— Attendez donc un peu, dis-je sans réfléchir. Vous n'allez pas affronter un tel cataclysme ?
Il tourna vers moi un regard surpris.
— Mais si, mademoiselle, je dois aller chercher Leszek, les gardes et les chiens.
— Ils attendront. Dans une clairière leur position n'est pas dangereuse.
— Elle n'est pas enviable non plus.
Il y avait, dans son accent, une sorte d'ironie ; et je sus qu'il se méprenait sur mes sentiments. Supposait-il que les hommes demeurés là-bas représentaient à mes yeux des personnages trop négligeables pour s'inquiéter de leur sort ? Je me sentis rougir.
— Je veux dire que, se trouvant à découvert, ils n'ont rien à craindre, tandis que vous devrez vous-même avant, de les rejoindre, accomplir un long et périlleux trajet sous bois. Il me semble préférable d'être mouillé que foudroyé.
Les yeux clairs fixés sur moi exprimèrent une certaine surprise.
— Je vous remercie, murmura le jeune homme avec son habituelle courtoisie. Mais j'ai fait cent fois, dans des conditions semblables, le même chemin.
Il inclina légèrement la tête, dans l'un de ces gestes dont la noblesse me surprenait toujours, et ajouta :
— Veuillez m'excuser, je ne me suis que trop attardé.
Puis, se détournant, il franchit la porte d'entrée, et je le vis descendre rapidement les marches sous des torrents de

pluie, avant de s'engouffrer dans l'auto. Nos compagnons, pressés de se changer, s'étaient déjà dirigés vers leur chambre ; et nous fîmes comme eux. Mais à peine avions-nous atteint le palier du premier étage, que Stéphanie, brusquement, s'arrêta.
— Ecoute ! me dit-elle.
Je m'immobilisai. Mêlées aux clameurs de l'orage, les sonorités d'un piano nous parvenaient. L'harmonie était ample, profonde, les résonances si pleines et si puissantes qu'elles dominaient parfois la voix des éléments. Nous nous regardions, incertaines. Mais il ne pouvait y avoir de doute. C'était bien d'un piano qu'il s'agissait, non d'un transistor. Et la personne qui s'en servait révélait une expérience, peut-être aussi un talent, peu ordinaires. Je murmurai :
— Tu ne t'étais pas trompée. Quelqu'un, à l'étage au-dessus, joue du piano ; et magistralement, semble-t-il.
— En effet. J'aimerais bien savoir qui.
— Nous le saurons. Mais il faut d'abord nous changer.
Nous rentrâmes chacune dans notre chambre, pour remplacer notre tenue de chasse par une robe, et nos bottes par des souliers. Lorsqu'elle fut prête ma cousine vint me trouver. Le piano ne s'était pas tu. On éprouvait une impression étrange à écouter, tantôt assourdis par les grondements du tonnerre et le bruit de cataracte des eaux, tantôt mêlées à eux, tantôt, même, les dominant, les notes vigoureuses d'une harmonie belle et forte.
J'entraînai Stéphanie hors de la chambre. Elle comprit que j'allais m'engager dans l'escalier de pierre qui menait

au deuxième étage et s'arrêta.
— Ceci serait indiscret. Dona.
— Indiscret vis-à-vis de qui ?... Erreur, Fanie. A-t-on fait quelque restriction, à l'agence, sur nos droits d'occupants de ce château ? Existe-t-il une partie qui soit interdite ou réservée ?
Elle convint qu'il n'en était rien, mais continua à protester en gravissant, derrière moi, l'escalier à vis. Arrivée sur le palier, je frappai à la porte de la pièce où devait se trouver le musicien. Et celui-ci ne m'entendit pas, car il continua à jouer. A ma troisième tentative seulement le silence se fit et une voix qui me parut assez lointaine murmura :
— Tak oui
Je supposai qu'on me permettait d'entrer et appuyai sur la poignée. Je pénétrai ensuite dans une sorte de minuscule vestibule, dont une deuxième porte, entrouverte, laissait apercevoir la pièce occupée par le musicien — ou plus exactement par la musicienne. C'était une vieille dame au visage fatigué, marquée de rides dououreuses et profondes, aux yeux d'un bleu perveche très doux, aux cheveux blancs coupés courts. Ses vêtements ne se rattachaient à aucune mode ; à aucune, du moins, que je connusse : une robe cloche dans les tons prune, soutachée de noir, avec une large ceinture à boucle d'argent, et des manches serrées au poignet par un bracelet de dentelles. Le corsage se laçait devant un gilet de satin. Cet accoutrement aurait rendu toute autre ridicule. Mais l'inconnue le portait avec tant de simplicité et de charme, que je n'éprouvai, à aucun moment, l'envie de sourire.
A suivre

AVIS MORTUAIRES

C'est en Toi, ô Eternel, que je mets mon espérance
Tu m'exauceras, ô Seigneur, mon Dieu!

Madame Myrthe Monnet-Pellaton, à Noiraigue ;

Monsieur et Madame Pierre Monnet-Leuba, leurs enfants Nicolas et Jean-Marc, à Noiraigue ;

Madame et Monsieur René Perrin-Monnet, leurs enfants Gérard et Sophie, à Bôle ;

Madame Berthe Monnet, à Noiraigue ;

Monsieur Jean-Paul D'Epagnier, à Noiraigue ;

Les familles Monnet, Petitpierre, Faton, Richard, Maillard, Coulet, Jequier, Pellaton, Jaeger.
ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur **Armand MONNET**

leur cher époux, papa, grand-papa, fils, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui dans sa 65^{ème} année, après une courte maladie.

Noiraigue, le 21 juin 1982.

L'enterrement aura lieu à Noiraigue le mercredi 23 juin 1982.

Culte au Temple de Noiraigue à 14 heures.

Domicile mortuaire : chemin du Bochat, Noiraigue.

Il ne sera pas envoyé de lettre de faire part le présent avis en tenant lieu. 62799-178

Le comité de la fanfare « L'Espérance », Noiraigue a le pénible devoir d'informer ses membres et amis du décès de

Monsieur **Armand MONNET**

père de M. Pierre-Ami Monnet, membre actif et frère de M. Robert Monnet, membre actif et honoraire et de M. Jules Monnet, membre honoraire. 62805-178

La SFG Noiraigue a le très pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur **Armand MONNET**

membre honoraire de la section, vétéran de l'Union gymnastique du Val-de-Travers, père de Monsieur Pierre-Ami Monnet, moniteur des pupilles, et grand-père de Nicolas et Jean-Marc Monnet, pupilles.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille. 62808-178

Le Football Club Noiraigue a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

Monsieur **Armand MONNET**

beau-père de Monsieur René Perrin, membre.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille. 62806-178

BALLENBERG



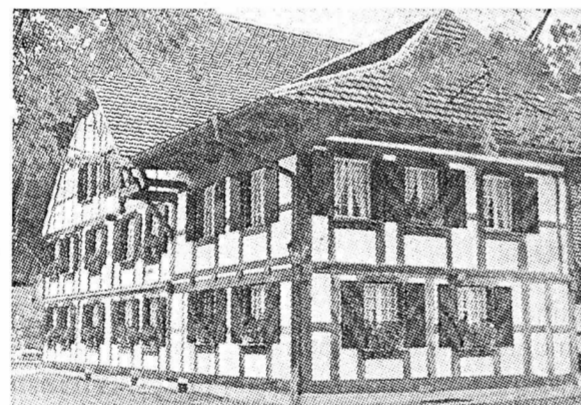
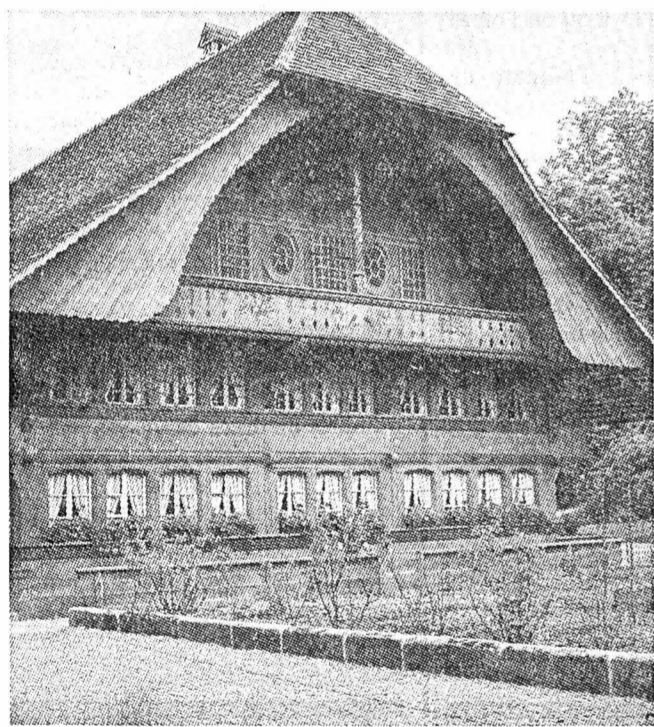
Ces trois beaux types d'architecture à colombages sur fond blanc appartiennent au groupe représentatif du Plateau suisse oriental.

A gauche, la maison du vigneron de Richterswil, dans le canton de Zurich, érigée dans la seconde moitié du XVIII^{ème} siècle, abritait deux familles. Pour respecter son environnement original, une vigne, visible devant la maison, a été plantée.

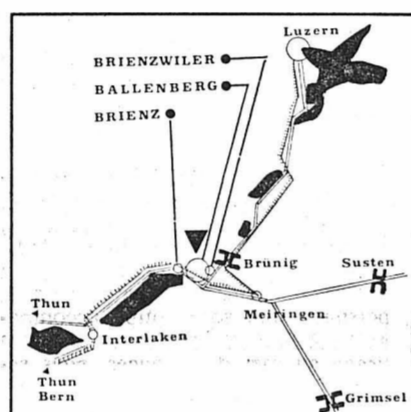
Au centre, la petite construction à colombages, a servi de grenier et de buanderie à Ruschlikon, canton de Zurich également. Des grilles en fer joliment forgé en ornent les fenêtres de la façade.

A droite, originaire de la même région orientale, la maison à usage multiple d'Uesslingen, en Thurgovie, date du XVII^{ème} siècle. D'une surface intérieure considérable, elle abrite au rez-de-chaussée, de gauche à droite, un pressoir, une chambre, une cuisine, une aire pour les manutentions et une étable. Au premier étage sont situés: une remise, deux chambres et une grange. Le Musée suisse de la pâtisserie et de la boulangerie a trouvé place à cet étage: l'on est abasourdi au spectacle du grand nombre et de la diversité des sortes de pains qui sont confectionnés en Suisse depuis des siècles. (Photo R.A.)

La ferme d'Ostermundigen a été reconstruite deux fois. Récemment, à Ballenberg. « Au cinquième jour du mois d'août 1797 », après avoir été détruite par un incendie. L'intérieur est superbement aménagé avec les meubles, ustensiles et accessoires d'époque.



Voici reconstruite à Ballenberg la maison dite « Au Baeren », de Rapperswil, dans le canton de Berne. L'annexe (au premier plan) a été ajoutée au corps principal de la ferme en 1837. La ferme est plus ancienne. L'annexe abrite un restaurant d'époque, mais dont l'intérieur a été aménagé selon les normes du confort et de l'hygiène actuels. Les visiteurs de Ballenberg y sont accueillis et servis avec une carte de repas et de boissons répondant aux besoins de 1982.



Que l'on vienne de Neuchâtel ou de Lucerne, en auto, en car ou en train, l'accès à Ballenberg est des plus faciles. Des parcs à voitures spacieux sont aménagés à Brienzwil et à Hofstetten.

Une belle excursion dans la Suisse profonde grandeur nature

Ballenberg, à deux heures d'auto de Neuchâtel, c'est pour beaucoup de Suisses et d'étrangers admiratifs, l'expression d'une tradition ancienne, d'un art architectural ingénieux, d'une beauté sans pareille et d'une harmonieuse façon de vivre, hélas en voie de disparition.

Ballenberg est devenu synonyme d'un musée pas comme les autres: le **Musée en plein air de l'habitat rural suisse**. Dès son inauguration, en 1978, quelque 130 000 visiteurs enthousiastes s'y sont rendus en moins d'une année.

A Ballenberg, à un jet de pierre du lac de Brienz, la Suisse profonde, celle de ses cultivateurs, de ses vignerons et de ses artisans, la Suisse solidement attachée à sa terre, a reconstruit pièce par pièce des fermes, des greniers, des granges et des raccards. Après les avoir minutieusement démontés dans les diverses régions, en conservant fidèlement les caractéristiques des différents styles et modes de vie transmis depuis plus de trois siècles.

A l'intérieur des bâtiments ainsi reconstitués en grandeur nature, les équipements et aménagements d'origine ont été rassemblés et disposés scrupuleusement, avec une rigueur scientifique, reproduisant avec exactitude l'ambiance d'antan. Dans telle cuisine de ferme d'autrefois, la table est mise, assiettes et soupière d'époque attendent les paysans rentrant des champs et la famille pour le repas du soir. Dans les chambres les lits sont préparés pour la nuit, le drap replié, les chemises de nuit en place. Ailleurs, un métier à tisser d'il y a deux cents ans fonctionne, actionné à ses moments perdus par une fermière en costume d'autrefois. Un four à pain de jadis, chauffé au bois offre aux visiteurs d'aujourd'hui la miche toute chaude faite maison, avec les ingrédients alors en usage.

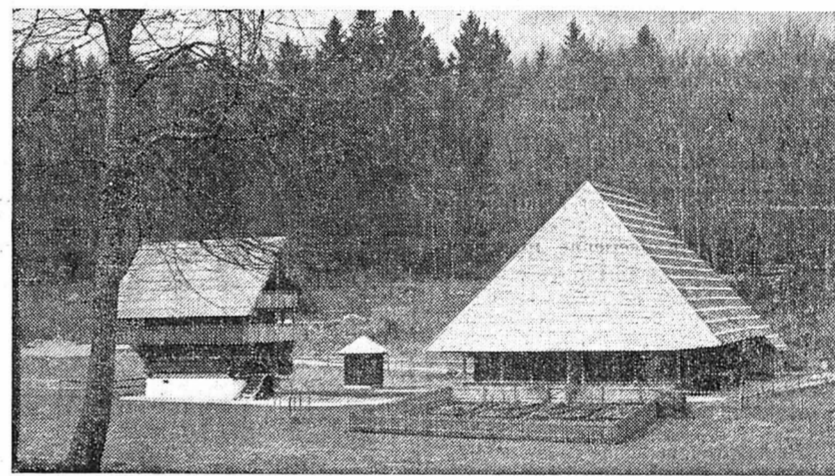
Le Musée de plein air de Ballenberg est situé dans un vaste parc alpin, entre 600 et 700 mètres d'altitu-

de, à proximité de l'embouchure de l'Aar dans le lac de Brienz. Le Jura neuchâtelois va y être représenté dans un proche avenir par une ferme chaux-de-fonnière.

Treize groupes d'habitations rurales suisses se trouveront réunis à Ballenberg lorsque seront atteints tous les objectifs que s'est fixés la Fondation responsable de cette remarquable réalisation illustrant les beautés et les vertus du patrimoine helvétique. On y verra des fermes et des intérieurs représentant authentiquement le Jura, le Plateau central (AG, SO, LU), le Plateau bernois et le Mittelland, le Plateau occidental (FR, VD, GE), le Plateau oriental (ZH, TG, SH, SG), la Suisse centrale (LU, UW, SZ, ZG, UR), le Tessin, les Grisons, l'Oberland bernois, le Valais, la Suisse orientale (SG, AI, AR, GL), les Alpes et l'artisanat campagnard.

D'ores et déjà un large éventail de maisons complètement aménagées s'ouvre aux visiteurs.

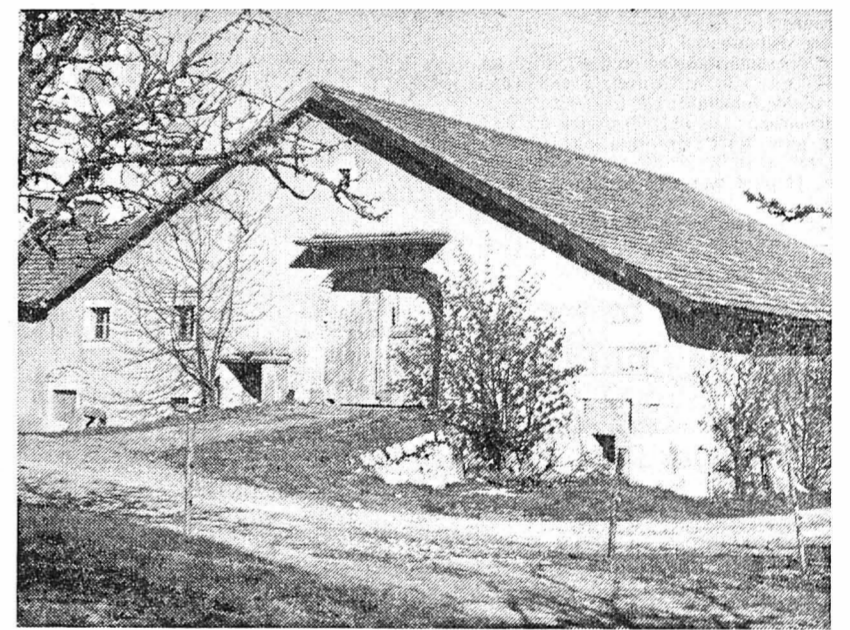
Dans un décor de belle forêt, où se mêlent les hêtres, les chênes, les tilleuls et les conifères, au milieu de nombreuses clairières, au bord d'un petit lac, l'étang de Wyssee, le Musée de Ballenberg se prête à merveille aussi à une longue promenade, d'une demi-journée ou d'une journée entière, avec pique-nique sur l'herbe, casse-croûte ou assiette à la vénérable auberge « Au Baeren », deux fois centenaires. Loin des ensembles d'habitation bétonnés de notre époque, loin des routes et des autoroutes, des fabriques et des usines, Ballenberg, musée vivant, porte témoignage d'un art de vivre, de travailler et d'habiter qui fait rêver le touriste du vingtième siècle. Un visiteur qui, s'étant abreuvé aux sources d'une Suisse si proche de la nature, s'en retourne chez lui profondément requinqué. Car il sera guéri, s'il en était tant soit peu atteint, de la « maladie de la civilisation » de notre temps. R. A.



Le grenier de Kiesen/BE, à gauche, construit sur une cave en maçonnerie au XVII^{ème} siècle, comporte trois étages en demi-rondins massifs. Les paysans aisés y conservaient le produit de leurs récoltes. **A droite**, avec son énorme toit plongeant, la maison dite de Bennacher, de Madliswil, abrite deux logements et une cuisine commune, en son centre. Erigée de 1709 à 1711, cette belle demeure surmontée de son vaste grenier possède une superbe charpente assemblée uniquement avec des chevilles de bois. (Photo R.A.)

Présence du Jura neuchâtelois

C'est la ferme de la Recorne, à Pouillarel, sur le territoire de la commune de La Chaux-de-Fonds, datant du milieu du XVII^{ème} siècle, qui représentera l'architecture rurale typique du Jura neuchâtelois. Les travaux de démontage sont prévus pour l'automne prochain. La ferme sera reconstruite à l'ouest du vaste terrain qu'occupe le Musée suisse de plein air. La situation géographique de nos régions « occidentales » de la Suisse sera ainsi respectée. (Photo M. Aubry)



VOYAGES - EXCURSIONS
Robert FISCHER
2074 MARIN



(038) 33 49 32

**DEPUIS PLUS DE 50 ANS
AU SERVICE DE LA CLIENTÈLE**

Au gré de la saison, nous organisons de nombreuses excursions d'un jour et d'un demi-jour, en Suisse et dans les régions frontalières. Consultez à cet effet les annonces publiées régulièrement dans la presse.

Notre maison s'occupe également de l'organisation de tous genres de voyages ou d'excursions pour les sociétés, les groupements et les écoles, et se tient à disposition pour établir sans engagement tous devis nécessaires à la préparation de tels projets.

ESPANA 82
du 13 juin au 11 juillet

C'est la bouteille à l'encre dans les groupes 2, 4 et 5

La France bat le Koweït... et le cheikh Fahd Al-Ahmad

FRANCE - KOWEÏT 4-1 (2-0)

MARQUEURS : Genghini 32^{me}, Platini 42^{me}, Six 48^{me}, Al-Bouloushi 74^{me}, Bossis 89^{me}.

FRANCE : Ettori ; Trésor ; Amoros, Janvion (60^{me}, Lopez), Bossis ; Genghini, Giresse, Platini (80^{me}, Girard) ; Soler, Lacombe, Six.

KOWEÏT : Al-Tarabulsi ; Mubarak ; Sahad, Ma'Yoof, Jasem (72^{me}, Fleteh) ; Al-Buloushi, Al-Houti, Karam (46^{me}, Kameel) ; Al-Dakhil, Yacoub, Al-Anbari.

ARBITRE : M. Stupar (URSS).

NOTES : stade Jose Borilla, à Valladolid ; 25.000 spectateurs. Avertissements à Al-Anbari et Kameel. A la 80^{me} minute, Giresse marque un but que l'arbitre valide justement, avant de l'annuler sous la pression du Koweït et de son cheikh Fahd Al-Ahmad, descendu des tribunes jusque sur le terrain !

Lundi, premier jour du ramadan, le Koweït a subi une indigestion de buts : à Valladolid, il a en effet été battu 4-1 par la France, dans le cadre du groupe 4. Il en a même subi un cinquième que l'arbitre annula devant, fait unique, la pression du cheikh Fahd Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah, président de la fédération de son pays et frère de l'émir. La fin de cette rencontre a été émaillée d'incidents à la suite d'un but — qui aurait été le quatrième pour la France — obtenu à la 80^{me} minute par Giresse.

LA PRESSION DU CHEIKH...

Les Koweïtiens ont en effet estimé, à juste titre semble-t-il, qu'avant la réussite de l'attaque bordelaise un coup de sifflet, venant des tribunes, avait retenti et ils ont menacé de quitter le terrain. Le cheikh Fahd est alors descendu sur la pelouse pour signifier à ses joueurs qu'ils devaient regagner les vestiaires, tandis que des débus de bagarres étaient enregistrés entre les joueurs des deux équipes. Ne réussissant pas à apaiser les esprits, l'arbitre soviétique Miroslav Stupar prit alors la décision d'annuler le but français et de faire reprendre le jeu. Ainsi, malgré cette fin de rencontre

inhabituelle autant que pénible, la France a-t-elle fait un pas presque décisif vers la qualification pour le deuxième tour. Les « Tricolores » peuvent désormais partager l'enjeu avec la Tchécoslovaquie et ils seraient qualifiés. Il faudrait en effet au Koweït qu'il batte l'Angleterre avec trois buts d'écart, ce qui semble peu probable. Mais les Français, lors de leur ultime rencontre, auraient tort de spéculer sur un partage des points. Ils n'ont en effet pas une défense qui leur permette de jouer à ce petit jeu-là. La démonstration en a encore été faite hier.

UNE FRANCE OFFENSIVE

C'est en retrouvant des principes qui avaient fait sa force ces dernières saisons que la France a nettement pris le meilleur sur cette équipe du Koweït. Pour la circonstance, Michel Hidalgo, après la malheureuse expérience de l'Angleterre, avait en effet à nouveau façonné une équipe résolument tournée vers l'offensive. Et bien lui en prit. Car même si les Français ont connu une première demie-heure assez difficile, ils le doivent avant tout à la nervosité compréhensible qui les habitait devant cette échéance capitale. L'ouverture du « score », réussie sur un coup franc tiré « à la Platini » mais par Genghini, devait définitivement les libérer.

On retrouva alors cette équipe de France alerte, offensive, plaisante. Et la suite ne se fit pas attendre : à la 42^{me} minute, une ouverture de Giresse pour Platini permettait au capitaine de l'équipe de France de fêter dignement son 27^{me} anniversaire en marquant un but tout de finesse, de l'extérieur du pied droit. La deuxième mi-temps venait à peine de débiter que Giresse à nouveau offrait une excellente ouverture à Six. Ce dernier, alors que le Koweït croyait au hors-jeu, ne se fit pas faute de porter l'avantage de son équipe à trois buts.

RÉACTION DU KOWEÏT

Fouettés dans leur amour-propre, les Koweïtiens eurent alors quelques bonnes réactions qui firent une fois de plus apparaître la fragilité de la défense tricolore.

Et un tir de Yacoub, à la 50^{me} minute, faillit bien tromper le gardien Ettori. Ce dernier devait d'ailleurs s'incliner à la 74^{me} minute, trahi une fois de plus par une défense inattentive sur l'exécution d'un coup franc koweïtien : Al-Anbari put facilement donner le ballon à Al-Buloushi, complètement démarqué, et dont le tir ne laissa aucune chance au gardien monégasque.

GRUPE 4

Survint alors le but de Giresse et les incidents qui en découlèrent. Mais les Français se firent tout de même justice

Ce qu'ils en pensent...

L'avis du cheikh...

Carlos Alberto (entraîneur du Koweït) : « Je congratulate l'équipe de France et lui souhaite bonne chance pour la suite de la compétition. C'était le match du tout ou rien pour la France. Il y avait au moins neuf attaquants dans l'équipe française. Nous avions une tactique au point pour essayer de les contenir en première mi-temps. Mais Platini a fait la différence. Notre président est seulement venu sur la pelouse pour dire aux joueurs de continuer la partie. Mes joueurs ne voulaient pas quitter le terrain. Ils protestaient seulement auprès de l'arbitre pour le faire revenir sur sa décision. Ils avaient raison et celui-ci a refusé finalement le but. Personnellement je n'ai pas à me prononcer sur sa validité ».

Cheikh Fahad (président de la Fédération koweïtienne) : « Je suis descendu sur le terrain non pas pour faire refuser le but, mais pour calmer mes joueurs et leur demander de reprendre le jeu ».

en marquant un quatrième but à la dernière minute, par Bossis. L'arrière nantais débordait toute la défense arabe pour signer le premier but de sa carrière internationale dans un angle très fermé.

TACTIQUE PAYANTE

Au sein de cette équipe de France, si la défense a une fois de plus laissé entrevoir ses lacunes, la tactique adoptée s'est révélée payante. Sous la direction d'un Platini qui avait retrouvé son poste de prédilection, la manœuvre s'orchestra souvent de manières très plaisantes. Giresse, par ses ouvertures décisives, et Genghini, qui eut le mérite de relancer la machine en ouvrant la marque, tinrent également la vedette. En attaque, Lacombe chercha fréquemment le « one-two » avec Six surtout, mais aussi avec Soler. Ce dernier, habituel combattant de tranchées, sut se hisser au niveau de ses partenaires dans la recherche d'un jeu de bonne facture.

S'il avait pu s'estimer lésé lors de son match contre la Tchécoslovaquie, le Koweït cette fois a été battu par plus fort que lui.

Plus que la défaite, le Koweït aura aussi perdu à Valladolid la sympathie qui entourait les « petits » de ce « Mondial » par son comportement en fin de rencontre. Visiblement, les Koweïtiens ont eu de la peine à admettre leur impuissance.

Classement

1. Angleterre	2	2	0	0	5	1	4
2. France	2	1	0	1	5	4	2
3. Tchécoslovaquie	2	0	1	1	3	1	
4. Koweït	2	0	1	1	2	5	1

LE COMMENTAIRE A DISTANCE

On n'y voit pas plus clair !

Les trois matches d'hier (groupes 2, 4 et 5) n'ont apporté aucune nouvelle décision définitive quant à la qualification pour le second tour. Le résultat le plus surprenant nous vient une fois de plus du Honduras qui a tenu en échec l'Irlande du Nord. Dans ce groupe 5, même l'Espagne n'est pas assurée d'une place pour le deuxième tour, car si elle venait à perdre contre l'Irlande vendredì et que les joueurs d'outre-Atlantique disposaient de la Yougoslavie jeudi, ou réalisaient un match nul (tout dépendrait alors du « goalaverage »), les Britanniques et les Américains passeraient le premier tour, laissant les deux favoris espagnol et yougoslave bredouilles... Incroyable, mais tout à fait possible.

Dans le groupe 4, la France a réussi une très bonne opération en marquant quatre buts au Koweït. Un match nul lui suffit en effet jeudi contre la Tchécoslovaquie pour ob-



ÉGALISATION MÉRITÉE — Les Hondurasiens viennent d'égaliser contre l'Irlande par Laing (en blanc). (Téléphoto AP)

tenir son « ticket », car il est peu probable que les Africains battent l'Angleterre, seule formation de ces trois groupes déjà assurée de poursuivre la compétition.

Au sujet du match France-Koweït d'hier, permettons-nous de manifester notre étonnement après les incidents qui ont émaillé les dernières minutes, lorsque le cheikh Fahd Al-Ahmad y alla de son grand numéro en pénétrant sur le terrain. On peut être riche à millions, nager dans le pétrole, cela n'excuse pas un comportement dénué de tout bon sens devant des spectateurs du monde entier. Mais le plus grave, dans toute l'affaire, c'est que l'arbitre soviétique Stupar a cédé devant la pression des joueurs africains et du cheikh, annulant une réussite française tout à fait valable. Du jamais vu ! On risque d'en reparler. Et si les Français étaient éliminés à la différence de buts ?

Enfin, dans le groupe 2, l'Autriche a confirmé sa victoire sur le Chili en obtenant deux nouveaux points contre l'Algérie. Mais les hommes de Schmidt ne nous ont pas totalement convaincus. Certes, l'ensemble est très solide (encore aucun but encaissé), mais il prédomine chez les Autrichiens un sentiment calculateur qui peut d'ailleurs lui être encore fatal, puisque en cas de victoire des Allemands contre eux vendredì, ils pourraient être éliminés au « goalaverage » si l'Algérie bat le Chili. Hypothèse : RFA - Autriche 2-0 ; Algérie - Chili 2-0. RFA, Algérie et Autriche se retrouveraient à égalité avec quatre points. La RFA, à la faveur de son 4-1 contre le Chili, serait qualifiée à la différence de buts, en compagnie de l'Algérie qui aurait un « goalaverage » de 4-3, alors que l'Autriche en serait à 3-2.

Comme la différence de buts est la même, l'Autriche passerait « par la fenêtre » pour avoir marqué un but de moins que les Arabes. Fa. PAYOT

AUJOURD'HUI... AUJOURD'HUI... AUJOURD'HUI...

L'Ecosse comme chez elle

L'Ecosse et l'URSS joueront leur qualification pour le second tour du Mondial dans un véritable quatuor ou double, sur la pelouse de la Rosaleda, à Malaga. Un rendez-vous attendu par Jack Stein, le patron écossais, persuadé que son équipe accompagnera le Brésil à Barcelone. Depuis le tirage au sort des groupes, nous savons que notre dernier match contre l'URSS serait décisif, explique-t-il. Nous nous y préparons depuis plusieurs mois et nous sommes prêts, non seulement physiquement et techniquement, mais aussi sur le plan psychologique.

Groupe 6

Le vétéran Danny McGrain, probablement remplacé par son cadet David Narey, plus apte à contenir le rapide Oleg Blokhine, renchérit : Grâce à nos dix mille supporters, nous jouerons contre les Soviétiques comme à Hampden Park. Un atout capital dans une telle rencontre. Le camp écossais est donc optimiste, à l'image de Stein, moins tendu que ces derniers jours. Maintenant, tout est clair. Nous devons absolument gagner en imposant notre jeu d'entrée. Et l'Ecosse n'est jamais aussi bonne que dans ces occasions-là.

La composition de son équipe ne sera connue qu'au dernier moment. Guerre des nerfs oblige ! Mais Stein devrait normalement conserver sa confiance à la défense, qui a tenu 45 minutes à Séville, et rappeler Dal-

glis et Brazil en attaque, aux côtés de Robertson. Une machine de combat impressionnante et décidée à bousculer une formation soviétique qui, à son habitude, s'est préparée dans le calme.

Ce sera très difficile mais, avec notre meilleure différence de buts, un nul nous suffit. Nous avons ainsi une bonne chance de passer l'obstacle, se contente de dire Constantin Beskov, l'entraîneur soviétique, qui hésite encore entre Darasselia et Oganessian, très bon en deuxième période contre les Néozélandais. Il n'apportera, en principe, aucun autre changement à son équipe. En attaque et au milieu, nous avons les joueurs qui peuvent faire la différence, explique-t-il.

ILS LES CONNAISSENT

Ils en possèdent les moyens. Les Belges ne sont jamais aussi redoutables que

l'URSS s'est toujours sortie du piège des tours de qualification chaque fois qu'elle a participé à la phase finale de la Coupe du monde, de 1958 à 1970. De quoi faire réfléchir les bouillants Ecossais...

Les équipes probables

Ecosse : Rough (1) ; Navey (14), Hanson (5), Miller (6), Gray (3) ; Souness (4), Strachan (7), Wark (10) ; Dalglish (8), Brazil (9), Robertson (11).

URSS : Dasaev (1) ; Tchivadze (3) ; Soulatkevitch (2), Baltatcha (5), Demianenko (6) ; Bessonov (8), Bal (12), Oganessian (10), Gavrilov (9) ; Chenguilia (7), Blokhine (11).

Les Belges pleinement confiants

Les déclarations du sélectionneur argentin Luis Cesar Menotti, selon lesquelles la Hongrie battra la Belgique ce soir à Elche, n'ont guère ému l'entraîneur des « diables rouges », Guy Thys. Il est vrai que l'équipe de Belgique aborde cette rencontre en position de force, confiante, avec pour seul objectif d'éviter la défaite. Un résultat nul les comblerait. Il leur permettrait de terminer en tête du groupe 3 et d'éviter ainsi l'affrontement avec le Brésil au second tour.

lorsque Czerniatynski, Vandenberg et Ceulmans ont du champ devant eux. Lancers, ces grands gabarits peuvent prendre de vitesse n'importe quelle défense. Or, celle de Meszoly n'a pas laissé, jusqu'à présent, une grande impression de sûreté. Ce n'est pas une surprise pour les coéquipiers de Gerets, Martos, Balint et Muller n'ont guère brillé dans les clubs belges. Leur technique n'a pas suffi à compenser leur lenteur et leur faiblesse dans le jeu aérien. Et ils n'ont pas tardé à se retrouver sur le banc de touche.

ILS LES CONNAISSENT

Ils en possèdent les moyens. Les Belges ne sont jamais aussi redoutables que

Groupe 3

Pour cette rencontre capitale, Meszoly en a fait de même vis-à-vis de Balint, qui sera remplacé au poste de « libero » par Kerekcs. Ces problèmes défensifs ont de quoi donner confiance à une attaque belge, pourtant peu en verve face à une équipe du Salvador bien regroupée en défense. La médiocre performance de samedi dernier n'a rien d'inquiétant dans la perspective de la rencontre contre les Magyars. Pour jouer, il faut être deux, rappelle l'entraîneur. Nous n'avons pas été bons, j'en conviens. Peut-être... parce que nous pensions déjà aux Hongrois. Peut-être aussi parce que nous avons pris garde d'éviter les chocs et les tacles. Mais, cette fois, il faudra que nos adversaires viennent nous chercher.

Les équipes probables

Belgique : Pfaff (1) ; Meeuws (4) ; Gerets (2), Milletcamp (3), Baecke (14) ; Vandermissem (20), Coeck (10), Vercauteren (6) ; Czerniatynski (21), Vandenberg (9), Ceulmans (11).

Pologne : Meszaros (1) ; Kerekcs (18) ; Martos (2), Garaba (6), Toth (4) ; Sallai (14), Muller (5), Nyilasi (8) ; Fazekas (7), Kiss (22), Poloskei (11).

Le programme

Groupe 1 : Pérou - Pologne, à La Corogne à 17h10 (TV)
Groupe 3 : Belgique - Hongrie, à Elche à 21h00 (à 22h50 à la TV)
Groupe 6 : URSS - Ecosse, à Malaga à 21h00 (TV)

L'Autriche une nouvelle fois opportuniste

AUTRICHE - ALGÉRIE 2-0 (0-0)

MARQUEURS : Schachner 56^{me}, Krankl 68^{me}.

AUTRICHE : Koncilia ; Obermayer ; Krauss, Pezzy, Degeorgi ; Hattenberger, Prohaska, Hintermaier, Baumeister (46, Welz) ; Schachner, Krankl.

ALGÉRIE : Cerbah ; Mansouri ; Merzoukane, Kourichi, Guendouz ; Fergani, Dahleb (76, Tlemceni), Belloumi (66, Bensoula), Zidane ; Assad, Madjer.

ARBITRE : M. Boskovic (Australie).

NOTES : Stade Carlos Tartiere, à Oviedo ; 25.000 spectateurs. A la 32^{me} minute, le gardien autrichien Koncilia est sauvé par la transversale. Avertissement à Dahleb.

GRUPE 2

Après le Chili, l'Algérie a subi le réalisme de l'Autriche dans le groupe 2. A Oviedo, les Algériens n'ont pas récidivé leur « coup » de Gijon face à la RFA. Ils se sont inclinés face à une formation autrichienne qui a montré une nouvelle preuve de sa solidarité. Mais rien n'est encore dit dans ce groupe. L'Autriche n'est pas à l'abri d'une mauvaise surprise. Si les Autrichiens devaient perdre face à l'Allemagne, ils pourraient être coiffés sur le fil par l'Algérie, à condition que celle-ci fasse un « carton » contre le Chili.

Au stade Carlos Tartiere, l'Algérie semblait, à l'issue de la première période, capable d'un nouvel exploit. Sous l'impulsion de ses demis, l'Algérie n'avait pas subi la domination des Autrichiens. Rendue prudente par la mésaventure de la RFA, l'Autriche n'a pas commis l'erreur de se dégarmer. Pourtant, les Algériens se sont ménagé l'occasion la plus nette de la première période, lorsque Koncilia était sauvé par la transversale à la suite d'un « corner » après 32 minutes de jeu. La mobilité de l'avant Zidane, la facilité de débordement des deux ailiers Assad et Madjer ont longtemps inquiété une équipe d'Autriche laborieuse.

Après la pause, Walter Schachner et Johann Krankl décidaient de sortir de l'anonymat. Epaulés par Welz, l'ailier de Valence entré pour Baumeister, les attaquants autrichiens prenaient progressivement le pas sur la défense algérienne. Et Schachner, toujours aussi opportuniste, ouvrait la marque de manière heureuse à la 56^{me} minute. Sur un tir de Welz, Kourichi et Guendouz déviaient la balle sur Schachner. Le buteur de Cesene ne se faisait pas faute d'exploiter cette balle en or.

Le but de Schachner a mis K.O. les Algériens. Ce coup du sort leur avait coupé les jambes. Les poulaains de Khalef n'étaient pas en mesure de changer de rythme. Si brillant jusqu'ici, le milieu de terrain marquant le pas. Les deux stratégies Belloumi et Dahleb ne parvenaient plus à orchestrer la manœuvre. Comme contre le Chili, l'Autriche allait démontrer ses aptitudes dans l'art du « contre ». A la 68^{me} minute, Krankl doublait la mise d'un tir du pied gauche. Le match était terminé.

KONCILIA EXCELLENT

Pendant 56 minutes, l'Algérie a démontré que sa victoire face aux champions d'Europe n'était pas le fruit du hasard. S'appuyant sur une défense très sûre, où la manière forte était parfois employée pour stopper Krankl et Schachner, l'Algérie a su porter le danger devant la cage autrichienne. Friedrich Koncilia, déjà intraitable contre le Chili, devait faire deux parades difficiles pour préserver son but. Si la réussite avait été au rendez-vous dans cette première mi-temps, les Algériens auraient pu obtenir leur qualification pour le deuxième tour. En effet, une victoire aurait assuré une présence à Madrid pour Bellou-

mi et les siens.

En revanche, lorsque les événements lui sont contraires, l'Algérie a laissé apparaître une certaine faiblesse morale. Le but de Schachner a porté un coup terrible au moral des Algériens. Malgré le soutien du public, tout acquis à leur cause, les joueurs du Maghreb ont baissé pied. Mais rien n'est encore perdu pour l'Algérie. Une victoire contre le Chili les mettrait dans une position favorable.

PAS DE FAILLE

En effet, l'Allemagne éprouvera vraisemblablement des difficultés à arracher sa qualification contre Krankl et ses coéquipiers. L'Autriche n'est pas le Brésil, mais l'équipe de Schmid ne comporte pas de faille. Le gardien est un gage de sécurité, la défense, avec Bruno Pezzy comme stopper, n'a pas commis la moindre faute en deux matches. Enfin, il y a aussi les Hintermaier, Prohaska et autres Hattenberger, excellent dans l'art de lancer leurs deux « fusées ». Krankl et Schachner, contre la RFA, les Autrichiens pratiqueront la contre-attaque. Cela ne sera pas à l'Autriche de faire le jeu. Bien au contraire. Face à une défense allemande qui n'affiche pas une grande sérénité (Kaltz et Briegel), Schachner et Krankl auront leurs chances. Les Algériens seront les plus fervents « supporters » des Autrichiens dans cette « revanche de Cordoba ».

Classement

1. Autriche	2	2	0	0	3	0	4
2. RFA	2	1	0	1	5	3	2
3. Algérie	2	1	0	1	2	3	2
4. Chili	2	0	0	2	1	5	0

Nouvel exploit du Honduras

IRLANDE DU NORD - HONDURAS 1-1 (1-0)

MARQUEURS : Armstrong 10^{me} ; Laing 61^{me}.

IRLANDE DU NORD : Jennings ; Jimmy Nicholl, Chris Nicholl, McClelland, Donaghy ; Martin O'Neil (78^{me}, Healy), Armstrong, McCreery, McIlroy ; Hamilton, Whiteside (65^{me}, Brotherton).

HONDURAS : Arzu ; Costly ; Gutierrez, Jose Luis Cruz, Villegas ; Norales (60^{me}, Laing), Gilberto Yearwood, Zelaya, Maradiaga ; Bétancourt, Fugeroa.

ARBITRE : M. Tam Sun Chan (Hong-Kong).

NOTES : stade de La Romareda, à Saragosse ; 15.000 spectateurs. Tirs sur la latte de Whiteside, Armstrong et Bétancourt.

Groupe 5

A Saragosse, le Honduras, certainement l'équipe la plus surprenante du « Mondial », a confirmé l'excellente impression laissée contre l'Espagne lors de son sensationnel partage des points à Valence. La formation de l'équipe centrale a réussi un « score » identique face à l'Irlande du Nord. Ce résultat honorable risque cependant de fermer la porte du deuxième tour aux joueurs d'outre-Atlantique. L'Espagne et aussi la Yougoslavie apparaissent comme les grands bénéficiaires de ce troisième match nul enregistré dans le groupe 5.

Un contraire des Espagnols, les Irlandais n'ont pas pèché par présomption. Ils étaient avertis des difficultés que leur poseraient les Hondurasiens. Seulement, l'extrême chaleur qui pesait sur le stade de La Romareda est raison de leur légendaire vitalité. En seconde période, ils furent dans l'incapacité de préserver une victoire qu'ils pensaient bien avoir cueilli après leur très beau but de la 10^{me} minute, inscrit par

leur élément le plus incisif, Armstrong. Les professionnels britanniques subirent une égalisation méritée à la 61^{me} minute (Laing). Celle-ci fut d'autant plus amèrement ressentie que les Hondurasiens battirent en la circonstance les Irlandais sur leur point fort, le jeu aérien.

Cette rencontre fut en définitive fort plaisante à suivre. Des deux côtés, la volonté de vaincre était visible. Les situations animées se succédèrent devant le sanctuaire des deux gardiens. Au nombre des occasions, Irlandais et Hondurasiens furent pratiquement à égalité. Chacune des deux équipes accusa ses moments de faiblesse et aussi ses périodes fastes.

Sur le plan individuel, les représentants de l'Amérique centrale se mirent davantage en évidence. Les infiltrations d'un Bétancourt, hélas trop personnel, les dribbles de Maradiaga, la distribution avisée de Gilberto, la frappe de balle de Fugeroa coloraient le spectacle.

Du côté irlandais, le gardien vétéran Jennings eut quelques parades décisives. Le tandem de l'entrejeu O'Neil/McIlroy, qui s'était mis en évidence devant la Yougoslavie, éprouva bien du mal à accélérer l'allure. A l'instar de ses partenaires, le junior Whiteside faiblit sur la longueur. Il fut d'ailleurs remplacé par l'ailier Brotherton, qui joue en seconde division, à Blackburn. Par sa masse athlétique, l'avant de pointe Hamilton et son compère Armstrong, habile à se mettre en position de tir, furent les éléments les plus précieux d'un ensemble qui aura bien besoin de toutes ses ressources physiques et de son esprit combatif pour s'opposer vendredì aux assauts des Espagnols, lors du dernier match du premier tour de cette Coupe du monde 1982.

Classement

1. Espagne	2	1	1	0	3	2	3
2. Honduras	2	0	2	0	2	2	2
3. Irl. du Nord	2	0	2	0	1	1	2
4. Yougoslavie	2	0	1	1	1	2	1

Groupe 1

Piechniczek et Tim ont longtemps tardé à donner la composition de leur équipe. Les deux hommes se sont accordés un long délai de réflexion. Pour le Polonais, mécontent de plusieurs de ses éléments, il serait question, si plus ni moments, d'écartier le stratège Boniek, bien décevant il est vrai depuis le début de ce Mondial. Ciolek, Buncol et Kupcewicz pourraient ainsi entamer la partie au milieu du terrain. On prête également à Piechniczek l'intention de faire monter Lato d'un cran, Szarmach n'ayant pas convaincu.

URIBE SUR LE BANC

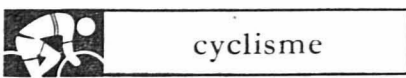
De son côté, Tim n'était guère plus

MUNDIALES

Une chaise-relax pour mieux admirer votre équipe...
Une chambre à coucher pour mieux rêver des buts marqués...
Un groupe rembourré pour mieux discuter avec vos amis...
Une salle à manger pour mieux célébrer les victoires...

... et gratuitement un ballon d'entraînement officiel signé Rummenigge lors de l'achat de meubles désignés par ce même ballon à notre exposition.





Nombreuses chutes lors de la sixième étape du Tour de Suisse

Et de deux pour Van Calster !

Gerrie Knetemann ne possède plus cette pointe de vitesse qui le propulsait en tête des pelotons voilà deux ou trois ans. Il a constaté hier encore, à Locarno, point de chute de la sixième étape du Tour de Suisse, là même où il avait gagné, revêtu du maillot de champion du monde en 1978 : échappé à trois kilomètres de la ligne en compagnie de Van Calster — le vainqueur de Laax dimanche matin — il céda nettement devant la poussée du Belge, son cadet de cinq ans.

De notre envoyé spécial

Deux secondes derrière le Hollandais, Freuler remportait le sprint du peloton, fort seulement de 43 unités, soit les hommes forts de la course, exception faite de Seiz et de

Thalmann, tombés dans la région de Campra, sur le versant Sud du Lukmanier. Si le Saint-Gallois dut abandonner, le Lucernois poursuivit néanmoins la course, ralliant les bords du lac Majeur à plus de quatre minutes (4'33").

Donc un sprinter vainqueur d'une étape qualifiée de montagne ? Le fait n'est pas pour surprendre, tant le col du Lukmanier est « roulant », dans l'axe Nord-Sud, et son point culminant trop loin de l'arrivée (82 km 500) pour y jouer un rôle déterminant. De plus, le Genevois Demierre assura le train pour le compte de Breu, afin de limiter les risques d'échappées. Certes, une fois le col franchi, treize hommes se portèrent aux commandes. Et pas des moindres : le maillot jaune Breu, Saronni, Wilmann, Mutter, Muller, Hekimi, Zweifel et Van de Velde. Un « wagon » qu'avaient manqué principalement Visentini, Grezet, Gorospe, Lanzoni, Gavillet, tous placés au classement général en dessous de la minute de retard par rapport à Breu, exception faite du Valaisan...

rait là, si de nombreuses chutes n'étaient venues assombrir cette journée pluvieuse, après la lourde chaleur de la veille à Laax. Durement touchée par les chutes de Thalmann et Seiz, l'équipe « Cilo » fut encore amputée de son sprinter Glaus, jeté à terre sur les pavés glissants de la « Via Ramogna », à 500 m. de l'arrivée, en même temps que huit autres coureurs : Van de Velde, Delgado, Zweifel, Noris, Nulens, Laguia, Gavillet et Wolfer.

Les trois suisses furent les plus meurtris : Wolfer fut touché à une épaule ; Glaus est profondément entaillé au coude gauche, la plaie laissant apparaître l'os ; Gavillet est meurtri sur le flanc et à la main gauche. Reprendront-ils le départ ce matin pour la grande étape alpestre ? Le bulletin de santé communiqué hier soir se veut rassurant : tous trois, après avoir reçu des soins à l'hôpital, ont pu regagner leur hôtel.

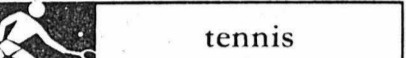
tini, Saronni, voire l'Espagnol Gorospe (24 ans, mais néophyte dans la catégorie) se doivent de prendre des risques. Ils ne peuvent se permettre de se présenter vendredi, à Oerlikon, battus de quelques secondes.

Pour l'heure, les Suisses sont bien placés avec Breu et Grezet, tout comme les Italiens avec Saronni et son coéquipier Natale d'un côté, et Visentini de l'autre, sans oublier le « néopro » Lanzoni, dont on dit qu'il est à l'aise sur les côtes. Et comme Wilmann et Winnen retrouvent leur forme au fil des jours et avouent des velléités offensives, les dégâts risquent d'être énormes à Taesch et la liste des coureurs éliminés sérieusement rallongée...

P.-H. BONVIN



LE TIERSÈ DE L'ÉTAPE. - Des fleurs pour Knetemann (2^{me}), van Calster (1^{er}) et Freuler (3^{me}).

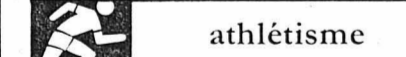


Wimbledon : pas de miracle pour Günthardt

Comme l'an dernier, Heinz Günthardt a échoué au premier tour du simple messieurs de Wimbledon. Si en 1981 le Zuricois avait été sorti par l'Australien Peter McNamara, cette année il s'est incliné face au Suédois Mats Wilander, tête de série N° 7. Contre le champion de Roland-Garros, Günthardt avait une belle carte à jouer. Malheureusement, le Suisse a été battu en quatre sets (4-6 3-6 3-6), après deux heures de lutte.

Nouveau « roi » de la terre battue, Mats Wilander doit encore faire ses preuves sur herbe. Face à Günthardt, le Suédois a affiché sa régularité habituelle. La précision de son lob a constitué une arme importante pour contrer les montées de Günthardt. Le Suisse a très bien servi, hier, sur le central de Wimbledon. Au troisième set, Günthardt prenait enfin la mesure de son adversaire. Il devait rater le coche au début de la quatrième manche. Sur le service de Wilander, Günthardt menait par 30-0. Malgré cet avantage, il ne parvint pas à réaliser le « break ». Déconcentré par la perte de ce jeu, le Zuricois s'ennervait pour perdre finalement le gain du set et de la rencontre.

Résultats
McEnroe (EU) bat Winitzky (EU) 6-2 6-2 6-1 ; Connors (EU) bat Myburg (AIS) 6-0 6-2 6-2 ; Carter (EU) bat Potier (FA) 6-2 6-3 6-4 ; Gerulaitis (EU) bat Pirow (AFS) 6-4 6-1 6-1 ; Menon (IND) bat Slozil (Tch) 6-2 7-6 6-0 ; Dowdeswell (S) bat Goven (FA) 6-2 3-6 6-3 6-2 ; Wilander (Sue) bat Günthardt (S) 6-4 6-3 3-6 6-3 ; Gottfried (EU) bat Moreston (Fra) 7-6 7-6 6-2 ; D. Gillin (EU) bat Maurer (RFA) 7-5 7-5 6-4 ; Schneider (AIS) bat Johnstone (Aus) 6-2 6-3 7-6 ; Smith (EU) bat Gomez (Equ) 6-4 6-3 5-7 7-6 ; Buching (EU) bat Estep (EU) 6-3 6-3 7-6 ; Andrews (EU) bat Fancutt (Aus) 6-1 7-6 7-6 ; Smith (GB) bat Avendano (Esp) 2-6 6-1 6-4 7-6 ; Krishnan (IND) bat Jarratt (GB) 6-4 2-6 4-6 7-6 6-2 ; Boileau (Bel) bat Van Patten (EU) 6-4 3-6 2-6 7-5 6-1 ; Lutz (EU) bat Noah (Fra) par W.O. ; Denton (EU) bat Sadri (EU) 6-7 7-6 6-4 3-6 6-3 ; Mayer (EU) bat Ismail (Zim) 7-5 6-2 6-3 ; Edwards (EU) bat Whitecross (Aus) 6-4 6-7 6-2 7-5 ; Panatta (It) bat Fagel (EU) 2-6 6-0 6-1 6-2 ; Simpson (N-Z) bat Lloyd (GB) 3-6 4-6 7-6 6-4 6-4.



Nouveaux exploits de Lewis

Carl Lewis et Evelyn Ashford ont quitté le « Tom Black Stadium » de Knoxville avec le sentiment du devoir accompli. Le premier avait réussi pour la deuxième fois de suite le doublé 100 m et saut en longueur, la seconde avait franchi, pour la première fois au niveau de la mer, la barrière des 11 secondes sur 100 m, malgré un vent défavorable.

DEPUIS 1886
A 20 ans, Carl Lewis a éclipié en une saison les témoins de l'athlétisme américain. Il est même le premier, depuis un certain Malcolm Ford, en 1885 et 1886, à remporter deux années de suite ces deux titres. Et les

Le marathon d'Eiken

Eiken (AG), marathon international : 1. Michael Longthorn (GB) 2 h 23'58" ; 2. Wiegand (RFA) 2 h 37'25" ; 3. Schadegg (Ottoberg) 2 h 41'58" ; Dames : 1. Margot Hallroth (RFA) 3 h 16'07" ; 2. V. Steinmann (Hausen am Albis) 3 h 33'09" ; 20 km : 1. Wyss (Kussnacht) 1 h 02'47" ; Dames : 1. Vreni Forster (Lucerne) 1 h 17'50" ; 10 km : 1. Peter (Zurich) 32'07" ; Dames : 1. Beate Ringwelski (RFA) 40'50".

● A Halle, l'Allemande de l'Est Ramona Neubert a amélioré le record du monde de l'heptathlon, qu'elle détenait depuis le 28 juin 1981 avec 6716 pts. Au cours d'une rencontre RDA-URSS, elle a réussi 6772 pts.

CHAUDE ALERTE

En deux kilomètres le « trou » fut bouché. N'empêche que l'alerte fut chaude. Elle démontre, si besoin était encore, la nécessité de courir en tête du peloton lorsqu'on brigue une victoire finale au classement général ou, à défaut, un accessit.

Par la suite, Mutter tenta sa chance. Puis Maechler et enfin Wilmann, suivi par Glaus. Le Norvégien voulut-il démontrer par son action qu'il n'avait point renoncé à s'emparer du maillot jaune du Tour de Suisse après le vert du Tour de Romandie et avant le jaune du Tour de France, trois épreuves qu'il entend remporter cette saison, à en croire ses déclarations du printemps ?

NOMBREUSES CHUTES

La narration de cette étape en reste-

AUJOURD'HUI

Or, l'étape d'aujourd'hui s'annonce difficile en raison de deux éléments : des prévisions météorologiques pessimistes (pluie, voir neige au sommet des cols) d'une part, les intentions de Wilmann et Winnen de passer à l'offensive.

De Locarno à Taesch, par le versant le plus difficile du Lukmanier, puis sur les pentes de l'Oberalp et ensuite de celles de la Furka, avant d'aborder les 21 km de montée finale au pied du Cervin, le terrain est propice aux grandes offensives. Certes, comme au « Giro », la grande étape alpestre peut déboucher sur un « couac ». A la différence près qu'au Tour d'Italie les écarts entre les premiers se chiffraient en minutes et qu'au Tour de Suisse, tout est affaire de secondes.

RISQUES

Finalement, les organisateurs tracent les étapes, y placent des difficultés... et les coureurs font la course ! Mais, au bout du compte, ne serait-ce qu'en regard de leur « sponsors », les Visen-

CLASSEMENTS

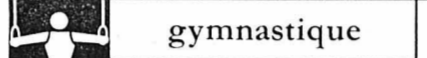
6^{me} étape, Laax-Locarno (141 km). 1. van Calster (Be) 3 h 17'01" (moyenne 42,941) ; 2. Knetemann (Ho), même temps ; 3. Freuler (S) à 2" ; 4. Keller (S) ; 5. Mutter (S) ; 6. Gutmann (S) ; 7. Thaler (RFA) ; 8. Lubberding (Ho) ; 9. Saronni (It) ; 10. Muller (S) ; 11. Bortolotto (It) ; 12. Visentini (It) ; 13. Corti (It) ; 14. Peeters (Be) ; 15. Wilmann (Ho) ; 16. de Rooy (Ho) ; 17. Schmutz (S) ; 18. Rooks (Ho) ; 19. Ferretti (S) ; 20. Breu (S), même temps. **Puis les Suisses :** 22. Grezet ; 23. Maechler ; 27. Demierre ; 29. Hekimi ; 36. Russenberger ; 39. Zweifel ; 43. Glaus ; 44. Gavillet ; 45. Wolfer, tous même temps ; 50. Thalmann à 4'33" ; 55. Rossiera à 5'27" ; 63. Bolle à 6'56" ; 76. Wehrli même temps ; 88. Summermatter à 16'13" ; 93. Amrhein à 16'48". **Arrivés après la fermeture du contrôle :** Frei (S) à 21'22" ; Kaebel (S) même temps ; Martens (Be) à 21'37" ; van de Poel (Be) à 22'57" ; Duethoo (Be) à 41'29". - **Abandons :** Seiz (S), Zijveld (Ho), Ciuti (It), Lienhard (S), Renosto (It), Hermans (Be).

Classement général : 1. Breu (S) ; 2. Visentini (It) à 4" ; 3. Grezet (S) à 9" ; 4. Saronni (It) à 20" ; 5. Gorospe

(Esp) à 31" ; 6. Lanzoni (It) à 41" ; 7. Natale (It) à 45" ; 8. Muller (S) à 1'05" ; 9. Wilmann (No) à 1'06" ; 10. Zweifel (S) à 1'08" ; 11. Gavillet (S) à 1'12" ; 12. Winnen (Ho) à 1'14" ; 13. van de Velde (Ho) à 1'20" ; 14. Mutter (S) à 1'20" ; 15. Schmutz (S) à 1'28" ; 16. Demierre (S) à 1'29" ; 17. Hekimi (S) à 1'35" ; 18. Panizza (It) à 1'41" ; 19. de Rooy (Ho) à 1'41" ; 20. Rooks (Ho) à 1'42". **Puis les Suisses :** 23. Keller à 2'13" ; 29. Ferretti à 6'08" ; 30. Thalmann à 6'20" ; 37. Wolfer à 12'51" ; 39. Gutmann à 15'48" ; 43. Freuler à 17'44" ; 46. Russenberger à 19'15" ; 47. Maechler à 20'02" ; 49. Glaus à 21'25" ; 64. Wehrli à 31'20" ; 71. Rossier à 35'02" ; 80. Bolle à 38'59" ; 89. Summermatter à 47'41" ; 90. Amrhein à 47'57".

Prix de la montagne : Lukmanier (1^{er} cat.) : 1. Demierre 10 ; 2. Grezet 9 ; 3. Breu 8 ; 4. van Gestel 7 ; 5. Natale 6. - **Classement général :** 1. Breu 14 ; 2. Laguia 12 ; 3. van Calster 11 ; 4. Demierre 10 ; 5. Grezet 9.

Classement par points : 1. Saronni 132 ; 2. Mutter 89 ; 3. van de Velde 80 ; 4. Breu 73 ; 5. van Calster 69.



Une bien jolie fête au Landeron

Le comité d'organisation présidé par M^{me} Eliane Krebs avait tout mis en œuvre pour que les Journées cantonales des pupillettes soient une réussite. Il ne restait qu'une inconnue, le temps. En fin de semaine, le voile se levait et le soleil était de la partie. La fête

allait se dérouler sous les meilleurs auspices. Le samedi, 600 pupillettes ont participé aux concours individuels. Pour les joies annexes, la SFG du Landeron avait, en outre, bien fait les choses. Une cantine champêtre merveilleusement décorée ac-

cueillait chaleureusement les nombreux visiteurs. La Bandelle du Vieux Pont, dirigée par M. R. Bourquin, agrémenta le souper villageois d'une note musicale très agréable. Les petits élèves accompagnés de J. Thomet y allèrent, ensuite, de leurs canards, de leur fraîcheur et de leur enthousiasme. Puis, l'orchestre J. Thomet emmena une foule colorée et joyeuse dans une très longue nuit.

DIX-NEUF ANS APRÈS

Le dimanche matin, le même temps radieux accueillait les... 1300 participants ! La partie officielle fut égayée par les sons mélodieux de la Cécilienne dirigée par M. C. Bourquin, par la Bandelle et par les tambours énergiquement menés par M. R. Stellan fort bien remis, apparemment, d'une bien pénible épreuve subie vendredi soir, son... enterrément de vie de garçon ! M^{me} E. Krebs, présidente du comité d'organisation, remercia tous ceux qui avaient collaboré à la fête, contribuant ainsi à sa réussite. Elle rappela qu'en 1963, date de la dernière fête cantonale organisée au Landeron, MM. E. Béguin, W. Grau, M. Perret et G. Imer, membres de l'actuel comité, étaient déjà de la partie. Et ils sont toujours là 19 ans après, merveilleusement présents et dévoués. Ce fut ensuite au tour de M. C. Girard, président du Conseil communal, et président d'honneur de la fête, de s'exprimer en déclarant notamment une chose très importante : « Ce que vous avez cultivé aujourd'hui, le pays le récoltera demain. » M^{me} M. Wunderlin, déléguée cantonale et présidente de l'ACNGF, adressa également ses remerciements aux divers responsables, et M. J.-P. Haymoz, premier citoyen de la commune, termina la partie officielle à sa manière franche et directe.

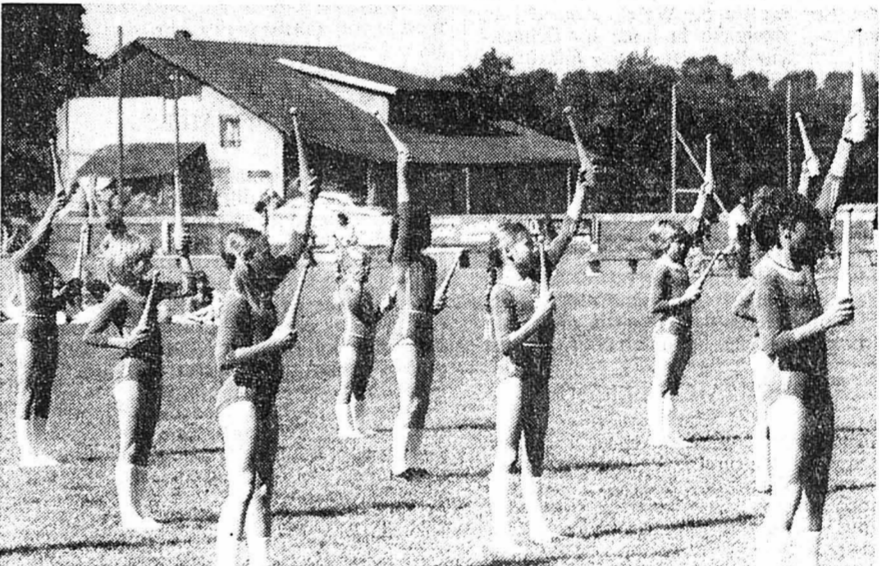
SÉPARATION

Les épreuves gymniques terminées, une mignonne fillette du Cerneux-Péquignot, très impressionnée, procéda au tirage au sort du concours imaginaire par M. W. Meyer, président de la section locale de la SFG. C'est Ch. Cottier qui remporta le premier prix.

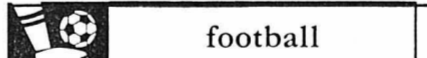
Comme tout a une fin, la Cécilienne emmena jusqu'à la gare les pupillettes du canton de Neuchâtel heureuses, leur fatigue se traduisant de la plus jolie manière, un pouce discrètement enfoui dans la bouche, un nonours serré bien fort contre soi ou la main d'une gentille monitrice empressée dans la sienne. Il était à la fois fascinant et bouleversant de contempler toutes ces fillettes naturelles et insouciantes, et ce spectacle donnait chaud au cœur, confiance en demain. E. P.



SÉRIEUSES. - Sous les yeux de leurs concurrentes, les demoiselles de Saint-Aubin ne se laissent pas déranger par le photographe. (Avipress - Tréuthardt)



APPAREMMENT. - Les filles des Ponts-de-Martel semblent être habiles au jeu de quilles. (Avipress - Tréuthardt)



Delémont II promu en 2^{me} ligue

Delémont II - Grosshochstetten 3-1 (1-1)

Delémont : Farine ; Vuillaume ; Schindelholz, Cattin, Beuret ; Stellamizzi, Chappuis (Schlueter), Bron ; Nigro (de Pasquale), Laager, Sambinello.

Marqueurs : Vuillaume 3^{me}, Gilgen 45^{me}, Laager 60^{me}, Sambinello 83^{me}.

Avant même le baisser de rideau qui aura lieu dimanche prochain, les réservistes delémontains ont conquis leur billet pour la 2^{me} ligue. Face à Grosshochstetten, ils n'ont pas dû forcer leur talent pour vaincre. Supérieurs dans tous les compartiments de jeu, ils auraient dû, compte tenu de la physiologie de la partie, forcer la décision avant la pause déjà.

Mis à part les « plus de trente ans » que

sont l'entraîneur Vuillaume (ex-Boncourt) et le capitaine Bron, tous les autres artisans de cette ascension sont de jeunes joueurs la plupart issus des juniors du club.

Aurore II - Alle 1-2 (1-1)
Aurore II : Weyeremann ; Villard, Baldensberger, W. Boillat, Beuchat, Muster, Bruat, Racine ; Tellenbach, J.-J. Boillat, Pura.

Alle : Hurlimann ; Roth ; O. Gurba (Führer), J.-J. Sangsue (Rebetez), Mazzilli, Choulat, Metzger, P.-A. Sangsue ; Perrot, R. Gurba, Bönemann.

Marqueurs : Tellenbach 38^{me}, P.-A. Sangsue 44^{me}, R. Gurba 83^{me}.

Les réservistes d'Aurore ont nettement dominé le débat en début de rencontre. Longuement, ils ont ouvert le « score ». C'est à la suite d'un coup franc botté par Bönemann que P.-A. Sangsue égalisa. Après le thé, les « locaux » se révélèrent davantage incisifs. Dès la 75^{me}, la condition physique supérieure des Aïoulots prévalut. Ceux-ci arrachèrent la victoire par l'entremise de leur entraîneur Remy Gurba.

Tout va pour le mieux pour le FC Alle. Dimanche prochain, il recevra Aegerten. En cas de nul, ces deux clubs accéderont à la 2^{me} ligue.

● Bastia et Grasshopper sont parvenus à un accord financier pour le retour de Raimondo Ponte sur les bords de la Limmatt. Ponte, qui sera à la disposition de Grasshopper dès le 1^{er} juillet, a signé un contrat d'une année avec son ancien club.

● Victorino, l'avant-centre de l'équipe d'Uruguay et du National de Montevideo, a signé un contrat pour deux ans avec le club italien de Cagliari. Le transfert s'est opéré sur la base de 300.000 dollars.

Dans le Jura

footbal

Delémont II promu en 2^{me} ligue

Delémont II - Grosshochstetten 3-1 (1-1)

Delémont : Farine ; Vuillaume ; Schindelholz, Cattin, Beuret ; Stellamizzi, Chappuis (Schlueter), Bron ; Nigro (de Pasquale), Laager, Sambinello.

Marqueurs : Vuillaume 3^{me}, Gilgen 45^{me}, Laager 60^{me}, Sambinello 83^{me}.

Avant même le baisser de rideau qui aura lieu dimanche prochain, les réservistes delémontains ont conquis leur billet pour la 2^{me} ligue. Face à Grosshochstetten, ils n'ont pas dû forcer leur talent pour vaincre. Supérieurs dans tous les compartiments de jeu, ils auraient dû, compte tenu de la physiologie de la partie, forcer la décision avant la pause déjà.

Mis à part les « plus de trente ans » que

sont l'entraîneur Vuillaume (ex-Boncourt) et le capitaine Bron, tous les autres artisans de cette ascension sont de jeunes joueurs la plupart issus des juniors du club.

Aurore II - Alle 1-2 (1-1)
Aurore II : Weyeremann ; Villard, Baldensberger, W. Boillat, Beuchat, Muster, Bruat, Racine ; Tellenbach, J.-J. Boillat, Pura.

Alle : Hurlimann ; Roth ; O. Gurba (Führer), J.-J. Sangsue (Rebetez), Mazzilli, Choulat, Metzger, P.-A. Sangsue ; Perrot, R. Gurba, Bönemann.

Marqueurs : Tellenbach 38^{me}, P.-A. Sangsue 44^{me}, R. Gurba 83^{me}.

Les réservistes d'Aurore ont nettement dominé le débat en début de rencontre. Longuement, ils ont ouvert le « score ». C'est à la suite d'un coup franc botté par Bönemann que P.-A. Sangsue égalisa. Après le thé, les « locaux » se révélèrent davantage incisifs. Dès la 75^{me}, la condition physique supérieure des Aïoulots prévalut. Ceux-ci arrachèrent la victoire par l'entremise de leur entraîneur Remy Gurba.

Tout va pour le mieux pour le FC Alle. Dimanche prochain, il recevra Aegerten. En cas de nul, ces deux clubs accéderont à la 2^{me} ligue.

● Bastia et Grasshopper sont parvenus à un accord financier pour le retour de Raimondo Ponte sur les bords de la Limmatt. Ponte, qui sera à la disposition de Grasshopper dès le 1^{er} juillet, a signé un contrat d'une année avec son ancien club.

● Victorino, l'avant-centre de l'équipe d'Uruguay et du National de Montevideo, a signé un contrat pour deux ans avec le club italien de Cagliari. Le transfert s'est opéré sur la base de 300.000 dollars.

NOUVEAU STYLE

Evelyn Ashford fera de même. Elle

STANZA



1600 GL 5 portes, traction avant
Livrabile du stock
Fr. 14'740.—

Existe aussi en 3 portes
Fr. 13'950.—
SGL 5 portes Fr. 15'900.—

garage **COMTESSE** Draizes 69 NEUCHÂTEL
Tél. 038/31 38 38

71966-110

CHERCHEZ LE MOT CACHÉ

S	E	O	E	P	C	O	H	C	E	N	A	L	I	M
J	I	S	O	M	F	U	O	E	P	S	I	R	B	O
Q	E	R	S	F	P	R	P	O	R	T	O	O	R	N
E	T	U	I	A	S	R	P	E	E	T	T	C	I	T
E	U	C	N	A	T	U	I	I	T	A	H	O	T	
C	E	Q	I	E	L	A	R	S	N	N	R	E	O	E
L	I	R	E	A	S	E	N	I	E	E	O	U	H	T
O	E	V	T	H	S	S	O	I	I	S	R	L	N	T
W	F	I	I	S	T	U	E	N	L	I	S	E	O	A
N	O	B	I	L	E	O	I	N	S	E	N	I	V	V
N	I	T	P	E	I	B	I	M	I	A	H	E	U	E
S	A	O	I	L	A	S	E	L	M	A	N	P	G	S
P	N	L	A	R	U	R	E	R	B	U	M	R	J	
T	L	I	A	O	L	S	E	R	B	E	I	E	E	U
A	D	C	U	E	B	P	U	B	I	S	B	S	S	L

Pour trouver le mot caché, rayez dans la grille les mots de la liste en commençant par les plus longs. Il vous restera alors huit lettres inutilisées avec lesquelles vous formerez le nom d'un bateau. Dans la grille, les mots peuvent être lus horizontalement, verticalement ou diagonalement, de droite à gauche ou de gauche à droite, de haut en bas ou de bas en haut.

Alliée - Avenue - Bris - Botanique - Boa - Bibliothèque - Carabinier - Choc Civiliser - Clown - Corsaire - Emprise - Ibis - Iris - Jus - Jeunesse - Laid Milan - Mont - Merle - Office - Orphelinat - Permanent - Pont - Pâtisserie - Population - Porto - Plus - Pubis - Porte - Roche - Rio - Semaine - Suisse - Serge - Tourisme - Théâtre - Tasse - Volonté.

(Solution en page radio)

Brocante « Perce-Neige »
pour notre kermesse du 11 septembre, nous serons heureux de recevoir les objets dont vous souhaitez vous débarrasser.
Tél. (038) 53 41 41, heures de bureau. 70907-110

2 tables de ping-pong
avec pieds en métal pliables.
Fr. 200.— (la pièce)
à voir chez

Tosali
LOISIRS Colombier
72376-110

Baux à louer au bureau du journal

Vacances en Italie
Hôtel Jolie, Bellaria à 50 m de la mer, chambre avec douche, W.-C., cuisine soignée. Tout compris à partir de lins 18.000.—.
Renseignements et inscriptions :
Tél. (038) 31 48 07, le soir. 70933-110

Nous invitons instamment les personnes répondant à des **ANNONCES SOUS CHIFFRES** à ne jamais joindre de certificats ou autres

DOCUMENTS ORIGINAUX
à leurs offres. Nous ne prenons aucune responsabilité en cas de perte ou de détérioration de semblables objets.

DEMANDES À ACHETER

ACHÈTE objets anciens
de toutes époques jusqu'à 1930, rustiques ou de style : verrerie, lampes, tableaux, tapis, petits meubles, vases, objets insolites, etc.
 Paiement comptant, déplacements rapides.
Ecrire ou téléphoner à :
Stéphane Forney, Tél. (038) 31 71 59, Gd-Rue 28, 2036 Cormondrèche, 69666-144

TIMBRES-POSTE

J'ACHÈTE AU COMPTANT lots et collections, lettres Suisse et Europe.
Je me déplace volontiers.
René BURETTE, Couvaloup 18, 1110 Morges.
Tél. la journée (021) 71 33 16 le soir (021) 71 26 73. 63786-144

Nous achetons et payons comptant

VIEIL OR
Toute sorte de bijoux anciens et d'occasion, brillants, objets en argent, dents en or, ainsi que montres avec boîtier en or et anciennes montres de poche en argent ou en or.
Antiquités et également anciennes cartes postales.
Dès réception de votre envoi, nous vous faisons une offre par écrit ou par téléphone. En cas de non-accord, objets renvoyés immédiatement.
Gloor-Zwingli, horlogerie-bijouterie, Zopfli 96 - 6004 Lucerne. 52349-44

OFFRES D'EMPLOIS

Cherchons pour les cantons romands :

REPRÉSENTANT

Si vous :

- désirez déterminer vous-même vos revenus
- avez la ferme volonté de réussir
- avez une bonne présentation
- êtes stable, de nationalité suisse et âgé de 25 à 45 ans
- aimez le travail régulier et sérieux
- possédez une voiture personnelle

Nous vous offrons :

- un produit exclusif
- des gains élevés (commissions importantes, indemnités, garanties)
- assistance et formation durant la période d'introduction.

Veuillez téléphoner à Air Color S.A., 1292 Chambésy, au (022) 58 19 21. 69706-136

Intérimisez avec des pros:
Nous cherchons
encodeuse IBM 3742
Bon salaire - Prestations sociales modernes
Rue du Seyon 8a, 2000 Neuchâtel, tél. 038/24 74 14
ADA Interim

Les établissements TELED S.A., fabrique de vêtements de protection à Serrières-Neuchâtel, cherchent pour entrée immédiate ou à convenir

homme robuste et soigneux

possédant permis de conduire véhicule léger, pour occuper une place de magasinier, expéditionnaire, réceptionniste.
Faire offres écrites à la main, mentionnant la date d'entrée présumée, le salaire désiré, la formation et les emplois antérieurs à TELED S.A., 2003 Neuchâtel. 72456-136

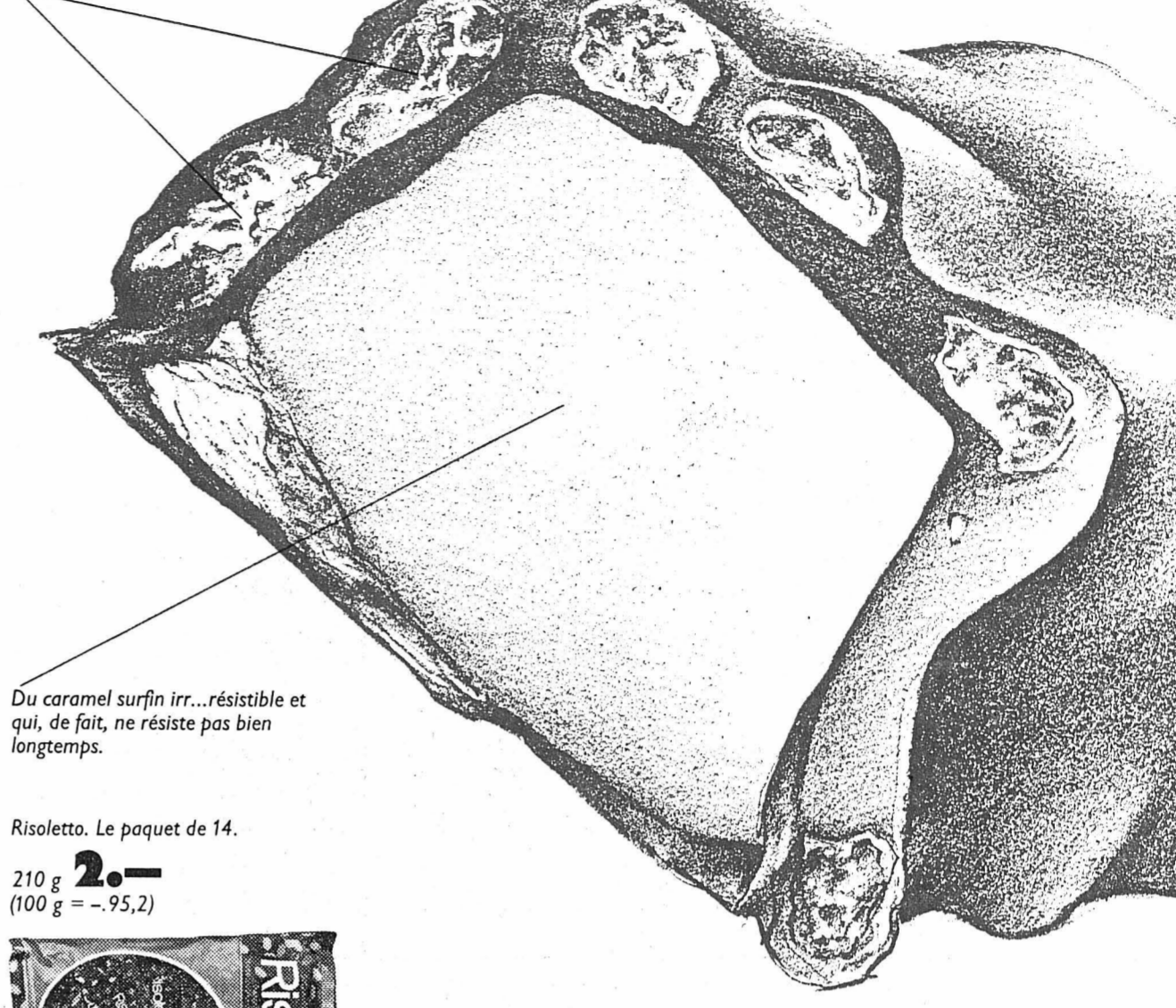
Etablissement cherche
superviseur des travaux

stable et dynamique pour diriger nos chantiers à Genève, apte à faire des rapports.
Age souhaité : 30-40 ans.
Bons revenus pour 40 heures par semaine de 9 h à 12 h et de 16 h à 21 h.
Faire offres de service avec curriculum vitae, photo et dernier salaire à U.-N. case postale 967, 1211 Genève 3. 72486-136

Risoletto, le bâton au chocolat Migros de la semaine:

Primo croquant. Deuzio fondant.

Des grains de riz soufflé rigolo qui font crac! sous les jeunes crocs.



Du caramel surfin irr...résistible et qui, de fait, ne résiste pas bien longtemps.

Risoletto. Le paquet de 14.

210 g **2.-**
(100 g = -.95,2)



MIGROS

Nous cherchons pour date à convenir

sommelière

(débutante acceptée).
Sur désir : nourrie et logée.
Ainsi qu'une

extra

(temps partiel).
Téléphoner au Restaurant-brasserie Bavaria Neuchâtel. (038) 25 57 57. 71021-136

DEMANDES D'EMPLOIS

Electricien
en radio et TV, cherche place de travail pour début août ou date à convenir.
Adresser offres écrites à AG 1112 au bureau du journal. 72029-138

Jeune homme chauffeur
cherche emploi.
poids lourds. Libre tout de suite.
Tél. 33 49 18, heures des repas. 70939-138

Sténodactylo
cherche emploi, Neuchâtel et environs. Date à convenir.
Adresser offres écrites à BH 1113 au bureau du journal. 68306-136

Ecriveaux
en vente au bureau du journal

JEUNE HOMME

21 ans, avec CFC dessinateur en machines et permis de conduire, cherche travail. Libre tout de suite ou à convenir.
Adresser offres écrites à 22.6-1492 au bureau du journal. 68302-138

Nous invitons instamment les personnes répondant à des **ANNONCES SOUS CHIFFRES** à ne jamais joindre de certificats ou autres

DOCUMENTS ORIGINAUX

à leurs offres. Nous ne prenons aucune responsabilité en cas de perte ou de détérioration de semblables objets.

APPRENTISSAGES

Boulangerie du Stade cherche

un apprenti boulanger-pâtissier

G. Python, tél. 25 31 75. 70942-140

ANNONCES EN COULEURS

L'Hôtel de la Couronne 2088 Cressier engage pour début août

un apprenti cuisinier

Prière de faire vos offres par écrit. 72264-140

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 75 c. le mot (minimum dix mots) à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A VENDRE

CHAMBRE ENFANT, divers meubles Victoria blancs. Tél. (038) 25 40 04, heures des repas. 70445-161

CAUSE DÉPART, bas prix : télévision n/b, lave-vaisselle, grand frigo, lit français/matelas (140 x 190), lits superposés, table extensible. Tél. 33 33 76. 68314-161

CROCHET POUR CARAVANE VW, éventuellement échangé contre un pour Simca. Tél. 24 32 08 (soir). 70935-161

POUTRES ANCIENNES EN CHÊNE, bon état, à vendre tout de suite. Tél. (038) 42 57 04 / 42 57 47. 70944-161

BELLE CHAMBRE À COUCHER complète (lits jumeaux) 850 fr.; table + 3 tabourets 25 fr.; salon + salle à manger à donner. Tél. 24 12 51. 70950-161

URGENT SALON LOUIS XV, 6 pièces, cédé à 7000 fr. Tél. (038) 24 43 88. 71031-161

COURS D'ANGLAIS, cassettes, livres, 700 fr. Tél. 31 58 22. 68315-161

DEMANDES À ACHETER

VELO DAME ET VÉLO HOMME mi-course, bon état. Tél. 55 12 40. 68292-162

JE CHERCHE CHARIOT de mise à l'eau pour Laser. Tél. (039) 23 13 44. 70929-162

A LOUER

A COLOMBIER PETIT STUDIO MEUBLÉ, cuisinette agencée, douche-W.-C. communs. Immédiatement. 310 fr. Tél. 53 49 78. 70908-163

CORCELLES, EN LISIÈRE DE FORÊT, appartement 1 1/2 pièce meublé, libre immédiatement. Tél. 31 96 62, heures repas. 70906-163

STUDIO À MARIN, cuisine, salle de bains, cave et galetas, 374 fr., charges comprises. Tél. (066) 56 78 55, toute la journée. 68310-163

DEMANDES À LOUER

COUPLE PRÈS DE LA RETRAITE, sans animaux, cherche appartement 2 ou 3 pièces, région Auvierien. Adresser offres écrites à DD 1077 au bureau du journal. 70595-164

APPARTEMENT 3-4 PIÈCES, loyer modéré, région Neuchâtel ou environs. Tél. 33 47 42, aux heures des repas. 70642-164

COUPLE 50 ANS AVEC PETIT CANICHER cherche 2 à 3 pièces à Colombier. Maximum 500 fr. Date à convenir. Tél. 41 26 48. 68301-164

APPARTEMENT 2-3 PIÈCES, confort moyen, éventuellement meublé, Neuchâtel ou environs, pour le 15.7 ou 1.8.82. Tél. 25 17 86, bureau. 70937-164

OFFRES D'EMPLOIS

NOUS CHERCHONS JEUNE FILLE pour aider au ménage et garder 2 enfants, au plus vite. Téléphoner au (038) 25 86 85. 68285-165

FAMILLE DE MÉDECIN, 3 adultes, cherche gentille jeune fille pour aider au ménage. Adresser offres écrites à EK 1116, au bureau du journal. 70946-165

DEMANDES D'EMPLOIS

ÉTUDIANTE ALLEMANDE 17 ANS cherche place au pair dans famille ou home, du 20 juillet - 15 août, pour perfectionnement en français. Tél. (038) 42 15 58. 70931-166

ÉTUDIANTE parlant français, anglais, allemand, cherche travail du 12.7 - 31.7 et 16.8 - 25.9. Tél. 33 14 38. 70945-166

ÉTUDIANTE 18 ANS cherche travail, pour juillet. Tél. 25 98 19. 70930-166

DIVERS

CHERCHONS BABY-SITTER pour garder 2 enfants, environ 2 soirs par mois. Tél. (039) 42 28 92. 72032-167

QUI PRENDRAIT SOIN D'UN PETIT CHIEN affectueux du 13 juillet au 15 août? Tél. 24 32 08. 70936-167

À DONNER CHATONS PROPRES et affectueux. Tél. 25 06 44. 70940-167

CARITAS DESIRE RECEVOIR SACS DE COUCHAGE et valise. Tél. 25 13 06. 68305-167

UN GROS CERISIER (cerises noires) à la Béroche. Tél. (038) 55 15 71. 72031-167

QUI DONNERAIT LEÇONS CONVERSATION anglaise et allemande. Urgent. Tél. 33 66 30. 70941-167

Imprimerie Centrale et de la Feuille d'avis de Neuchâtel S.A.

Nous cherchons un **compositeur typographe** expérimenté. La tâche principale de notre futur collaborateur sera le montage papier.
Si ce poste de travail vous intéresse, veuillez nous adresser vos offres de service avec curriculum vitae, références et date d'entrée en fonctions possible à la Direction de l'ICN/FAN S.A., 4, rue St-Maurice, 2000 Neuchâtel. 71022-136

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

engage **SERRURIERS**
tous genres, pour l'industrie et le bâtiment pour travaux en Suisse et à l'étranger. Conditions exceptionnelles. Lausanne : (021) 20 40 77. Moutier : (032) 93 90 08. 68840-136

MEDECIN

engage **apprenti(e) vendeur(se)**
Salaire de 5 jours. Bon salaire dès le début. Nous attendons votre téléphone pour un premier contact.



quincaillerie meyer colombier
Tél. 41 33 54 anc. LORIMIER châteaueu 18
Ouvert du lundi au samedi - Mercredi après-midi fermé. 71006-140

CANTON DU JURA

Coopération transfrontalière

Il faudra attendre un peu

De notre correspondant:

Hier devait être fondé à Delémont un groupe de concertation des cantons suisses voisins de la France. Les représentants de ces différents cantons se sont bel et bien rencontrés, mais l'arrangement qu'ils avaient l'intention de signer n'a en réalité pas pu l'être, quelques petites « retouches » devant intervenir dans certains articles. D'autre part, il est apparu plus judicieux de faire accepter l'arrangement en question par arrêtés gouvernementaux, après quoi une séance de signature officielle aura lieu à Delémont, le 11 octobre prochain. Ce n'est donc que partie remise à environ quatre mois.

Se trouvaient au rendez-vous de Delémont, hier matin, l'ambassadeur Emmanuel Diez, représentant du Département fédéral des affaires étrangères, M. Henri Sommer, président du Conseil exécutif du canton de Berne, M^{me} Vera Challand, représentante du conseiller d'Etat bâlois Kurt Jaenni, le conseiller d'Etat vaudois Pierre Duvoisin, le conseiller d'Etat neuchâtelois René Felber, le chancelier valaisan Gaston Moulin, les conseillers d'Etat genevois Robert Ducret et Pierre Wellhauser, accompagnés de MM. Charles Rigo, Jean-Claude Fiorina et Paul Gilliland, et, enfin, le ministre jurassien François Lachat, ainsi que le délégué jurassien à la coopération Roger Schaffter.

NOMBREUX DOMAINES

C'est depuis le début de 1979 que des personnalités des trois cantons de Bâle, Genève et du Jura se concertent, de façon informelle, à propos de leurs « politiques de voisinage » avec les départements français voisins. Afin de répondre, de façon concertée, à des problèmes concrets de voisinage transfrontalier dans les domaines de l'emploi, des investissements, de la formation, des transports, des communications, de l'aménagement du territoire, de l'éducation, de la culture, de l'environnement, de l'énergie, de l'habitat, des catastrophes, de l'économie, des mass-media, etc., les trois cantons susnommés se donnent trois objectifs: s'informer et se concerter sur leurs politiques spécifiques de coopération transfrontalière dans tous ces différents domaines, utiliser mieux leurs compétences en matière de coordination transfrontalière par un appui réciproque et avec l'aide de la Confédération, et, enfin, entrevoir cette coopération comme un des moyens privilégiés d'ouverture de la Suisse à l'Eu-

rope. Il apparut assez rapidement que le groupe de concertation devrait être élargi à l'ensemble des cantons frontaliers jouxtant la France, dans un but d'efficacité plus grande, tant vis-à-vis de la Berne fédérale qu'à l'égard de l'ensemble des problèmes traités, même si ceux-ci sont souvent spécifiques à chaque canton.

UN « ARRANGEMENT »

Les objectifs du groupe de concertation figurent dans l'« arrangement » qui devait être signé hier à Delémont, et qui liera les huit cantons — éventuellement aussi celui de Bâle-Campagne — sous la houlette de la Confédération. Celle-ci en effet (l'ambassadeur Diez l'a affirmé hier lors de la brève conférence de presse organisée) voit cette « alliance » d'un œil favorable. Elle croit que ça facilitera les discussions avec les cantons intéressés — de bonnes expériences ont été faites déjà dans ce domaine avec Bâle et Genève — et ceci d'autant plus que l'« arrangement » en question concernera tous les cantons limitrophes de la France.

SECRETARIAT À DELÉMONT

Afin de se donner les moyens de sa politique, le groupe de concertation mettra sur pied un secrétariat, qui sera installé à Delémont, ainsi qu'une commission technique, composée au minimum de trois experts couvrant chacun une zone de l'arc jurassien. Les frais découlant de ce secrétariat et de cette commission seront pris en charge par les cantons signataires selon une clé de répartition encore à définir exactement.

Quatre priorités, retenues déjà par les trois cantons de Bâle, Genève et du Jura, pourront être reprises par l'ensemble des cantons signataires. Elles por-

tent sur les correspondances entre les compétences des régions, des cantons et des départements, sur les structures de production et d'emploi de part et d'autre de la frontière et en particulier sur les flux, caractéristiques et problèmes des travailleurs frontaliers, sur les transports et communications le long et au travers de la chaîne du Jura et, enfin, sur les imbrications culturelles d'un développement de la coopération transfrontalière.

Un représentant de l'administration fédérale des contributions a présenté hier aux politiciens réunis à Delémont un projet d'imposition des frontaliers français travaillant en Suisse. Ce problème, évidemment, est également au centre des préoccupations du groupe de concertation.

BEVI

DELÉMONT

Ouverture de l'office cantonal du tourisme

Lundi s'est ouvert à Delémont le nouvel Office cantonal du tourisme, confié à Pro Jura, office du tourisme jurassien. Une partie des locaux sera occupée par le Syndicat d'initiative de la région delémontaise (SIRD). Simultanément, l'Office delémontain du tourisme, dépendant de la commission municipale de la taxe de séjour, et géré jusqu'à présent par le TCS au nom de la Société de développement et d'embellissement (SED), est transféré à la même adresse. En clair, toutes les demandes touchant au tourisme local, régional ou jurassien passeront désormais par le nouvel office. (ATS)

Initiative sur le logement déposée

De notre correspondant:

L'Association jurassienne des locataires (AJLOCA) a déposé, hier en fin d'après-midi, entre les mains du chancelier Boinay, 4121 signatures recueillies dans le Jura (1030 dans le district de Porrentruy, 2409 dans celui de Delémont et 682 dans celui des Franches-Montagnes) à l'appui de son initiative cantonale sur le logement et la protection des locataires.

Cette initiative, qui est la quatrième déposée depuis l'entrée en souveraineté du Jura, demande l'élaboration d'une loi qui devra notamment traiter de la politique foncière (acquisition des terrains), de l'encouragement à la construction de logements (mise à disposition des terrains, cautionnement, octroi de prêts, subventionnement), de l'encouragement à la rénovation de logements, notamment en zone rurale, de la protection des locataires (application des dispositions fédérales, contrôle des loyers des logements ayant bénéficié de l'aide de l'Etat, soutien de l'Etat aux associations de propriétaires et de locataires dans l'élaboration d'un contrat-type et dans l'adoption de mesures communes propres à éviter les conflits), enfin de la création d'un office cantonal de l'habitat.

UNE INITIATIVE BASÉE SUR LA CONSTITUTION

L'AJLOCA motive son initiative par le fait que la situation du logement ne fait que s'aggraver: hausse très forte des loyers due à l'augmentation du taux d'intérêt, nouveaux logements à prix inabordable mis sur le marché, pénurie de logements de plus en plus alarmante, coût de l'argent, spéculation foncière, etc.

Lors du dépôt des signatures, le président de l'AJLOCA, M. Michel Steullet, a rappelé que la Constitution jurassienne comporte un article sur le droit au logement, qui stipule que l'Etat et les communes veillent à ce que toute personne obtienne, à des conditions raisonnables, un logement approprié, et à ce qu'Etat et communes prennent des mesures aux fins de protéger les locataires contre les abus. L'initiative trouve donc sa justification dans la Constitution.

L'AJLOCA s'était fixé un nombre de



Un dépôt d'initiative original.

(Avipress-BEVI)

4000 signatures, bien que le minimum requis soit de 2000. Elle s'en est tenue à ce seuil, ayant bien d'autres « chiens » à fouetter. Les signatures ont été recueillies surtout dans les grandes localités. Quelques villages n'ont pas été prospectés. Enfin, M. Steullet a encore

relevé que les signatures ont été recueillies en deux mois. Il a émis le vœu que le gouvernement fasse diligence pour préparer rapidement un projet. L'AJLOCA compte quelque mille membres dans le canton du Jura.

BEVI

Deux anniversaires

Samedi, Mgr Gabriel Cuenin, ancien vicaire général du diocèse de Bâle, a célébré son 95^{ème} anniversaire au home « La Promenade », à Delémont. Né en France, Mgr Gabriel Cuenin avait célébré sa première messe à Porrentruy. Il fut vicaire à Delémont et à Coeuve et curé de Moutier, et vicaire général de 1950 à 1968.

M. Abel Arnoux, ancien directeur et rédacteur du journal « Le Franc-Montagnard », à Saignelégier, a célébré lui, dimanche, son 80^{ème} anniversaire. Né au Noirmont, il a fait un apprentissage de typographe. En 1932, il s'installa à Saignelégier en qualité de directeur de la nouvelle société « Le Franc-Montagnard SA », poste qu'il occupa jusqu'à sa retraite en 1970.

Elections cantonales : c'est pour bientôt

(c) Le gouvernement a adopté un arrêté fixant au 24 octobre 1982 les élections du parlement, du gouvernement et des juges des tribunaux de district. En cas de ballottage pour l'élection des ministres, le second tour de scrutin est fixé au 7 novembre. Les listes de candidats doivent être remises à la chancellerie d'Etat jusqu'au 27 septembre à 18 heures. Les candidats qui déclinent leur candidature pourront le faire savoir jusqu'au vendredi 1^{er} octobre à 18 heures, le cas échéant, pour le second tour de l'élection du gouvernement, les candidatures devront être remises à la chancellerie jusqu'au mercredi 27 octobre à 18 heures.

CANTON DE BERNE

Coût de la santé

Les caisses-maladie du Jura-Sud pas d'accord avec « Vivre mieux »

De notre correspondant: Dans la revue « Vivre mieux » de mai 1982, un article non signé traite du problème du coût de la santé en Suisse. Cet article est verbalement contesté par la Fédération des caisses-maladie du Jura bernois qui, dans un « tous-ménages » diffusé la semaine dernière, s'étone qu'une revue tirée à plus de 600.000 exemplaires aborde un sujet aussi délicat avec autant de légèreté. Est-ce vraiment l'opinion des droguistes ? questionne la FCMJB.

A l'auteur de l'article qui prétendait que 1,6 milliard de fr. de réserves

étaient constituées auprès des caisses reconnues, la FCMJB rétorque que ces réserves sont imposées par la loi (LAMA). Elles ne correspondent d'ailleurs qu'à 266 fr. par assuré, alors que la moyenne des coûts annuels par assuré est de près de 1000 francs. Dans les comptes des caisses, le poste « prestations » représente à lui seul plus de 89 % des dépenses.

La FCMJB relève que l'auteur de l'article attribue aux caisses des compétences qu'elles n'ont pas. Seules les moyennes globales annuelles d'un cabinet médical donnent lieu à une procédure de contestation de la part des caisses, qui n'ont pas le droit d'inter-

venir de la façon décrite dans les trois exemples cités par « Vivre mieux ».

Accusée de participer activement à l'augmentation des frais de maladie, la FCMJB réplique que les caisses ne font qu'honorer des factures de médecins, hôpitaux, pharmaciens; ce ne sont pas les caisses qui prescrivent. Les caisses doivent donc admettre les décisions des médecins, même si cela aboutit à devoir payer 2 ou 3 fois les mêmes radiographies par exemple.

REVENUS

La FCMJB déclare ne pas tenir à envenimer une polémique avec l'auteur de l'article, mais elle se dit intéressée de connaître le nombre et la liste des administrateurs de caisses qui déclarent un revenu de 150.000 fr. à 200.000 fr. ou plus par année. En contre-partie, les caisses-maladie peuvent affirmer que les 7000 médecins praticiens de Suisse déclarent chacun un revenu moyen de 250.000 fr. dont les extrêmes sont de 80.000 fr. et 800.000 francs. Qui donc doit faire des économies ? questionne la Fédération des caisses-maladie du Jura bernois.

IVE

On a jodlé à Tramelan

La 28^{ème} Fête cantonale bernoise des jodleurs s'est déroulée ce week-end à Tramelan. Dimanche, un cortège de 400 participants a attiré 8000 personnes, ce qui représente une certaine déception, car les organisateurs attendaient au mieux quelque 20.000 personnes. Le comité d'organisation a dû accueillir 3000 participants, jodleurs, lanceurs de drapeau et joueurs de cor des Alpes, qui ont assuré plus de 900 productions.

Au cours d'une cérémonie protocolaire, les organisateurs ont reçu la bannière cantonale du maire de Berne Werner Bircher, président du comité d'organisation de la précédente fête qui s'était déroulée à Bümpliz. Le président du Conseil exécutif Henri Sommer a quant à lui accordé le salut du gouvernement bernois. (ATS)

Congrès du PSA à Cortèbert : CEDRA et T 6

(c) Le parti socialiste autonome du sud du Jura (PSASJ) a tenu vendredi soir à Cortèbert un congrès extraordinaire à huis clos. On sait cependant que les participants ont voté une résolution concernant le projet de la CEDRA, aux « Coperies » à Orvin. Le parti autonomiste s'engage à lutter fermement contre ce projet et soutiendra la population de la région pour empêcher, par tous les moyens démocratiques, y compris par une occupation non violente du site convoité, la réalisation de ce projet.

Le congrès a encore mené un long débat au sujet de l'avant-projet de route nationale T 6 et T 30. Le PSA interviendra auprès des autorités bernoises afin qu'une consultation populaire soit organisée. Cela n'est pas le cas dans l'actuelle consultation des autorités communales.

CANTON DE BERNE

Coût de la santé

Les caisses-maladie du Jura-Sud pas d'accord avec « Vivre mieux »

De notre correspondant: Dans la revue « Vivre mieux » de mai 1982, un article non signé traite du problème du coût de la santé en Suisse. Cet article est verbalement contesté par la Fédération des caisses-maladie du Jura bernois qui, dans un « tous-ménages » diffusé la semaine dernière, s'étone qu'une revue tirée à plus de 600.000 exemplaires aborde un sujet aussi délicat avec autant de légèreté. Est-ce vraiment l'opinion des droguistes ? questionne la FCMJB.

A l'auteur de l'article qui prétendait que 1,6 milliard de fr. de réserves

étaient constituées auprès des caisses reconnues, la FCMJB rétorque que ces réserves sont imposées par la loi (LAMA). Elles ne correspondent d'ailleurs qu'à 266 fr. par assuré, alors que la moyenne des coûts annuels par assuré est de près de 1000 francs. Dans les comptes des caisses, le poste « prestations » représente à lui seul plus de 89 % des dépenses.

La FCMJB relève que l'auteur de l'article attribue aux caisses des compétences qu'elles n'ont pas. Seules les moyennes globales annuelles d'un cabinet médical donnent lieu à une procédure de contestation de la part des caisses, qui n'ont pas le droit d'inter-

venir de la façon décrite dans les trois exemples cités par « Vivre mieux ».

Accusée de participer activement à l'augmentation des frais de maladie, la FCMJB réplique que les caisses ne font qu'honorer des factures de médecins, hôpitaux, pharmaciens; ce ne sont pas les caisses qui prescrivent. Les caisses doivent donc admettre les décisions des médecins, même si cela aboutit à devoir payer 2 ou 3 fois les mêmes radiographies par exemple.

REVENUS

La FCMJB déclare ne pas tenir à envenimer une polémique avec l'auteur de l'article, mais elle se dit intéressée de connaître le nombre et la liste des administrateurs de caisses qui déclarent un revenu de 150.000 fr. à 200.000 fr. ou plus par année. En contre-partie, les caisses-maladie peuvent affirmer que les 7000 médecins praticiens de Suisse déclarent chacun un revenu moyen de 250.000 fr. dont les extrêmes sont de 80.000 fr. et 800.000 francs. Qui donc doit faire des économies ? questionne la Fédération des caisses-maladie du Jura bernois.

IVE

On a jodlé à Tramelan

La 28^{ème} Fête cantonale bernoise des jodleurs s'est déroulée ce week-end à Tramelan. Dimanche, un cortège de 400 participants a attiré 8000 personnes, ce qui représente une certaine déception, car les organisateurs attendaient au mieux quelque 20.000 personnes. Le comité d'organisation a dû accueillir 3000 participants, jodleurs, lanceurs de drapeau et joueurs de cor des Alpes, qui ont assuré plus de 900 productions.

Au cours d'une cérémonie protocolaire, les organisateurs ont reçu la bannière cantonale du maire de Berne Werner Bircher, président du comité d'organisation de la précédente fête qui s'était déroulée à Bümpliz. Le président du Conseil exécutif Henri Sommer a quant à lui accordé le salut du gouvernement bernois. (ATS)

Congrès du PSA à Cortèbert : CEDRA et T 6

(c) Le parti socialiste autonome du sud du Jura (PSASJ) a tenu vendredi soir à Cortèbert un congrès extraordinaire à huis clos. On sait cependant que les participants ont voté une résolution concernant le projet de la CEDRA, aux « Coperies » à Orvin. Le parti autonomiste s'engage à lutter fermement contre ce projet et soutiendra la population de la région pour empêcher, par tous les moyens démocratiques, y compris par une occupation non violente du site convoité, la réalisation de ce projet.

Le congrès a encore mené un long débat au sujet de l'avant-projet de route nationale T 6 et T 30. Le PSA interviendra auprès des autorités bernoises afin qu'une consultation populaire soit organisée. Cela n'est pas le cas dans l'actuelle consultation des autorités communales.

VILLE DE BIENNE

Les 25 ans de l'Orchestre d'été

Entre tradition et nouveauté

De notre rédaction biennoise: Le 5 août, l'Orchestre d'été de la ville de Bienne fêtera son quart de siècle d'existence, avec un bilan positif et une bonne nouvelle pour les amateurs de musique. A cette occasion, le Biennois Jost Meier — actuellement directeur à Bâle — reprendra une fois encore à Bienne sa baguette de chef d'orchestre pour diriger le concert du jubilé.

A l'époque, soit en 1957, les musiciens du Théâtre étaient sans travail durant l'été. Sous la direction de Kurth Allegri, ils entreprirent donc de préparer des séries de concerts. L'Orchestre d'été de la ville de Bienne était né, et pas sans efforts puisque les musiciens jouaient chaque jour tantôt au bord du lac, tantôt au parc de la ville.

Très vite, les Biennois ont fait de ces deux endroits l'un des buts de leur promenade, se souvient Kurth Allegri.

Aujourd'hui, il ne serait plus guère concevable de donner six ou sept concerts de divertissement par semaine, comme Armin Jordan devait le faire il y a vingt ans avec l'Orchestre d'été qu'il a dirigé durant seize ans. C'est Jost Meier qui lui a succédé durant dix ans pour céder ensuite sa baguette à l'actuel chef d'orchestre, Ivan Angelov.

ETUDIANTS-MUSICIENS

Le programme de la saison estivale, version 1982, présente plusieurs nouveautés. D'abord, les deux premiers concerts, qui seront exécutés entièrement par des étudiants-musiciens. Ceux-ci participent en effet depuis 1957 aux cours organisés, chaque été, par l'Union suisse des artistes musiciens (USAM). Ces volontaires viennent de toute la Suisse — Bâle, Berne, Fribourg, Genève, Lausanne — et même de Paris et de New-York. Volontaires, ils touchent toutefois un léger salaire de 700 fr. par mois pris en

charge par l'USAM, ainsi qu'une chambre mise à leur disposition lors de leur séjour biennois qui, cette année, durera deux mois.

CAF'CONC ET SERÉNADE

De plus, l'essai réalisé l'an dernier ayant connu un large succès auprès du public, un nouveau café-concert — avec comme il se doit café, thé et pâtisseries — sera donné le 7 août au parc municipal. Encore une bonne nouvelle inscrite au programme: le chanteur Emiliano Rodriguez qui consacra une soirée à la musique espagnole. Puis, le concert dédié aux amis de l'orchestre sera celui du jubilé, dirigé par le Biennois Jost Meier, tandis qu'au piano André Joho interprétera

un morceau de Gershwin. Pour cette saison 1982, l'Orchestre d'été a fait la part belle aux jeunes chefs d'orchestre suisses, comme par exemple Christof Escher, qui dirigera le concert symphonique du mercredi 28 juillet, et Marcello Viotti, un Romand qui, lui, a déjà fait ses preuves puisqu'il vient de remporter le premier prix du concours de Monte-Carlo. Celui-ci sera au pupitre du concert symphonique donné le mercredi 18 août.

Rappelons que l'Orchestre d'été, né par idéalisme il y a 25 ans, fait partie, depuis 1971, de la Société d'orchestre de Bienne, dirigée par Eduard Benz. Cette dernière se félicite d'ailleurs d'avoir su conserver, tout au long de la saison dernière, un public nombreux, chaleureux, qu'elle espère fidèle.

Bijouterie cambriolée : un voleur passe aux aveux

De notre rédaction biennoise:

Un Hongrois, incarcéré dans les prisons bernoises depuis le 28 avril dernier, vient de passer aux aveux. Il avoue être l'auteur du « casse » commis en mars dernier à la bijouterie biennoise Otto Bruederli, à l'angle des rues du Marché et du Collège. Celle-ci, rappelons-le, avait déjà été la cible des cambrioleurs à plusieurs reprises.

La bijouterie Bruederli n'a guère eu de chance au cours des douze dernières années puisqu'elle a été cambriolée six fois. C'est au moyen d'une masquette cette fois que, dans la nuit du 6 au 7 mars derniers, les

voleurs ont dérobé des bijoux et des montres en or pour une valeur de 50.000 fr., avant de prendre la fuite à bord d'un véhicule qui attendait à proximité.

Arrêté en avril dernier à la suite d'un autre cambriolage, à Berne cette fois, un ressortissant hongrois a avoué être également l'auteur du fric-frac biennois. Deux de ses compatriotes, arrêtés en même temps que lui, sont selon toute vraisemblance ses complices. Reste que pour les trois Hongrois domiciliés à Paris, il était question de routine puisqu'ils avaient pour habitude d'écumer les bijouteries helvétiques de Bienne à Berne en passant par Granges et Soleure. Pour l'heure, les bijoux dérobés à Bienne sont restés introuvables.

Assemblée des délégués de la FTMH L'autocritique nécessaire

La semaine dernière a eu lieu au Palais des congrès, l'assemblée de printemps des délégués de la Fédération suisse des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie (FTMH), section de Bienne.

Après une introduction musicale exécutée par la « Musique ouvrière » et l'hommage rendu aux collègues décédés l'année dernière, le président sortant Max Kobel salua les nombreux collègues présents. Il ne manqua pas de souligner la solidarité et la disponibilité de la FTMH envers les nombreux travailleurs qui, en cette période de crise que traverse actuellement l'industrie horlogère, ont perdu ou vont perdre leur emploi.

Puis les secrétaires responsables des différents secteurs présentèrent leurs rapports d'activité. Les comptes annuels commentés par le secrétaire Edgar Hofer et approuvés par le président Roland Zürcher, furent acceptés à l'unanimité.

Les délégués prirent ensuite connaissance des déclarations de M. Fritz Halm, président de l'Union centrale des associations patronales suisses, concernant la compensation du renchérissement, déclarations qui ont pour but, estime la FTMH, d'influencer négativement les futures négociations pour le renouvellement de la convention dans la

métallurgie. La nécessité d'adapter l'activité syndicale aux exigences de la situation actuelle, en appuyant chaque action qui pourrait influencer positivement l'opinion publique, pour tenter d'améliorer la situation économique dans la région, a fait l'objet d'un examen approfondi.

Le thème central choisi par le comité de section et proposé à l'analyse des délégués a été la situation économique et de l'emploi en général, particulièrement à Bienne et dans la région biennoise. D. Marioli, secrétaire responsable de la métallurgie et de l'artisanat du métal, déclara que « la question posée aux délégués, à savoir si l'activité de la FTMH est conforme à la gravité de la situation de l'emploi que nous connaissons, nécessite l'autocritique et une ferme volonté de sortir de l'immobilisme. » En conclusion, il a affirmé qu'il sera possible d'améliorer qualitativement et quantitativement l'activité du syndicat. Le personnel du secrétariat et les secrétaires sont prêts pour cela.

Le nouveau président de section a été désigné à l'unanimité en la personne de Wolfsberger Herbert, président de l'industrie des machines, ainsi que le vice-président André Sterchi, président des boitiers. (comm.)

CARNET DU JOUR

CINEMAS
Apollo: 15h et 20h 15. Eiss am Stiel 2; 17h 45.
Hungerjahre.
Capitole: 15h et 20h 15. Schnapp mich endlich, Sheriff.
Elite: permanent des 14h 30, Sexlife.
Lido I: 15h, 18h et 20h 15. Laura.
Lido II: 15h, 18h et 20h 15. Des Sensationsre-porter.
Métro: 19h 50. Der elektrische Reiter et Die Nacht der reitenden Zombies.
Palace: 14h 30 et 20h 30. Spartacus.
Rex: 15h et 20h 15. Reds.
Studio: permanent des 14h 30. Women Athlete.
EXPOSITIONS
Galerie Cartier: Jean-Pierre Devaud, céramiques, 15h - 18h 30.
Galerie Michel: Jana Shafir et Diego Smaniotto, 17h - 20h.
Galerie Suzanne Küpper: Nidau, rétrospective, 12 artistes, 16h - 19h.
Ancienne Couronne: Hans-Jörg Rysler, Jean-Pierre Gerber, 18h - 20h.
« Cheminée-Oefen-Center »: José Chiaradia, sculpteur, 8h - 12h.
Société des Beaux-Arts, Bienne: Edouard Boubat, 16h - 18h, 20h - 21h.
Galerie Silvia Steiner: le dessin fantastique, 15h - 19h.
DIVERS
La Méditation Siddha: soirée d'orientation sur le séminaire intensif, 20h 15.
Pharmacies de service: Pharmacie Seeland, rue de Nidau 36, tél. 22 43 54; Pharmacie Adler, rue Centrale 25, tél. 22 26 44.

SUITE

Cinq centimes de plus pour un litre de lait

Si le gouvernement avait comblé tous les vœux de l'USP, le gain journalier des paysans de plaine aurait augmenté de 25 à 27 francs.

CONSEQUENCES
A partir du mois prochain, le prix du kilo de lait passera donc à 87 centimes. Contrairement à la dernière hausse de cinq centimes (février 1982) qui avait avant tout bénéficié aux distributeurs, cette augmentation profitera exclusivement aux producteurs. Conséquence de cette hausse, le prix du beurre de choix augmentera d'un franc par kilo. Les prix à la consommation du fromage progresseront de 60 à 70 c. par kilo. Pour sauvegarder la compétitivité du beurre sur le marché, le Conseil fédéral a encore décidé de hausser les suppléments de prix sur les graisses et huiles comestibles (plus 30 fr. par 100 kg, soit 175 francs). Enfin, dans la même optique, il a majoré les taxes frappant les fromages importés (plus 30 à 50 fr. par 100 kg).

Les prix indicatifs par kilo de poids vif du bétail de boucherie augmenteront de 15 c. pour le gros bétail, de 20c. pour les veaux, de 10 c. pour les porcs et de 20 c. pour les moutons. Toujours dans le domaine de la production animale, les contributions aux détenteurs de vaches dont le lait n'est pas commercialisé augmenteront de 150 fr. pour la 2^{ème} à la 21^{ème} vache, puis de 100 francs. Enfin, le prix-cible des oeufs est fixé à 28 c. pour 1982. **BONNE NOUVELLE**

Bonne nouvelle également pour les paysans cultivant des champs : les prix de prise en charge pour les céréales panifiables indigènes se-

ront relevés de 4 fr. par 100 kilos. Dans les régions où les conditions d'exploitation sont difficiles, les subsides à la production sont majorés de 50 fr. par hectare. Pour les céréales fourragères, les primes de culture sont haussées de 10 fr. par hectare. Le prix à la production des pommes de terre de table sera relevé de 2 fr. par 100 kilos. Le contingent de betteraves pris en charge par la Confédération augmentera de 50.000 t. en 1983 pour passer à 850.000 tonnes. Enfin, la surface totale de colza sera étendue de 1000 hectares. Les paysans de montagne n'ont pas été oubliés : les contributions à l'exploitation agricole du sol dans des conditions difficiles seront relevées de 17 à 20 %. **HAUSSE GENERALE**

Ces mesures se traduisent par une augmentation des prix à la production de 4 à 4,5 % en moyenne. Seul le lait augmentera de 6%. Pour la Confédération, elles entraîneront des dépenses supplémentaires de 38 à 42 millions de francs et des rentrées supplémentaires de 10 à 20 millions (majoration des taxes sur les denrées fourragères importées).

De son côté, le consommateur aura à faire face à une hausse générale des prix de 0,3 à 0,4 % : 0,2 % reviennent à la hausse du prix du lait, 0,1 % à celle relative à la viande. Enfin, le pain renchérira de 3 c. par kilo (à une époque ultérieure).

Notons enfin que le mode de calcul du salaire paritaire - appelé aussi « rétribution comparable équitable » - a été modifié. Ce changement se traduit par une

hausse de 5 % en faveur de l'agriculture. Trois points de ce calcul ont en particulier été corrigés : réévaluation du travail de la paysanne, meilleure prise en compte de la durée du travail du paysan et réévaluation des avantages dont bénéficient les paysans en matière de logement.

Prix agricoles et paysans de montagne

BERNE (ATS). — Ce n'est pas par le biais des prix agricoles que l'on parviendra à éliminer les disparités entre les revenus des paysans de montagne et ceux des plaines, a déclaré le conseiller fédéral Fritz Honegger, chef du département de l'économie publique, durant la conférence de presse qui a suivi la séance du Conseil fédéral. En effet, alors que ces nouveaux prix agricoles entraînent une augmentation du revenu de 14 francs par jour pour les agriculteurs de plaine, leurs collègues des montagnes ne toucheront qu'une hausse de 9 francs environ. Pour M. Fritz Honegger, il faut bien plus intervenir par des contributions directes (contributions par unité de surface, contributions aux frais de détenteurs de bétail). Son département prépare de nouvelles augmentations dans ce domaine. Ainsi, la hausse dont bénéficiera la paysannerie de montagne sera de l'ordre de 12 francs par jour dès l'année prochaine.

Bibliothèque pour tous : coup de pouce de la Confédération

BERNE (ATS). — La fondation « Bibliothèque pour tous » a des problèmes financiers. Le Conseil fédéral propose aux Chambres de porter à 1 million de francs au maximum la contribution annuelle et, en plus, d'accorder à cette institution une subvention extraordinaire unique d'un million de francs. Cette aide permettra à la « BPT » de renouveler ses collections et d'aménager un bibliocentre à Berne, autant de mesures par lesquelles elle espère retrouver les faveurs d'un public qui tend à se désintéresser des bibliothèques publiques, constate-t-il dans son message publié lundi.

Grâce aux 333.000 livres qu'elle possède, la BPT - elle a été fondée en 1920 - s'efforce d'éliminer les disparités dans le domaine des bibliothèques publiques entre les diverses régions du pays. Parmi les cantons sous-développés en matière de bibliothèques, le Conseil fédéral cite notamment Fribourg et Vaud. La BPT soutient le développement de bibliothèques publiques et leur création en offrant conseils et stocks de livres. Les petites institutions dépendent tout particulièrement de son aide.

Tunnel ferroviaire de la Furka : inauguration officielle le 25 juin

SION (ATS). — L'heure de l'inauguration a sonné pour le tunnel de la Furka. Ce tunnel ferroviaire, après des années de travaux, de discussions, de polémiques parfois, va donc enfin relier tout au long de l'année sur plus de 15 km, l'est à l'ouest de la Suisse, le Valais à Uri, Oberwald à Realp. C'est enfin le bout du tunnel. L'inauguration officielle aura lieu vendredi 25 juin en présence de M. Léon Schlumpf, conseiller fédéral et des plus hautes autorités des cantons intéressés.

Zurich et le Valais. Jadis, rappelons-le, le train de la Furka passait plus haut dans la montagne et devait cesser toute activité en hiver. Tout le matériel roulant a été revu. Deux trains feront la navette à 90 km/h à longueur d'année pouvant transporter chacun jusqu'à trente voitures. Automobilistes et passagers resteront dans leur machine.

UN TRAVAIL DE TITAN

Pendant des années, plus de 300 hommes ont abattu dans la montagne un véritable travail de titan. A maintes reprises, des difficultés de tout ordre ont surgi : difficultés géologiques, humaines, financières, politiques aussi. Si l'avance dans le rocher fut parfois de 5 mètres et plus par jour, il arriva souvent qu'on ne puisse progresser que de 50 cm quotidiennement. Pendant des années, le percement de la Furka fut le plus grand chantier de Suisse. Rappelons qu'en janvier 1974, un millier de mètres cubes de rochers se sont détachés de la montagne, ne causant heureusement que des dégâts matériels.

Le percement proprement dit a débuté en octobre 1973 mais c'est en mai 1958 déjà qu'un député valaisais déposait au Grand conseil de son canton un postulat en vue de sortir la vallée de Conches de son isolement hivernal et de secouer du même coup son économie agonisante.

Des interventions suivirent à l'échelon valaisain, uranais, grison, romand et fédéral enfin abordant les ques-

tions d'économie générale, de tourisme et de défense nationale. En effet, le tunnel de la Furka relie essentiellement la Romandie à la Suisse centrale, cette liaison n'étant jusqu'ici que temporaire, le train de la Furka ne pouvant circuler durant la mauvaise saison.

Ce tunnel de base permettant le transport non seulement des voyageurs mais plus encore des véhicules est situé, côté Valais, à la cote de 1370 m. Il avait été devisé initialement à 75 millions de francs. Il coûtera en définitive plus de 300 millions, non seulement en raison du renchérissement et des surprises géologiques qui survinrent, mais du fait également du changement de programme intervenu en cours de travaux, améliorations dans les raccordements, gares ferroviaires, protection anti-avalanches, etc. Plus de 94% des frais du tunnel seront supportés par la Confédération, le solde étant à la charge des cantons du Valais, d'Uri et des Grisons.

On attend au tunnel de la Furka le passage de 100.000 voitures par année. Sa longueur exacte est de 15 km 442. Trois hommes y ont laissé leur vie, tous trois Italiens. Ils se nomment Gemiliano Usai, Virgilio Perra et Giacomello Giuseppe.

Un grand absent également à l'heure de l'inauguration, l'ancien conseiller fédéral Roger Bonvin mort à la veille pratiquement de l'inauguration. La Furka restera, envers et contre tout, en partie au moins, son œuvre.

NOUVEAUX LIENS ENTRE LES SUISSES

Selon M. Wolfgang Loretan, président du conseil d'administration de la « Furka-Oberalp-Bahn », le tunnel représente « de nouveaux liens de taille créés entre les Suisses. Le lac Léman, les vallées du Rhône et du Rhin sont désormais directement liés. Pour la première fois, il est possible de passer en hiver de la Suisse romande au Tessin sans détour par le Plateau ou l'Italie, aussi bien par le rail que par la route. Aucune autre zone économique comparable de la Suisse n'était aussi difficilement accessible en hiver que le Haut-Valais ».

Grâce à la Furka, Lucerne n'est plus qu'à deux heures et demie du Valais, Zurich à trois heures, Bâle et Coire à quatre heures. Le tunnel de base de la Furka constituera désormais la liaison la plus courte entre

Compensation du renchérissement pour le personnel fédéral : + 2,3%

BERNE (ATS). — Le Conseil fédéral a fixé lundi l'allocation de renchérissement pour l'ensemble du personnel fédéral. L'adaptation des traitements et des rentes au renchérissement se monte à 2,3%, dès le 1^{er} juillet 1982.

Les frais supplémentaires pour le deuxième semestre de 1982 s'élèveront à 30,8 millions de francs pour l'administration générale de la Confédération, à 33,6 millions pour les PTT et à 26,1 millions pour les CFF.

Cette augmentation ne satisfait pas l'Union fédérative du person-

nel des administrations et des entreprises publiques qui réagit vivement à cette décision. « Le Conseil fédéral et notre ministre des finances sont des « minimalistes » déplore-t-elle.

L'Union fédérative estime que le Conseil fédéral n'a pas utilisé la marge de manœuvre dont il dispose et qu'il a choisi la variante minimum. A son avis « le personnel de la Confédération aura à supporter, à coup sûr et déjà à partir de juillet, des pertes de pouvoir d'achat en constante progression ».

Le Conseil fédéral en bref

BERNE (ATS). — Au cours de sa séance hebdomadaire, le Conseil fédéral a traité lundi matin les objets suivants :

DEVELOPPEMENT: M. Fritz Stähelin a été nommé directeur de la direction de la coopération au développement et de l'aide humanitaire. Il succède à l'ambassadeur Marcel Heimo.

MÉTÉOROLOGIE: M. André Junod, de Sainte-Croix (VD), a été nommé directeur de l'Institut suisse de météorologie. Il prendra ses fonctions le 1^{er} janvier 1983.

ASSURANCES: M. Max Oetli est le nouveau sous-directeur de l'Office fédéral de l'assurance militaire.

HAUTES ÉCOLES: M. Alfred Strohmaier a été nommé professeur ordinaire d'informatique d'applications à l'EPFL.

Il est actuellement professeur à l'Université de Neuchâtel.

ARMÉE: le service d'instruction des membres du service complémentaire a été modifié. Cela devrait permettre une meilleure formation du service d'alerte.

LIBAN: une aide d'urgence de 5 millions de francs a été allouée en faveur de la population civile gravement touchée lors des récents combats au Liban.

FAO: un montant de 20.000 dollars a été mis à la disposition de la FAO pour prévenir la fièvre aphteuse dans le sud-est de l'Europe en 1983-1984.

MONNAIE: une monnaie commémorative d'une valeur nominale de 5 francs sera émise en 1983 pour célébrer le centenaire de la naissance du chef d'orchestre Ernest Ansermet.

LA SUISSE EN BREF...

LIESTAL. — 63 des 73 communes du canton de Bâle-Campagne ont été, au cours des derniers mois, déclarées zones dangereuses en raison de la rage. Dans la commune de Gelterkinden, en zone de rage depuis 1980, la police a encore récemment découvert le cadavre d'un renard enragé.

BERNE. — En visite en Suisse depuis dimanche, l'école de guerre italienne de Civitavecchia a été reçue par le chef de l'instruction, le commandant de corps Mabillard. Les 70 élèves auront l'occasion de visiter les places d'armes de Thoun, Wangen et Bière. Ils seront en outre reçus par M. Chevallaz.

BÂLE. — Le Tribunal criminel bâlois a condamné par défaut un jeune homme de 20 ans pour tentative de meurtre et vol qualifié à 4 ans et 9 mois de prison. En fuite depuis avril, le condamné avait blessé un trafiquant d'héroïne à l'aide d'un couteau.

ROMANDIE Mille spécialistes de l'atome à Lausanne

Priorité au problème des déchets

LAUSANNE (ATS). — « Énergie nucléaire : l'Europe et le monde », tel est le thème que mille spécialistes de nombreux pays traitent depuis lundi, jusqu'à jeudi, au palais de Beaulieu, à Lausanne, à l'occasion du huitième congrès international « Foratom » organisé par l'Association suisse pour l'énergie atomique ». La journée d'ouverture a permis d'entendre, notamment, MM. Léon Schlumpf, conseiller fédéral, et Raymond Barre, ancien président du Conseil des ministres français.

Rappelant les difficultés politiques de la construction de nos centrales nucléaires, dont la capacité productive atteint 2000 mW (alors que le programme de 1975 prévoyait une capacité double pour l'année en cours), le chef du département fédéral des transports, des communications et de l'énergie insista sur la nécessité d'une collaboration internationale accrue en utilisation pacifique de l'énergie atomique. Nécessité d'autant plus impérieuse pour la Suisse que tout son uranium est importé. M. Schlumpf pense notamment à une collaboration sur le plan technique.

La priorité doit aujourd'hui être accordée au problème des déchets. Celui-ci devrait trouver une solution globale pour l'ensemble des pays traitant l'énergie atomique.

M. Schlumpf a constaté un ralentissement des adhésions au traité de non-prolifération des armes atomiques (actuellement 43 Etats membres sur 114). Cependant, des progrès ont été accomplis : les contrôles se sont étendus. Notre pays soutient ces efforts et attend des grands Etats « producteurs » qu'ils cessent la course à la supériorité dans ces armements.

« La crise de l'énergie est devant nous » a répété M. Barre, après l'avoir dit en 1978, après le premier choc pétrolier. Le second choc n'a fait qu'accroître dramatiquement l'ampleur des déséquilibres mondiaux. Le forum de Lausanne permettra à ceux qui y prennent part de réfléchir à la contribution indispensable que l'énergie nucléaire peut apporter à la mise en œuvre de réponses efficaces et sûres aux épreuves du monde. Car rien ne garantit que l'économie mondiale soit en train de maîtriser ses contradictions les plus graves : l'instabilité monétaire, les rivalités alarmantes des puissances industrielles, la montée irrésistible d'un protectionnisme à peine masqué, l'en-

dettement catastrophique de nombreux pays en voie d'industrialisation et de développement, les difficultés du tiers monde à trouver une juste place dans le système économique et monétaire mondial.

Les choix nucléaires n'ont rien à redouter mais au contraire tout à gagner d'une considération attentive des équilibres naturels, économiques et sociaux. L'exemple français le montre sans conteste. Mais il nous faut désormais un nouvel humanisme scientifique, tant il est vrai qu'il n'est pas de grand défi technique qui ne soit aussi un défi de société et un défi pour l'homme, a encore déclaré M. Barre.

Parmi les autres orateurs de cette journée inaugurale, M^{me} Jeanne Hersch, professeur de philosophie à l'Université de Genève a évoqué les problèmes psychologiques, idéologiques, sociaux et politiques qui agitent l'opinion publique face à l'énergie nucléaire. « Il n'est pas de progrès humain qui ne passe par le risque. Ce risque est, universellement, au cœur de toute sécurité. On ne trouve de solution (à propos des déchets atomiques) que chemin faisant, au milieu des risques affrontés avec un maximum de prudence mais jamais éliminés totalement au préalable », a notamment dit M^{me} Hersch.

Le concours d'été de la division mécanisée 1

MOUDON (ATS). — La lecture de carte sera à l'honneur, le samedi 26 juin, pour plus de six cents participants au concours d'été organisé à Moudon par la première division mécanisée. C'est sur trois cartes de définitions différentes (1:500.000, 1:25.000, 1:15.000) que les concurrents devront chercher les postes où ils se rendront pour boucler leur parcours, qui empruntera les routes, chemins et sentiers de la région. Pour les meilleurs, ce concours servira d'éliminatoire pour le championnat d'été de l'armée; pour les autres, l'essentiel sera de participer.

600 participants au concours d'été de la zone territoriale 1

LAUSANNE (ATS). — La zone territoriale 1 - importante unité d'armée logistique couvrant la Suisse romande (sauf le Valais) et le canton de Berne - annonce que 600 hommes et femmes participeront, le samedi 26 juin, à son concours d'été par équipes 1982, dans la région de Châteaillon-Gobet, au-dessus de Lausanne. Les courses de patrouilles comprendront des épreuves de tir, de jet de grenade, d'estimation de distances et de détermination de points du terrain.

Aux patrouilles de la zone territoriale 1 se joindront des patrouilles de la zone de fortifications 1, des arrondissements 1, 5 et 6 des douanes, des états-majors des places de mobilisation et des gendarmes des cantons de Vaud, Berne, Fribourg, Neuchâtel, Genève, et Jura. Le concours est présidé par le brigadier R. Planche, commandant de la zone territoriale.

Début du festival du Bois de la Bâtie

GENÈVE (ATS). — Le festival du Bois de la Bâtie, qui dure cette fois deux semaines, a débuté lundi sous une petite pluie. Le programme de cette manifestation culturelle annuelle, destinée surtout aux jeunes et à l'avant-garde, mais ouverte à tous et voulant attirer un large public (sans avide de spectacles que de saucisses à rôtir, soulignent les organisateurs) ne comporte pas moins de dix pages : musique, rock, cirque, mime, théâtre, cinéma, et on en passe, le tout gratuit, avec tout de même quelques pintes.

Le public est invité à donner un coup de main à la fin du festival pour « pouter » le bois de la Bâtie, où se déroule l'essentiel. Mais des animations ont aussi lieu en plusieurs autres endroits de la ville. La ville et le canton soutiennent financièrement cette entreprise dont le succès ne s'est jamais démenti, mais dont la formule évolue.

FINANCES

Schindler : pas de détérioration des résultats en 1982

LUCERNE (ATS). — Grâce à un carnet de commandes exceptionnellement bien rempli en début d'année, le groupe Schindler ne devrait pas enregistrer en 1982 de détérioration des résultats. C'est ce qu'a déclaré vendredi M. Zeno Schindler, délégué du conseil d'administration et président de la direction du groupe, lors de l'assemblée générale de la société Schindler Holding SA.

Au cours de cette assemblée, les actionnaires ont accepté le versement d'un dividende inchangé de 12 fr. par action nominative et par bon de participation et de 60 fr. par action au porteur. Rappelons qu'au cours de l'exercice 1981, le groupe Schindler a enregistré un chiffre d'affaires de 1,49 mrd de fr. (+ 5,3%) et un bénéfice de 30,9 mio de fr. (+ 38,6%).

Le zoo de Zurich recevra plus de subventions

ZURICH (ATS). — Les subventions cantonales au zoo de Zurich seront augmentées de 303.000 francs cette année et de 353.000 francs dès l'année prochaine. C'est ce qu'ont décidé lundi, à l'unanimité, les parlementaires du Grand conseil zuricois. En outre, la coopérative responsable du zoo recevra une contribution unique de 285.000 francs. Cela lui permettra de couvrir des déficits d'exploitation survenus entre 1978 et 1981. La ville de Zurich adaptera elle aussi ses subventions au jardin zoologique.

Actuellement, la ville de Zurich et le canton versent chacun une contribution annuelle de 1,293 million de francs pour couvrir les frais

d'exploitation du zoo. L'augmentation des frais de personnel, due tant au renchérissement qu'à une croissance des effectifs (le zoo a été agrandi) nécessite pour cette année une rallonge de 303.000 francs. Dès l'année prochaine, il faudra que la ville et le canton versent encore 50.000 francs de plus, afin de couvrir les frais d'exploitation d'une nouvelle station vétérinaire et de quarantaine.

Le principe de l'augmentation de la contribution cantonale aux frais d'exploitation du zoo n'a pas été discuté par les députés au Grand conseil. Quelques voix se sont cependant élevées pour critiquer la décision prise récemment par les autorités de la Ville de réduire

tous les budgets communaux de 3,5 pour cent. Si on n'a rien trouvé à dire contre les efforts d'économie de la municipalité zuricoise, on a tout de même trouvé un peu fort que celle-ci n'ait pas consulté le canton dans le cas des subventions communes.

Le TCS en 1981 : une année record

BERNE (ATS). — Le Touring club suisse a entrepris au cours de l'année écoulée 216'031 dépannages de véhicules, ce qui constitue un nouveau record. Pour les réaliser, le TCS emploie 182 patrouilleurs et a passé des contrats de collaboration avec 577 garages. Ce sont quelques-uns des chiffres publiés dans le dernier rapport annuel du club.

Ce rapport fait encore état de la vente, en 1981, de 428'000 livrets de l'assistance à l'étranger. Parmi les prestations couvertes par ces livrets, le TCS a notamment accompli 2962 rapatriement de véhicules, 1005 transports de personnes en ambulance. Il a en outre délivré à des personnes ayant connu des problèmes au cours de leur voyage, 800 voitures de remplacement et bons d'hôtel.

Le TCS comptait à la fin de l'année dernier 995'508 membres et reste de loin la plus grande association d'automobilistes de Suisse. Ce chiffre est en augmentation de 3,4% par rapport à l'année précédente.

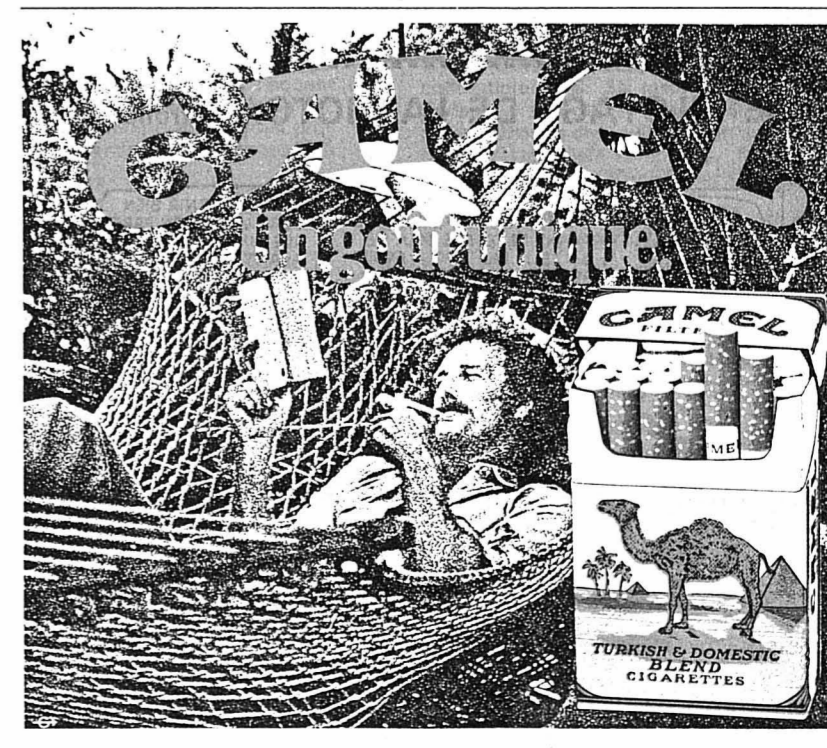
Affaire Calvi : la commission fédérale des banques va ouvrir l'œil...

BERNE (ATS). — La commission fédérale des banques va examiner si la sécurité des fonds déposés par les clients auprès de la banque du Gothard est garantie en cas d'une éventuelle déconfiture de la banque Ambrosiano, a indiqué lundi à l'ATS le directeur de la commission M. Bernhard Müller, en insistant particulièrement toutefois sur le fait que rien ne permet de penser le contraire.

La banque Ambrosiano détient 45% du capital-actions de la banque du Gothard. La direction de la banque italienne était assurée il y a une semaine encore par Roberto

Calvi, qui a été trouvé sans vie ce week-end à Londres. Jeudi, le conseil d'administration de la banque Ambrosiano a prié les autorités italiennes de surveillance bancaire de prendre en main la direction de leur établissement.

La banque du Gothard a précisé dans un communiqué que ses responsables étaient indépendants, dans leur décision, de la banque Ambrosiano. Le bilan consolidé du groupe de la banque du Gothard ne contient, par ailleurs, au chapitre des actifs, que 3% de fonds provenant de la banque italienne.



Goldrons 14 mg. nicotine 1.0 mg.

Honda Civic Hot „S”.

Maximum de points aux figures imposées.

Les lauriers aux figures libres.

Championnat du Monde de Patinage, figures libres, 90 sec. du programme de Denise Biellmann, Hartford USA, 6 mars 1981.

Honda Civic Hot „S”: moteur transversal avant de 1,3 l, 70 ch DIN, 5 vitesses, Fr. 13 900.—. Métallisé + Fr. 250.—. **Honda Civic LS et GLS**: moteur transversal avant de 1,3 l, 60 ch DIN, GLS avec 5 vitesses ou Hondamatic: Civic LS 3 portes Fr. 10 950.—, Civic GLS 3 portes Fr. 12 500.—, Civic GLS 5 portes Fr. 13 100.—, Civic Wagon GLS Fr. 13 700.—. Métallisé + Fr. 250.—. Hondamatic à 3 rapports + Fr. 800.—. (Versions Joker dès Fr. 9900.—.)

La Honda Civic Hot „S” sait s'imposer et en impose. La facilité avec laquelle elle négocie les courbes témoigne de son excellente condition physique. La traction avant et les stabilisateurs de la suspension à 4 roues indépendantes lui assurent une stabilité directionnelle et une excellente tenue de route. Le tempérament fougueux de la Hot „S”, avec son moteur à arbre à cames en tête alimenté par 2 carburateurs, se maîtrise aisément. Le freinage est assuré par des disques ventilés à l'avant. En outre, avec ses 5 vitesses, elle réussit à combiner une vivacité et une sobriété exemplaire.

La Hot „S” ne se limite pas à des performances brillantes. L'originalité de sa ligne racée, les jantes sport, le toit ouvrant, les sièges baquets lui ont valu, sans conteste, les lauriers de la victoire. Succès oblige!

HONDA
AUTOMOBILES

Marque d'avant-garde pour la Suisse

Neuchâtel/Bevaix: Garages Apollo SA, Tél. 038/46 12 12 - Bienne: Progress-Garage AG, Tél. 032/25 96 66 - Garage A. Hess, Tél. 032/42 39 94 - Baudevillers: Centre Automobile, W. Christinat, Tél. 038/36 14 37 - Corcelles-Payerne: Garage J.P. Chuard, Tél. 037/61 53 53 - Cormoret: Garage J. Lutz, Tél. 039/44 17 44 - Le Landeron: Garage Ritter, Claude Fracchetti, Tél. 038/51 23 24 - Martigny: Garage de la Côte, Tél. 026/2 49 54 - St-Sulpice NE: Carrosserie A. Ryser, Tél. 038/61 17 17 - Tavannes: Garage A. De Cola, Tél. 032/91 15 66 - Valengin: Garage de la Station, M. Lautenbacher, Tél. 038/36 11 30 - Yverdon: Garage Moderne, Tél. 024/21 47 41 - Importateur: Honda Automobiles (Suisse) S.A., 5, rue de la Bergère, 1242 Satigny-Genève, Tél. 022/82 11 82.

Garages Henri Favre Carrosserie **ApollO HONDA AUTOMOBILES** Neuchâtel/Bevaix tél. 46 12 12

Pour 4 sous seulement!

Le Super-Centre se bat pour vous

ARKINA minérale gazeuse ou minérale nature le litre **-.20** + verre

ARKINA maxi minérale nature 1 1/2 litre **-.50**

Super-Centre Portes-Rouges

CONSULTATION GRATUITE DE VOS OREILLES (audition) audioprothésiste diplôme fédéral TOUS LES MERCREDIS A NEUCHÂTEL

Pharmacie F. TRIPET

8, Seyon - Tél. (038) 24 66 33 De 9h. à 12h. et de 14h. à 17h.

CENTRE D'ACOUSTIQUE MÉDICALE 43 bis, avenue de la Gare 1001 LAUSANNE

M. DARDY Tél. (021) 23 12 45

« LA FONCIÈRE »
Fonds Suisse de Placements Immobiliers

Fondé en 1954 Coût de revient des immeubles : Fr. 281.500.000.—

Paiement du coupon semestriel N° 57 dès le 30 juin 1982

Certificats de 1 part	Fr. 19.—	Fr. 38.—
Montant brut dont à déduire : 35% impôt anticipé	Fr. 6.65	Fr. 13.30
Montant net	Fr. 12.35	Fr. 24.70

Les porteurs de parts domiciliés en Suisse pourront demander l'imputation ou le remboursement de l'impôt anticipé.

Les porteurs de parts domiciliés dans un pays avec lequel la Suisse a conclu un accord de double imposition pourront demander le remboursement de l'impôt anticipé dans le cadre et les conditions de ces conventions.

La banque dépositaire : **BANQUE VAUDOISE DE CRÉDIT** Lausanne

Domiciles officiels de paiement : Banque Vaudoise de Crédit, Lausanne; Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne; Crédit Foncier Vaudois, Lausanne; Banque de l'Etat de Fribourg, Fribourg; Banque Cantonale du Valais, Sion; Banque Cantonale Neuchâteloise, Neuchâtel; Banque Hypothécaire du canton de Genève, Genève; Banque Leu AG, Zurich; Banque Galland & Cie SA, Lausanne; Banque de Dépôts et de Gestion, Lausanne; Schweizerische Depositen- und Kreditbank, Zurich; Solothurner Handelsbank, Soleure; Banca Solari & Blum SA, Lugano; Bank von Ernst & Cie AG, Berne; Bank Heusser & Cie AG, Bâle; Schweizerische Depositen- und Kreditbank, St-Gall; Luzerner Landbank AG, Lucerne; Société Bancaire Barclays (Suisse) SA, Genève; Banque Suisse de Crédit et de Dépôts, Genève; Banque Privée SA, Genève; Banque Suisse de Crédit et de Dépôts, Sierre; Investissements Fonciers SA, Lausanne.

La direction du Fonds : **INVESTISSEMENTS FONCIERS SA** 2, chemin de la Joliette, Lausanne 69929-110

Préparez vos vacances

car MOUTON

PEAU DE MOUTON VÉRITABLE

- Porte-bagages
- Bâches
- Housses de sièges
- Gadgets
- Outillage HAZET

TOUT POUR L'AUTO

Accessoires pour autos et camions
Ouvert le samedi matin
Neuchâtel-Evole 8a
Tél. 25 44 39

FUST Super offre

Réfrigérateur Bauknecht T 1454, 140 l
Prix Fust Fr. 298.—
Location, Fr. 17.—/ms
Durée minimum 4 mois.
Vaste choix de marques de qualité.
Garantie de prix FUST: Argent remboursé, si vous trouvez le même, meilleur marché ailleurs. 68757-110

VÉHICULES A MOTEUR

TOYOTA Carina expertisée, bas prix. GARAGE DU VAL-DE-RUZ VARRAT S.A. Boudevillers. (038) 36 15 15. 72489-142

FIAT Ritmo Targa Oro, avril 81, 25 000 km, Fr. 8000.—. Expertisée. Tél. 31 44 20, de 12 h à 13 h, de 18 h à 20 h. 68304-142

RENAULT R 5, Alpine, 1981, 12 000 km, garantie d'usine à l'état de neuf. GARAGE DU VAL-DE-RUZ VARRAT S.A. Boudevillers. (038) 36 15 15. 72489-142

Kawasaki 250 parfait état, année 1972, 25 000 km. Expertisée. Fr. 800.—. Tél. 63 21 83, après 18 heures. 68307-142

Pour tous travaux de jardin

J. GACOND
L'ARTISAN DU BEAU JARDIN

NEUCHÂTEL Rue Louis-d'Orléans 16
Tél. (038) 25 61 60 66410-110

A vendre **VW 1300** pour bricoleur. Tél. 42 33 28. 70948-142

LES OCCASIONS DE L'ÉTÉ Renault 20/30

Conditions particulières pour les paiements par acomptes. Commencez à payer trois mois plus tard.

GARAGE DES FALAISES SA
Neuchâtel Falaises 94
Tél. (038) 25 02 72. 72357-142

LE PILOTAGE DE LA MOTO/ Les troncs d'arbre 9 1

Collection VIDÉO Chancelier 1977

IL FAUT FRANCHIR UN TRONC D'ARBRE AUSSI PERPENDICULAIREMENT QUE POSSIBLE. ILS SONT SOUVENT HUMIDES ET GLISSANTS.

ON LES ATTAQUE COMME UNE MARCHÉ, MAIS LA ROUE AVANT RETOMBE TOUT DE SUITE. IL FAUT D'AVOIR ASSEZ D'ÉLAN POUR QUE LA ROUE ARRIÈRE ACCROCHE.

IL FAUT TENIR BIEN FORT LE GUIDON PARCE QUE QUAND LA ROUE AVANT TOUCHE LE SOL ELLE VA ÊTRE LOURDE.

SI LE TRONC EST ASSEZ HAUT ET QU'ON N'A PAS ASSEZ D'ÉLAN, ON TOUCHE LE SABOT ET ON RESTE COINCÉ AU MILIEU. L'AIR PAS TRÈS FIN...

MAIS IL FAUT ATTAQUER LES DIFFICULTÉS SANS LES CRAINDRE.

CONCESSIONNAIRE OFFICIEL

RENAULT MERCEDES-BENZ

MERCEDES-BENZ 280 E	1979 54.000 km
RENAULT 30 TX	1979 25.000 km
RENAULT 30 TS	1979 13.000 km
RENAULT 20 TL	1980 42.000 km
RENAULT FUEGO GTS Coupé	1981 44.000 km
RENAULT RODEO 6	1979 55.000 km
AUDI 100 GL 5 S	1979 52.000 km
LANCIA BETA 2000 LX	1977 40.000 km
CITROËN CX 2400 Pallas	1977 45.000 km
FIAT 132 2000 GLS	1979 38.000 km
TALBOT HORIZON 1510 SX	1980 15.000 km
DATSUN CHERRY GL 1.2 Coupé	1980 24.000 km
FORD ESCORT GL 1.3	1981 10.000 km
TALBOT 1510 GLS	1981 24.000 km
PEUGEOT 104 S	1980 13.000 km
PEUGEOT 104	1977 32.000 km

Possibilité de leasing ou paiements par acomptes jusqu'à 48 mois. **DEMANDEZ NOS CONDITIONS.** GARANTIE - ÉCHANGE 71026-142

garage **des falaises sa**
94, ROUTE DES FALAISES TEL. 25 02 72 NEUCHÂTEL

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal.

TV DERNIERE

AVEC LES ULTIMES MODIFICATIONS DE PROGRAMMES

SUISSE ROMANDE

Mundial 82

- 17.05 Pérou - Pologne en direct de La Corogne
- 19.10 Pérou - Pologne Résumé en différé
- 21.00 Belgique - Hongrie En différé d'Elche
- 22.50 URSS - Ecosse Commentaires en français TV Suisse alémanique

- 17.35 Point de mire
- 17.40 A la carte
- 17.45 Ces dames aux chapeaux verts(2)
- 18.45 Cachecam A La Chau-de-Fonds
- 18.50 Belle et Sébastien(2)
- 19.15 Cachecam A La Chau-de-Fonds
- 19.30 Téléjournal
- 20.05 Film à la carte Comédie

21.35 Rencontres

Janine Reiss, pianiste accompagnatrice de chanteurs célèbres tels que Mady Mesplé ou Raimondi

- 22.35 Téléjournal
- 22.45 Tour de Suisse

22.55 Festival du Bois de la Bâtie

en direct de Genève
Musique médiévale, chansons françaises, commedia dell'arte

France 1

- 12.10 La vérité tient à un fil(16)
- 12.30 Les visiteurs du soir
- 13.00 T f 1 actualités
- 13.45 Féminin présent Les après-midi de T F 1
- 14.05 Amicalement vôtre Minuit moins huit kilomètres
- 14.55 Féminin présent Dossier-Littérature Découverte T F 1 Recettes
- 17.05 L'œil en coinMagazine
- 18.00 C'est à vous
- 18.25 Un, rue Sésame
- 18.45 Quotidiennement vôtre
- 18.50 Les paris de T F 1
- 19.05 A la une
- 19.20 Actualités régionales
- 19.45 Vous pouvez compter sur nous
- 20.00 T F 1 actualités
- 20.35 D'accord, pas d'accord
- 20.40 Popeye Goldfinger
- 20.55 Mundial 82 URSS-Ecosse Un match au couteau pour la 2^e place du groupe 6 si le Brésil marche bien
- 22.50 Transports du futur Les vaisseaux de l'azur En 1982, certains constructeurs tentent de réintroduire le dirigeable économique, silencieux surtout
- 23.15 T F 1 dernière

FRANCE 2

- 10.30 Antiope A 2
- 11.15 Antiope reprise
- 12.05 Passez donc me voir
- 12.30 J'ai la mémoire qui flanche
- 12.45 Antenne 2 première
- 13.35 Magazine régional
- 13.50 Le secret des Valincourt (2)
- 14.00 Aujourd'hui la vie
- 15.05 Amore
- 16.20 Entre vous

17.05 Mundial 82

- Pologne - Pérou en direct de La Corogne
- 17.45 Plateau sport
- 18.15 Pologne - Pérou Seconde mi-temps
- 19.20 Actualités régionales
- 19.40 Spécial Coupe du monde
- 20.00 Antenne 2 journal
- 20.30 D'accord, pas d'accord
- 20.40 Mardi cinéma Pierre Tchernia propose : D' Jerry et mister Love film de Jerry Lewis
- 22.05 Mardi cinéma
- 23.15 Antenne 2 dernière
- 23.30 Mundial 82 Belgique - Hongrie en différé d'Elche

FRANCE 3

- 18.30 F R 3 jeunesse
- 18.55 Tribune libre
- 19.10 Soir 3 première
- 19.20 Actualités régionales
- 19.40 Télévision régionale
- 19.55 Il était une fois l'homme
- 20.00 Les jeux aux Saintes-Maries

20.35 La victoire en chantant

film de Jean-Jacques Annaud

- 22.05 Mémoires de France
- 23.00 Soir 3 dernière
- 23.30 Prélude à la nuit Musique ancienne au château

SVIZZERA ITALIANA

- 17.05 Perù - Polonia diretta da La Coruna
- 19.10 Perù - Polonia Differita TV Svizzera romanda
- 21.00 URSS - Scozia diretta da Malaga TV Svizzera romanda
- 22.50 Belgio - Ungheria Cronaca differita
- 7.55 Da Berna
- 17.10 Mundial 82 Perù - Polonia
- 19.10 Telegiornale
- 19.15 Escrava isaura (4)
- 19.55 Il regionale
- 20.15 Telegiornale
- 20.40 Gabriella e l'extraterrestre di Giuseppe Biscossa
- 22.50 Telegiornale
- 23.00 Giro della Svizzera
- 23.20 Oggi al Mundial 82
- 24.00 Telegiornale

SUISSE ALEMANIQUE

Mundial 82

- 17.05 Pologne - Pérou en direct de La Corogne
- 19.10 Pologne - Pérou Résumé en différé
- 21.00 URSS - Ecosse en direct de Malaga
- 22.50 Belgique - Hongrie En différé d'Elche Commentaires en allemand TV Suisse romande

- 12.15 Mundial 82 Synthèses
- 14.45 Da Capo
- 16.45 Pour les enfants
- 17.15 TV scolaire
- 17.45 La boîte aux histoires
- 17.55 Téléjournal
- 18.00 Carrousel
- 18.35 Tour de Suisse
- 19.00 Informations régionales
- 19.30 Téléjournal
- 20.00 Le vieux L'attaque
- 21.10 CH magazine
- 22.00 Téléjournal
- 22.10 « Hôtel »
- 22.45 Glasgow et ses fans
- 23.15 Mundial 82 Synthèse de la journée
- 23.30 Téléjournal

ALLEMAGNE 1

- 10.03 XII. Fussball-WM. Die Spiele gestern. 11.10 Aspekte extra. 12.10 Kontraste. 12.55 Presseschau. 13.00 Heute. 16.10 Tagesschau. 16.15 Drei Bauern unter einem Hut. 17.00 Der rostrote Ritter (2). 17.50 Tagesschau. 18.00 Abendschau. 18.30 Tandarra - Ein sauberes Pärchen (1). 19.00 Sandmännchen. 19.10 Tandarra - Ein sauberes Pärchen (2). 19.45 Landesschau. 20.00 Tagesschau. 20.15 Prof. Grizmek: Hermelin, Hase und andere Bundesrepublikaner. 21.00 Monitor. 21.45 Dailas - Kampf um die Macht. 22.30 Tages-themen. 23.00 Heut' abend... Loriot zu Gast bei Joachim Fuchsberger. 23.45 Tagesschau.

ALLEMAGNE 2

- 10.03 XII. Fussball-WM. Die Spiele gestern. 11.10 Aspekte extra. 12.10 Kontraste. 12.55 Presseschau. 13.00 Heute. 1.57 ZDF - Ihr Programm. 16.00 Heute. 16.04 Mosaik - Anschl. - Heute-Schlagzeilen. 16.35 Strandpiraten - Mandrake, der Zauberer. 17.00 Heute. 17.05 XII. Fussball-WM - La Coruna - Peru - Polen - 1. Finalrunde, Gruppe 1 - In der Pause: 18.00 Heute. 19.00 Heute. 19.30 Betti, die Tochter - Eine Geschichte aus Hamburg - Regie: Heinz Schirk. 20.45 XII. Fussball-WM - Elche: Belgien - Ungarn - 1. Finalrunde, Gruppe 2 oder Malaga: UdSSR - Schottland - 1. Finalrunde, Gruppe 4 - Daswischen: 21.45 Heute-Journal. 22.45 ZDF-WM-Studio Madrid - Der zehnte Spieltag - Ausschnitte aus den Spielen Belgien - Ungarn oder UdSSR - Schottland. 23.30 Kenny Rogers - Amerikas neuer Superstar präsentiert sich. 0.15 Heute.

AUTRICHE 1

- 9.00 Nachrichten. 9.05 Am, dam, des. 9.30 Italiano in rosso e blu (1 u. 2, W). 10.00 Bild und Musik. 10.15 Honoré de Balzac: Eugénie Grandet. 10.30 Manche mögen's geheim - Engl. Spielfilm - Regie: Ralph Thomas. 12.05 Männer ohne Namen. 12.15 Seniorenclub. 13.00 Mittagsredaktion. 16.30 WM - gestern. 17.00 Am, dam, des. 17.25 Die Sendung mit der Maus. 17.55 Bethupferl. 18.00 Der Neffe aus Amerika (2) - 13teil. Fernsehserie. 18.30 Wir. 19.00 Österreichbild. 19.30 Zeit im Bild. 20.15 WM-Studio. 20.50 Fussball-WM Spanien - Elche: Belgien - Ungarn. 22.45 Fussball-WM Spanien - Malaga: UdSSR - Schottland. 0.15 Nachrichten.

Amore

film de Klaus Lemke

Antenne 2 : 15 h 05
Maria est la fille d'un petit marchand de légumes allemand.
Pietro est le fils d'un gros importateur de légumes italien.
Tous deux vivent à Munich et se rencontrent chaque matin à six heures au marché, où Pietro vend des tomates et où Maria les achète. Maria et Pietro sont tous aussi contraires dans leur vie privée et chacun vit dans un monde totalement différent: alors que Maria passe plutôt inaperçue et que peu d'hommes lui prêtent attention, Pietro lui, est beau comme un dieu et joue les Don Juan au marché aux légumes. Toutes les filles sont amoureuses de lui et il est amoureux de toutes les filles, excepté de Maria.

La victoire en chantant

film de Jean-Jacques Annaud

F R 3 : 20 h 35

Le 3 janvier 1915, des Allemands et des Français vivent en paix, perdus aux confins du Cameroun et de l'Oubangui; ils ignorent que leur pays est en guerre. Au petit comptoir de Fort Coulais, les Français sont neuf: cinq épiciers, trois hommes, deux femmes, un sergent de la coloniale, deux pères blancs plus un hôte de passage, Hubert Fresnoy, jeune géographe de l'Ecole normale sup venu préparer sa thèse de doctorat. Les Allemands sont trois: le lieutenant Kraft et deux sergents. Ils tiennent un poste à une journée de marche de Fort-Coulais, où ils se ravitaillent régulièrement en riz, sucre, huile, savon et même eau de Cologne.

RADIO

RADIO ROMANDE 1 ET TÉLÉDIFFUSION

- Inf. toutes les heures (sauf à 22.00 et 23.00) et à 12.30 et 22.30. Stop-service à 10.00, 14.00, 15.00 et 16.00. 0.00-6.00 Relais de Couleur 3. 6.00 Journal du matin, avec à 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales. 6.30 Actualités régionales. 6.35 Sports. 6.55 Minute œcuménique. 7.30 Titres. 8.10 Revue de la presse romande. 8.25 Mémento des spectacles et des concerts. 8.30 Sur demande (tél. 021 ou 022 - 21 75 77), avec à: 9.03 La gamme. 9.30 Sautemouton. 10.30 L'oreille fine, concours organisé avec la collaboration des quotidiens romands. Indice: Les trois vases. 11.30 Chaque jour est un grand jour, avec à: 12.20 La pince. 12.30 Journal de midi, avec à 12.45 env. Magazine d'actualité. 13.30 La pluie et le beau temps. 16.00 Le violon et le rossignol. 17.00 Les invités de Jacques Bofford. 18.00 Journal du soir, avec à: 18.15 Actualités régionales. 18.25 Sports. 18.30 Le Petit Alcazar. 19.00 Titres de l'actualité. 19.05 env. Les dossiers de l'actualité + Revue de la presse suisse alémanique. 19.30 Le Petit Alcazar (suite). 20.00 Au clair de la lune. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Petit théâtre de nuit: Quinzaine québécoise: Ceux qui attendent, d'André Major. 23.00 Blues in the night. 24.00 Relais de Couleur 3.

RADIO ROMANDE 2

- De 23.05 à 7.00 (S) Relais de Couleur 3. 7.00 RSR 2 présente... 7.05 (S) Suisse-musique. 9.05 Informations. 9.05 Le Petit d'apprendre, avec à 9.05 Chronique permanente sur l'éducation en Suisse. 9.15 Regards sur l'enfant et la télévision. 9.35 Cours de langues par la radio. 10.00 Portes ouvertes sur la formation professionnelle. 10.58 Minute œcuménique. 11.00 Informations. 11.05 (S) Perspectives musicales: Top classic. 12.00 (S) Vient de paraître. 12.50 Les concerts du jour. 13.00 Formule 1. 13.30 (S) Stéréo-balade. 14.00 Réalités. 15.00 (S) Musique-musique. 17.00 Informations. 17.05 (S) Hot line, avec à 17.05 Rock line. 17.50 Jazz line. 18.30 Science au quotidien. 18.50 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.20 Novitates. 19.30 RSR 2 présente... 19.35 La librairie des ondes. 20.00 (S) Aux avant-scènes radiophoniques: Henri IV, tragédie de Luigi Pirandello. 22.00 (S) Musique au présent. 23.00 Informations. 23.05-7.00 (S) Relais de Couleur 3.

ALÉMANIQUE 1 ET TÉLÉDIFFUSION

- Inf.: 5.30, 6.00, 6.30, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00 et 24.00. 5.30 Club de nuit. 6.00 Bonjour. 9.00 Agenda. 12.00 Sports. 12.15 Félicitations. 12.40 Les rendez-vous de midi. 14.05 Pages de J. Strauss, Brahms, Chopin, Lhotka, Enesco, Bernstein et Sousa. 15.00 Tubes d'hier, succès aujourd'hui. 16.05 Un hôte de marque et ses disques: Romi Segal, danseurs chorégraphes. 17.00 Tandem. 18.30 Sports. 18.45 Actualités. 19.30 Théâtre. 20.35 Musique populaire. 21.30 Le coin du dialecte. 22.05 Hits internationaux. 23.10 Le jazz en Suisse. 24.00 Club de nuit.

DESTINS HORS SÉRIE

SOUS LE JOUG du libérateur

par Michail Stantchev



- Vous désirez établir une grande correspondance, dit le sous-chef en se moquant. Toutes ces lettres seront-elles des protestations contre votre condamnation ?

- Non, dit Niagolov, je cherche à comprendre pourquoi ma femme est expulsée de Stara Zagora, pourquoi ma maison est nationalisée; et, si j'arrive à le savoir, pourquoi je suis en prison, ce sera encore mieux.

L'autre le regardait toujours ironiquement.

- S'il s'agit de la maison, vous en avez déjà une nouvelle et plus grande, vous voyez. En ce qui concerne votre condamnation et votre procès, si vous n'avez pas compris jusqu'à présent, eh bien, je vous présente toutes mes condoléances pour votre formation juridique.

Niagolov était vexé :

- J'aimerais bien savoir si j'ai le droit d'écrire ces lettres ou non ?

- Non, tu n'as pas le droit.

Daskalov fit quelques pas en avant et dit :

- Camarade, j'aimerais bien vous demander quelque chose.

Ils sortirent ensemble de la cellule. Le gardien poussa la porte sans toutefois la fermer. Gospodinov se rapprocha pour mieux entendre. Il entendit Daskalov qui disait :

- Je ne peux pas rester avec ces parasites. J'aimerais bien être déplacé immédiatement dans une autre cellule. Je deviens fou, ici.

- Venez avec moi, lui dit le sous-chef, tandis qu'on fermait la cellule.



Gospodinov transmis à ses amis ce qu'il venait d'entendre. Une demi-heure plus tard, Daskalov vint chercher ses affaires et partit.

- Savez-vous ce que j'ai appris ? Il avait trois frères, un était au comité central, à Sofia, les deux autres hauts placés à Plovdiv, et lui-même dans le parti à Stara Zagora. Ce sont donc des dirigeants.

- Et pourquoi est-il en prison ? demanda Niagolov.

- C'est le plus étonnant. Tous les quatre frères avaient des relations avec les communistes grecs, ils viennent du sud de la Bulgarie. Pendant la guerre civile, en Grèce, ils ont transporté des armes russes de Bulgarie dans ce pays. Leur action était autorisée par le parti, mais un accident malheureux est survenu : deux des frères se sont fait prendre et au cours de l'interrogatoire, la police grecque comprit tout. Présentés devant les Américains, ces questions prirent un caractère international, un pays s'étant mêlé des affaires d'un autre. Les quatre frères furent jugés ici, mais en présence d'un observateur juridique international. Le plus jeune a réussi à sauver sa tête, il passera vingt ans en prison; les trois autres ont été condamnés à mort. Naturellement, on les a rassurés en leur promettant que cette sentence ne serait pas maintenue, que c'était seulement le simulacre d'un acte de soumission aux lois internationales, mais qu'ils seraient libérés. Et qu'est-il arrivé ? Un des quatre est décédé en prison de tuberculose et les deux autres ont été exécutés.

- Et celui qui était chez nous est complètement idiot, car maintenant encore il continue à défendre le communisme, dit Gospodinov.

Donev reprit :

- Je n'ai pas l'impression qu'il défende le communisme, mais devant nous il s'est rendu compte qu'il ne pouvait pas agir autrement; il est communiste et doit défendre sa maison, ce qu'il lui reste et probablement les biens de ses frères. D'ailleurs, en Grèce, le gouvernement bulgare les a aidés pour le transport des armes et leur participation, mais ils étaient volontaires.

75 (A suivre)

POUR VOUS MADAME

UN MENU :
Carottes râpées
Jambon
Farfalle aux pointes d'asperges
Gruyère
Salade d'oranges

LE PLAT DU JOUR :
Farfalle aux pointes d'asperges
(pour 4 personnes)
500 g de farfalles (pâtes papillon), 1 kg de petites asperges vertes (ou boîte de pointes d'asperges), 200 g de crème fraîche, 50 g de parmesan, sel, poivre.
Seules les pointes vertes d'asperges sont à garder. Vous les ferez blanchir 5 min dans l'eau bouillante salée.
Mettez-les dans une passoire, plongez les farfalles dans l'eau salée en ébullition, après avoir vérifié le temps de cuisson sur le paquet, mais surtout en les goûtant souvent. Il faut toujours prendre garde à cuire « dans le temps » les pâtes italiennes !
Pendant ce temps, vous aurez fait dorer les délicates pointes d'asperges 6 à 7 min sur feu doux sans les briser.
Mettez les pâtes fumantes dans un plat, ajoutez la crème fraîche, le fromage, le poivre, donnez trois ou quatre tours de spatule et versez dessus le contenu de la poêle.

Le conseil du chef
Encore des pâtes ? !
Non, les pâtes ne sont pas tristes pour tout le monde et si les Italiens se sont ingénies à trouver toutes sortes de variétés, des plus classiques comme des plus inconnues (dents d'éléphants, moustaches, yeux de loup...) ce n'est pas pour compenser la monotonie de leur goût comme certains le pensent.
Prenez les coquillettes par exemple : leur

forme de coquillage leur permet de retenir une sauce, ainsi que les hachis d'ail et d'oignons que l'on y a mis. Avec les spaghetti, on n'aurait pas le même résultat, par contre elles s'enrobent facilement de crème et d'œufs, et s'enroulent parfaitement autour d'un fruit de mer. Les papillons, eux, se piquent, facilement à la fourchette en même temps qu'un cube de fromage par exemple. Les céleris ou les escargots aspirent le jus. Les plumes se glissent sans problème dans une cuillerée de légumes (essayez un peu avec des spaghetti !) et ainsi de suite. A chaque pâte sa fonction.

Entretien
Les ustensiles de cuivre Faites bouillir du vinaigre salé et brossez le cuivre avec une brosse douce. Il retrouvera ainsi son éclat. S'il est attaqué par le vert-de-gris, il faudra le tremper dans un récipient contenant du vinaigre bouillant et du gros sel marin. Ce trempage dure environ une heure et doit être suivi d'un astiquage énergique. **Les ustensiles en acier inoxydable** Ils doivent également être nettoyés à l'eau chaude additionnée d'un détergent plus rincés abondamment. Evitez tout ce qui pourrait rayer la surface: poudres abrasives et tampons de laine métallique. Essayez toujours complètement avant de ranger.

Animaux
Les souris, blanches ou non, doivent quant à elles être placées dans un logement couvert car elles peuvent grimper à des hauteurs surprenantes. Si elles aiment jouer, grimper aux échelles ou même faire de la balançoire, elles n'apprécient pas trop d'être tripotées. Par contre, contrairement aux hamsters, elles apprécient beaucoup la présence de leurs congénères et s'amuse beaucoup plus à deux ou trois.

HOROSCOPE

- NAISSANCES :** Les enfants nés ce jour seront sérieux, intelligents, éloquents, prenant parti pour les causes difficiles.
- BÉLIER (21-3 au 20-4)**
Travail : Vos difficultés financières ne sont pas résolues. Une nouvelle complication risque de surgir. **Amour :** Les astres soutiennent vos relations avec les Poissons. Elles seront durables. **Santé :** Ménagez vos poumons. Ne laissez pas s'éterniser vos rhumes. Voyez un spécialiste.
- TAUREAU (21-4 au 21-5)**
Travail : Le succès dépendra en grande partie de votre éloquence; et vous en avez. **Amour :** Des sorties multiples, toutes réussies, s'annoncent bien. Vous avez tant d'amis. **Santé :** Transformez votre régime. Sans brimer sans cesse votre appétit.
- GÉMEAUX (22-5 au 21-6)**
Travail : Bonne période si vous vous intéressez aux enfants. Vous savez bien les comprendre. **Amour :** Vous pratiquez l'amitié avec fidélité et vous pensez au plaisir que vous donnera la famille. **Santé :** Prenez des précautions contre les épidémies. Pas de régimes trop sévères.
- CANCER (22-6 au 23-7)**
Travail : Vous vous intéressez très vivement aux arts et à toutes les manifestations. **Amour :** Il vous sera difficile de vous entendre avec le Capricorne. Faites un essai. **Santé :** Prenez grand soin de vos jambes. La chaleur des bains leur fera du bien.

- LION (24-7 au 23-8)**
Travail : Deux alliés vous restent très fidèles. Ils se préparent à intervenir efficacement. **Amour :** Les unions avec le Capricorne sont à leur point idéal. Vos caractères se conviennent. **Santé :** Faites de temps en temps examiner votre cœur. Ménagez-le. Attention au stress.
- VERGE (24-8 au 23-9)**
Travail : Des idées peu banales et des images très vives ne cesseront de vous inspirer. **Amour :** Si vous avez épousé le Bélier, vous disposez à vous deux d'atouts sûrs. **Santé :** La digestion se fait souvent très lentement. Il faut éviter tout exercice.
- BALANCE (24-9 au 23-10)**
Travail : Un certain idéalisme vous est nécessaire. Il vous permet de prolonger vos efforts. **Amour :** Malgré toute la sympathie que vous inspire le Cancer, une entente n'est pas possible. **Santé :** Changez de régime en suivant parfaitement le rythme des saisons.
- SCORPION (24-10 au 22-11)**
Travail : Les voyages vous réussissent très bien. Ils élargissent vos connaissances. **Amour :** La chance vient d'entrer dans votre signe. C'est du bonheur pour vous. **Santé :** Prenez des aliments qui conviennent à votre organisme. Vous mangez mal.

- SAGITTAIRE (23-11 au 22-12)**
Travail : L'avenir vous réserve une large place dans la construction. **Amour :** Le premier décan joue sa chance. Il ne doit pas se montrer trop insouciant. **Santé :** Le souci de conserver votre ligne ne doit pas compromettre votre état général.
- CAPRICORNE (23-12 au 20-1)**
Travail : Un rival risque de vous créer de graves soucis. Défendez-vous. **Amour :** Des complications risquent de surgir dans votre vie sentimentale. **Santé :** Votre tempérament vous promet une vie longue si vous prenez soin de votre foi.
- VERSEAU (21-1 au 19-2)**
Travail : Essayez toujours de donner le maximum de votre compréhension. **Amour :** Le bonheur régnera dans les unions avec la Vierge, mais il durera peu. **Santé :** Votre tempérament exige un poids normal et une alimentation riche.
- POISSONS (20-2 au 20-3)**
Travail : Il y aura beaucoup de satisfactions dans les situations compliquées. **Amour :** Une parfaite entente peut vous rapprocher du Lion. Alors pourquoi le fuir ? **Santé :** Une vie solitaire et retirée ne vous convient pas. Votre moral n'y tient pas.

LE MOT CACHÉ MOTS CROISÉS

SOLUTION : Le mot à former avec les lettres inutilisées est : FELOUQUE

Problème No 1158
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

- HORIZONTELEMENT**
- Lent effet de la goutte. 2. Presque gratuit.
 - Acquit. On en dresse dans des niches. 4. Sur le point d'être rendu. Interjection. Jus.
 - Fin d'infinif. Bout de bois. Réplique contradictoire. 6. Se taille en parlant. 7. Parfait en son genre. Assommer. 8. Augmente. Chacun des feuillet d'un contreplaqué.
 - Unité en campagne. Tente. 10. Charges. Animaux d'une espèce disparue.
- VERTICALEMENT**
- Cachet. Fidèle à la foi jurée. 2. Pronom. Siffle en courant. 3. Les ombres en étaient pour les Anciens. Charges. 4. Saint. Qui concerne les moutons et les brebis. 5. Voie à sens unique. Ils roulent quand on les lance. 6. Moitié d'un ramolli. Arbres de grande taille. 7. Petite masse de bois. Lettre grecque. Qu'on a appris. 8. Faisait les commissions et volait. Peut servir de mât. 9. Qui ont une rude caboche. Prophète juif.
 - On y fait la planche.
- Solution du N° 1157**
- HORIZONTELEMENT :** 1. Gaspillage. - 2. Aria. Aides. - 3. Im. Recto. - 4. Nul. Oh. Pré. - 5. Reinettes. - 6. Fées. Soit. - 7. As. EV. Tors. - 8. Trépanée. - 9. Général. CV. - 10. Est. Tuerie.
- VERTICALEMENT :** 1. Gain. Fange. - 2. Armures. Es. - 3. Si. Lee. TNT. - 4. Par. Isère. - 5. Eon. Vert. - 6. Lâches. Pau. - 7. Lit. Totale. - 8. Adoption. - 9. Gê. Rétréci. - 10. Esses Sève.



Seul le
prêt Procrédit
est un
Procrédit

Toutes les 2 minutes
quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»
vous aussi
vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

rapide
simple
discret

Veuillez me verser Fr.
Je rembourserai par mois Fr.

Nom _____
Prénom _____
Rue _____ No. _____
NP/localité _____

à adresser dès aujourd'hui à :
Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, Avenue Rousseau 5
Tél. 038-24 63 63



Chaussettes
Trèfle Actifresh
un bienfait
pour vos pieds!

Actifresh

Les bactéries à l'origine des
odeurs et les spores provoquant
les mycoses sont désarmés
avec les chaussettes Trèfle
traitées Actifresh!

Les chaussettes restent
exemptes de toute odeur
de transpiration. La réin-
fection par mycoses
est combattue
efficacement.

Grâce aux chaus-
settes Trèfle Actifresh
en Dralon/laine, les
chaussettes pour
hommes très dou-
ces au porter,
on se sent
toujours à
l'aise et
sûr de
soi.

Disponibles dans
toutes les teintés
mode et classiques
chez:

Savoie-Petitpierre s.a.
Tél. 25 11 96
Rue de l'Hôpital 18
Neuchâtel

Salon THAI
Tel. 031 41 16 70

Montag - Samstag, 10.00 - 23.00 Uhr
Sudjai Marti-Chieng, Lorrainestr. 2a, Bern

armourins
votre innovation à Neuchâtel

Gratis

Nous développons
gratuitement votre
film KODACOLOR.
Vous payez seule-
ment vos photos.

Vous économisez
Fr. 2.90

Votre film est traité
par le Laboratoire
couleur de Kodak SA,
Lausanne. C'est pour-
quoi vos photos por-
tent au dos ce label de qualité.

**COUPONS DE
TAPIS**

Ils sont parfaits
pour
habiller un corridor,
une petite chambre,
des toilettes,
une entrée.

Ils sont variés
chez Hassler, fbg de l'Hôpital 40
(50 m après l'Hôtel DuPeyrou).
Vous y trouverez, en permanence,
500 coupons dès Fr. 5.-

MINI-PRIX HASSLER
Fbg de l'Hôpital 40 2000 Neuchâtel Tél. 038.25 21 21

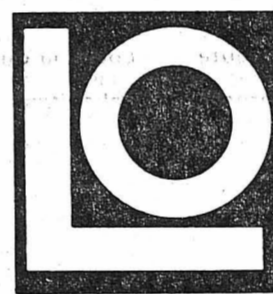
Salatsauce
à base de Sonnenblumenöl
für frische Salate
Sauce à salade
avec de l'huile de tournesol
pour votre salade

Dorina Délice:
la sauce à salade
au goût romand

...veloutée et relevée,
savoureuse, prête à
l'emploi immédiat comme
aux affinements.

Dorina Délice
French dressing

Dorina Délice
„French dressing”-
comme vous l'aimez.



MARTIN LUTHER

MAÎTRE OPTICIEN - Place Pury 7 - NEUCHÂTEL
Téléphone 25 13 67

LUNETTES - VERRES DE CONTACT

Montures de marques
Christian Dior - Givenchy - Molyneux
Jumelles - Télescopes

Opel Kadett à traction avant.
Sa perfection assure son succès.



NOUVEAU Désormais
aussi avec **DIESEL**

■ Berline avec hayon arrière ou break :
le plus spacieux des intérieurs.

■ Moteur transversal : 1,2 l (60 CV),
1,3 l OHC (75 CV), 1,6 l OHC (90 CV).

■ Prix avantageux : 17 modèles de
Fr. 10'750.- à Fr. 16'100.-.

Kadett Berlina
Fr. 14'500.-

6 millions de Kadett construites* - 6 millions de raisons pour une course d'essai!
(*dont déjà plus d'un million du modèle actuel)

Opel Kadett

Cortailod Garage D. Lanthemann ; Neuchâtel-Hauterive Garage du Roc ; Les Verrières Garage-Carosserie Franco Suisse, A. Currit ;

et les distributeurs locaux à : Bevaix Garage Relais de la Croix, J. Wuthrich ; Dombresson Garage-Carosserie P. Pugin ; Couvet Garage et Carrosserie du Crêt-de-l'Eau, P. Currit ; Rochefort Garage Golay ;

71644-110

INFORMATIONS SUISSES

Augmentation des prix agricoles : les réactions

BERNE (ATS). — Pour le porte-parole de l'Union suisse des paysans (USP), M. Melchior Ehrler, les nouveaux prix agricoles fixés par le Conseil fédéral constituent un « premier pas important » vers un réajustement du salaire paysan. De l'avis de l'USP, l'application du nouveau système de calcul du salaire paritaire a joué un rôle déterminant dans la décision intervenue lundi. Avec l'ancien système, on arrivait à un manque à gagner de huit à neuf francs par jour par rapport au salaire de référence. Les nouvelles méthodes de calcul, agréées récemment par le Conseil fédéral, ont encore accentué la différence, établissant désormais à quinze francs par jour la différence entre le salaire paysan moyen et le salaire paritaire de référence.

La Fédération romande des consommateurs se déclare, elle, profondément déçue par les décisions prises par le Conseil fédéral au sujet du réajustement des prix agricoles. Ces augmentations vont se répercuter de façon néfaste sur la demande et aggraver les problèmes d'écoulement qui se posent actuellement sur les marchés de la viande et du lait.

En ce qui concerne le nouveau prix du lait, la FRC considère qu'une deuxième hausse — de cinq centimes — en moins de six mois est inacceptable. Le consommateur sera, une nouvelle fois, le seul à faire les frais de l'opération. La FRC rappelle par ailleurs que, lors de la hausse de février, le Conseil fédéral avait décidé que deux centimes par litre reviendraient à la Caisse fédé-

rale. Il aurait été équitable, déclare la FRC, que le Conseil fédéral rétrocede aujourd'hui cette part aux paysans mais pas qu'il décide ainsi une augmentation de 5 centimes au seul préjudice des consommateurs.

Même son de cloche auprès du Forum des consommateurs de Suisse alémanique qui trouvent que le Conseil fédéral « s'est montré beaucoup trop généreux ». Pour cette association, la Berne fédérale a une fois de plus oublié sa tâche première qui est de lutter contre l'inflation. La répercussion de ces hausses sur les produits alimentaires va grever lourdement le budget des consommateurs les plus faibles. A son avis, plus que jamais, une surveillance des prix s'impose dans les circonstances actuelles.

De notre rédacteur parlementaire à Berne :

Un important débat — le plus important de la session sans doute — s'est ouvert lundi après-midi au Conseil national. Il a pour objet une modification, conçue pour contribuer à l'assainissement des finances fédérales, de l'affectation des droits de douane perçus sur les carburants pour moteurs. Il n'est pas question de revenir ici sur la situation financière de la Confédération, sinon pour rappeler que les partis politiques, en particulier les quatre grandes formations associées aux responsabilités gouvernementales sont unanimes à considérer que l'on parviendra à rétablir l'équilibre du budget en poursuivant les efforts d'économies entrepris depuis un certain nombre d'années, mais qu'il sera indispensable aussi, le jour venu, d'accorder de nouvelles recettes à l'Etat central. L'importance du débat en outre apparaît si l'on se souvient que parmi les divers projets de nouvelles recettes, les partis gouvernementaux, maintenant que l'hypothèque de la prorogation du régime financier a été levée, sont tombés d'accord sur l'idée d'accorder la priorité à la nouvelle réglementation de l'affectation des droits de douane sur les carburants.

LE PROJET

En termes simples, le projet consiste à continuer à percevoir les droits supplémentaires — la surtaxe — d'un montant de 30 centimes par litre, quand bien même, dès l'an prochain, l'avance fournie par la Confédération au titre de la construction des routes nationales sera définitivement remboursée. Le produit de ces droits supplémentaires sera affecté alors à l'ensemble des tâches routières et non plus uniquement aux routes nationales. Quant aux droits de base (26 francs 50 par 100 kg brut de carburant), qui ont rapporté près d'un milliard l'an dernier, ils étaient affectés jusqu'ici à raison de 60% aux routes. Le projet suggère de ramener cette proportion à 50%. Enfin, il propose qu'à l'avenir, l'Etat central participe dans tous les cas aux frais d'entretien et d'exploitation des routes nationales, la nouvelle affectation rejoignant ici la nouvelle répartition

des tâches entre les cantons et la Confédération. Ces idées ont été présentées hier au Conseil national par M. Schär (ind/ZH), président de la commission, en langue allemande, et par M. Claude Frey (rad/NE), en langue française. Voici comment le rapporteur romand a résumé la situation: « Il y a a-t-il déclaré, plus de 1,5 milliard de francs à répartir annuellement. Il y a des volontés politiques profondément divergentes: le Conseil fédéral entend saisir l'occasion de la révision constitutionnelle nécessaire pour tendre à l'assainissement des finances de la Confédération; les cantons s'opposent à une compensation des charges qu'ils jugent formulée en termes vagues; certaines associations et des partis politiques voudraient que l'argent payé par les automobilistes serve aussi à financer les transports publics par le système des vases communicants; d'autres associations et d'autres partis politiques s'opposent à de telles péréquations. Bref, une fois de plus, le parlement se trouve à la croisée d'intérêts fondamentalement opposés. »

M. Frey a ensuite exposé dans le détail l'opération financière, fort complexe, qui est proposée. Puis il a procédé à trois observations. La première a consisté à relever l'importance de la taxe et de la surtaxe par rapport aux autres projets. Abordant ensuite le problème de la politique des transports, le rapporteur de langue française a rappelé qu'un quart du réseau des routes nationales reste à construire, que la dépense à consentir encore à ce titre est estimée à 15 milliards, sans parler des sommes nécessaires à la construction de certaines routes revalorisées (Transjurane ou T 20 Le Locle - Neuchâtel - Berne), et que la nouvelle affectation des droits de base et de la surtaxe ne doit en aucun cas aboutir à une remise en cause du réseau des routes nationales, moins encore provoquer un ralentissement ou une suspension des travaux.

La troisième observation avait trait aux dépenses routières dans leur ensemble, et lui ont permis de mettre en évidence les charges particulièrement lourdes que les communes supportent dans ce domaine. Enfin, M. Frey a donné connaissance au Conseil national des conclusions de la commission, non sans souligner que celle-

ci n'a pas attendu le lancement d'une initiative populaire (NDLR: celle du TCS, qui entend notamment rester à une proportion de 60% en ce qui concerne l'affectation des droits de base) pour préciser et clarifier le principe selon lequel le produit de la surtaxe doit être affecté au seul domaine routier.

Le détail de ces conclusions, nous y entrerons à l'occasion de l'analyse du débat. L'essentiel est que si les modifications de détail proposées aussi bien par la commission que par des députés intervenant à titre personnel sont particulièrement nombreuses, et témoignent elles aussi de la grande diversité des opinions et des intérêts dans le domaine en cause, le principe de la nouvelle affectation est admis par chacun, à l'exception bien sûr de groupuscules de gauche sans influence. Un point est sûr: le moment venu où il faudra bien composer, et l'opération s'avèrera sans doute, à la longue, moins bénéfique pour les finances de la Confédération que les milieux à l'origine du projet et le Conseil fédéral ne l'ont espéré.

Quoi qu'il en soit, c'est au peuple et aux cantons qu'il appartiendra de trancher en définitive, puisque nous sommes dans l'ordre des dispositions constitutionnelles.

Etienne JEANNERET

Assemblée des délégués de la Société suisse des fonctionnaires postaux

LUCERNE (ATS). — L'assemblée des délégués de la Société suisse des fonctionnaires postaux (SSFP) se déroule à Lucerne du 21 au 23 juin. Dans son discours d'ouverture, le président central Sigi Brügger a indiqué que son association ne partageait pas l'euphorie de la direction en ce qui concerne l'augmentation des prestations des PTT. « La SSFP est certes intéressée au maintien de bonnes prestations, mais à condition de disposer du personnel nécessaire », a-t-il ajouté. De son côté, M. Guido Nobel, directeur général des PTT, a indiqué que si le trafic reste situé bien au-dessus des prévisions, la direction

demanderait assez tôt un contingent de personnel supplémentaire.

La Société suisse des fonctionnaires postaux (SSFP) compte plus de 5200 membres actifs, dont 40% de femmes. Elle regroupe les fonctionnaires moyens et supérieurs des offices postaux, le personnel du service des chèques ainsi que le personnel administratif des directions d'arrondissement. La SSFP appartient à l'Union syndicale suisse (USS) et à l'Union fédérative du personnel des administrations et des entreprises publiques (VPOD).

Dans son exposé, M. Guido Nobel constate que, malgré la situation économique générale difficile, la

position des PTT sur le marché reste solide. « Durant les quatre premiers mois de cette année, le trafic postal a enregistré une augmentation de 3,5% », a-t-il ajouté.

En ce qui concerne la question très controversée des effectifs de personnel, M. Nobel a indiqué que ce n'est pas sans peine que les PTT ont pu obtenir auprès des autorités fédérales le contingent supplémentaire demandé. Tout en reconnaissant que la direction avait quelque peu sous-estimé le développement du trafic postal, M. Nobel a indiqué qu'en mars 1982, le régime disposait de 1100 personnes de plus qu'un an plus tôt. Par ailleurs, il s'est déclaré prêt à envisager, au cas où ces engagements ne suffiraient pas, des solutions plus souples dans le cadre de la formation, du recrutement et de l'attribution des postes de travail.

Répondant à certaines propositions romandes visant à fermer les guichets le samedi et avancer leur fermeture à 18 heures en semaine, M. Guido Nobel s'est déclaré fermement opposé à ces aménagements d'horaires. « On ne touchera pas à l'offre de prestation, y compris le samedi. Le postier doit accepter des contraintes, comme bien d'autres travailleurs ».

Selon M. Nobel, c'est à ce prix que les PTT pourront répondre aux menaces de privatisation, car la poste n'échappe pas à la concurrence et c'est pourquoi elle doit maintenir coûte que coûte la qualité de ses prestations. Enfin, en ce qui concerne le chapitre social, M. Nobel a encore indiqué que la direction des PTT était favorable à une réduction de la durée hebdomadaire du travail.

VAUD

Assemblée générale de la Société des aumôniers de l'armée à Payerne

PAYERNE (ATS). — La Société des aumôniers de l'armée suisse, réunie en assemblée générale à Payerne les 21 et 22 juin recevait lundi soir le conseiller fédéral Georges-André Chevallaz, chef du département militaire fédéral. Au cours de son allocution, M. Chevallaz s'est inquiété de la pénurie de vocations pastorales et par conséquent de la diminution du nombre des aumôniers.

Les ecclésiastiques étant soumis selon leur conscience au service militaire, M. Chevallaz a plaidé en faveur d'un engagement global du religieux dans la communauté civile et militaire.

Taxe poids lourds : le débat aux Etats a lieu aujourd'hui

BERNE (ATS). — Le Conseil des Etats discutera bien aujourd'hui de la taxe sur les poids lourds. Lundi, la commission qui a préparé cet objet a refusé par 8 voix contre 6 de demander le renvoi de ce débat. Les commissaires se sont réunis à la suite d'une information parue dans divers journaux selon laquelle le montant des frais routiers causés par les poids lourds est nettement moins important que ce qu'avait estimé le Conseil fédéral dans son message.

Selon le Conseil fédéral, le déficit de la position « poids lourds » dans le compte routier est de l'ordre de 350 millions. Or, dans un rapport confiden-

tiel, relaté dans divers journaux, une commission d'experts actuellement à l'œuvre estime ce montant à 150 millions de francs seulement. Cette somme correspond au produit que doit rapporter la taxe poids lourd imaginée par le Conseil national et dont le Conseil des Etats discutera aujourd'hui. Le premier projet mis au point par le Conseil fédéral aurait dû rapporter 350 millions. Rappelons qu'aux Etats deux députés sont fermement opposés à la taxe poids lourds: M. Othmar Andermatt (rad/ZG) qui fera une proposition de renvoi au Conseil fédéral et M. Edouard Debétaz (rad/YD) qui proposera le refus d'une entrée en matière.

GENÈVE

Nouveaux licenciements aux Charmilles

GENÈVE (ATS). — Une deuxième vague de licenciements (ils avaient été annoncés par la direction à la dernière assemblée générale) vient de frapper 23 employés des Ateliers des Charmilles à Genève. Réunis en assemblée générale, les travailleurs ont adopté un communiqué qui proteste contre ces licenciements.

« Licencier, dit notamment le communiqué, c'est menacer les possibilités de production future et donc son avenir. Cela signifie une pression à l'augmentation de la charge de travail pour ceux qui restent... Ces licenciements ne sont qu'une concession aux ban-

ques SBS et Paribas qui réclament une diminution des frais, ne connaissant rien aux mécanismes de l'entreprise et à sa production. » Les travailleurs demandent, au cas où des réductions de frais seraient inévitables, l'introduction du chômage partiel pour tout le personnel, ce qui signifierait une distribution du travail entre tous. (...)

(Note de la réd.: la Société de banque suisse et la Banque de Paris et des Pays-Bas (Suisse) sont en effet d'importants actionnaires des Charmilles, dont la direction générale a été récemment remaniée).

FRIBOURG

Tour de France à la voile

Trois villes suisses en mer

De notre correspondant :

Conférence de presse hier après-midi au club house du cercle de la voile d'Estavayer-le-Lac où les responsables des trois villes romandes inscrites au prochain Tour de France à la voile commentaient, dans ses grandes lignes, la course en mer à laquelle prendront prochainement part leurs équipages. Genève était représentée par M. Pierre Rochat, La Chaux-de-Fonds par M. Gaston Verdon et Estavayer-le-Lac par M. Dominique Rosset. Trente bateaux — tous français à l'exception des trois suisses — défendront les couleurs des localités dont ils porteront le nom de Dunkerque à Menton, du 10 juillet au 15 août. Les porte-parole des localités helvétiques ont d'emblée annoncé la couleur: si certaines villes françaises participent au Tour pour gagner avant tout, les Suisses y viennent d'abord dans l'esprit d'offrir à leurs navigateurs, aux jeunes surtout, l'occasion de se familiariser avec la mer.

Tous ont aussi souligné le bénéfice qu'ils récolteraient de leurs contacts avec des gens pour qui les problèmes de

navigation en mer n'existent pour ainsi dire plus, ou presque. Les équipages de Genève (3^{ème} participation en 82) et d'Estavayer-le-Lac (2^{ème} participation) ont déjà retiré d'abondants bienfaits qui se sont concrétisés par une stimulation de l'esprit de compétition au sein du club. A Estavayer par exemple, le nombre de bateaux du CVE inscrits aux régates organisées sur le lac s'est considérablement accru depuis deux ou trois ans. Et cette année, la présence de trois villes romandes au Tour de France à la voile ne manquera sans doute pas de passionner le public des régions concernées.

Si le financement de l'opération — environ 50.000 fr. par club — ne pose pas de problèmes à Genève où le service des sports de la ville couvre, dans une certaine mesure du moins, les frais de la course, la situation est différente par contre à Estavayer et à La Chaux-de-Fonds. A Estavayer, le CVE a lancé une action auprès des entreprises, de la commune et des privés, afin de récolter l'argent nécessaire. Les résultats ont été qualifiés d'appréciables.

A La Chaux-de-Fonds, à part une

petite poignée de dons assez substantiels, l'Association « La Chaux-de-Fonds course en mer » a réuni ses fonds à coups de billets de mille et 100 fr. Les gens de la région et les industriels ont bien répondu à son appel. « On a pourtant eu quelques déceptions » a relevé M. Verdon en précisant que l'un des meilleurs appuis financiers était un bar de Genève. L'esprit dans lequel La Chaux-de-Fonds prend part au tour est clair: « faire parler de la localité » et bien montrer au public que, malgré les difficultés économiques de l'heure, il n'est pas question de baisser les bras. L'impact publicitaire de la course, avec la caravane qui fera escale dans une vingtaine de localités françaises, n'est pas à dédaigner.

Deux mots encore pour préciser le type de voilier engagé dans l'épreuve, en l'occurrence le « Rush Regate », qui aura à son bord un équipage de cinq personnes. Quelque 25 navigateurs par localité suisse seront engagés du 10 juillet au 15 août si bien que chaque équipage participera à quatre ou cinq étapes.

Ouverture d'un important débat au National Les droits de douane sur les carburants vont-ils sauver les finances fédérales ?

De notre rédacteur parlementaire à Berne :

Un important débat — le plus important de la session sans doute — s'est ouvert lundi après-midi au Conseil national. Il a pour objet une modification, conçue pour contribuer à l'assainissement des finances fédérales, de l'affectation des droits de douane perçus sur les carburants pour moteurs. Il n'est pas question de revenir ici sur la situation financière de la Confédération, sinon pour rappeler que les partis politiques, en particulier les quatre grandes formations associées aux responsabilités gouvernementales sont unanimes à considérer que l'on parviendra à rétablir l'équilibre du budget en poursuivant les efforts d'économies entrepris depuis un certain nombre d'années, mais qu'il sera indispensable aussi, le jour venu, d'accorder de nouvelles recettes à l'Etat central. L'importance du débat en outre apparaît si l'on se souvient que parmi les divers projets de nouvelles recettes, les partis gouvernementaux, maintenant que l'hypothèque de la prorogation du régime financier a été levée, sont tombés d'accord sur l'idée d'accorder la priorité à la nouvelle réglementation de l'affectation des droits de douane sur les carburants.

LE PROJET

En termes simples, le projet consiste à continuer à percevoir les droits supplémentaires — la surtaxe — d'un montant de 30 centimes par litre, quand bien même, dès l'an prochain, l'avance fournie par la Confédération au titre de la construction des routes nationales sera définitivement remboursée. Le produit de ces droits supplémentaires sera affecté alors à l'ensemble des tâches routières et non plus uniquement aux routes nationales. Quant aux droits de base (26 francs 50 par 100 kg brut de carburant), qui ont rapporté près d'un milliard l'an dernier, ils étaient affectés jusqu'ici à raison de 60% aux routes. Le projet suggère de ramener cette proportion à 50%. Enfin, il propose qu'à l'avenir, l'Etat central participe dans tous les cas aux frais d'entretien et d'exploitation des routes nationales, la nouvelle affectation rejoignant ici la nouvelle répartition

des tâches entre les cantons et la Confédération. Ces idées ont été présentées hier au Conseil national par M. Schär (ind/ZH), président de la commission, en langue allemande, et par M. Claude Frey (rad/NE), en langue française. Voici comment le rapporteur romand a résumé la situation: « Il y a a-t-il déclaré, plus de 1,5 milliard de francs à répartir annuellement. Il y a des volontés politiques profondément divergentes: le Conseil fédéral entend saisir l'occasion de la révision constitutionnelle nécessaire pour tendre à l'assainissement des finances de la Confédération; les cantons s'opposent à une compensation des charges qu'ils jugent formulée en termes vagues; certaines associations et des partis politiques voudraient que l'argent payé par les automobilistes serve aussi à financer les transports publics par le système des vases communicants; d'autres associations et d'autres partis politiques s'opposent à de telles péréquations. Bref, une fois de plus, le parlement se trouve à la croisée d'intérêts fondamentalement opposés. »

M. Frey a ensuite exposé dans le détail l'opération financière, fort complexe, qui est proposée. Puis il a procédé à trois observations. La première a consisté à relever l'importance de la taxe et de la surtaxe par rapport aux autres projets. Abordant ensuite le problème de la politique des transports, le rapporteur de langue française a rappelé qu'un quart du réseau des routes nationales reste à construire, que la dépense à consentir encore à ce titre est estimée à 15 milliards, sans parler des sommes nécessaires à la construction de certaines routes revalorisées (Transjurane ou T 20 Le Locle - Neuchâtel - Berne), et que la nouvelle affectation des droits de base et de la surtaxe ne doit en aucun cas aboutir à une remise en cause du réseau des routes nationales, moins encore provoquer un ralentissement ou une suspension des travaux.

La troisième observation avait trait aux dépenses routières dans leur ensemble, et lui ont permis de mettre en évidence les charges particulièrement lourdes que les communes supportent dans ce domaine. Enfin, M. Frey a donné connaissance au Conseil national des conclusions de la commission, non sans souligner que celle-

ci n'a pas attendu le lancement d'une initiative populaire (NDLR: celle du TCS, qui entend notamment rester à une proportion de 60% en ce qui concerne l'affectation des droits de base) pour préciser et clarifier le principe selon lequel le produit de la surtaxe doit être affecté au seul domaine routier.

Le détail de ces conclusions, nous y entrerons à l'occasion de l'analyse du débat. L'essentiel est que si les modifications de détail proposées aussi bien par la commission que par des députés intervenant à titre personnel sont particulièrement nombreuses, et témoignent elles aussi de la grande diversité des opinions et des intérêts dans le domaine en cause, le principe de la nouvelle affectation est admis par chacun, à l'exception bien sûr de groupuscules de gauche sans influence. Un point est sûr: le moment venu où il faudra bien composer, et l'opération s'avèrera sans doute, à la longue, moins bénéfique pour les finances de la Confédération que les milieux à l'origine du projet et le Conseil fédéral ne l'ont espéré.

Quoi qu'il en soit, c'est au peuple et aux cantons qu'il appartiendra de trancher en définitive, puisque nous sommes dans l'ordre des dispositions constitutionnelles.

Etienne JEANNERET

La bataille a commencé

BERNE (ATS). — La bataille sur la répartition du produit des droits prélevés sur les carburants a commencé lundi soir au Conseil national. Les députés ont réservé un accueil généralement favorable au projet du Conseil fédéral, qui tend à maintenir, quoique dans une mesure légèrement réduite, l'affectation obligatoire de la plus grande partie de ces recettes, en les réservant non plus uniquement à la construction des autoroutes, mais à l'ensemble des dépenses routières. Le débat se poursuit mardi.

Conseil national : oui au programme de constructions militaires 1982

BERNE (ATS). — Le Conseil national a approuvé lundi, par 108 voix sans opposition, le programme des constructions militaires pour 1982, qui porte sur un montant total de quelque 285 millions de francs. La Chambre du peuple a biffé un crédit de 6,5 millions de francs, destiné à la construction de nouveaux ateliers de collage à la Fabrique d'avions d'Emmen. Ce projet a été renvoyé au Conseil fédéral, pour réexamen.

Le débat sur cet objet avait déjà été entamé mercredi dernier par le Conseil. Lundi, les députés se sont penchés plus particulièrement sur ce crédit pour Emmen. De quoi s'agit-il? Comme l'ont expliqué les rapporteurs de la commission militaire, Hermann Wellauer (PDC/TG) et Geneviève Aubry (rad/BE), de nouvelles techniques sont apparues dans l'assemblage des matériaux pour avions au cours des dix dernières années: les colles ont remplacé les soudures et autres boulons. De l'avis de la commission, il est nécessaire que la fabrique d'Emmen soit au courant des derniers développements dans ce secteur, mais il convient aussi de tenir compte des intérêts

de l'économie privée qui pourrait subir une fâcheuse concurrence en cas de réalisation du projet. Le Conseil fédéral devrait donc réexaminer son projet pour Emmen, proposition que le Conseiller fédéral Georges-André Chevallaz a acceptée.

Ce point de vue n'a pas été partagé par tous les députés et notamment par certains socialistes. Ainsi, M. Jean Riesen (soc/FR) a déclaré que l'influence de l'industrie privée était déterminante dans cette affaire: « on ne veut pas qu'Emmen, entreprise nationale, se familiarise avec les nouvelles techniques; c'est l'application du slogan moins d'Etat plus de libertés ».

Ce projet d'ateliers de collage à Emmen fera donc l'objet de nouvelles études. Il pourrait revenir devant le Parlement lors du message sur les constructions militaires 1983.

Relevons enfin que M. Joseph Iten (PDC/NW) a retiré une proposition visant à biffer un crédit de 2,5 millions de francs pour l'agrandissement d'un aérodrome militaire dans son département. M. Iten, qui déplorait la disparition de terrains agricoles, a reçu des assurances de M. Chevallaz: les tra-

voux ne commenceront pas, ayant qu'une procédure de conciliation entre tous les intéressés ait abouti.

Le Conseil des Etats en bref

BERNE (ATS). — Durant sa séance de jeudi, le Conseil des Etats a: prorogé de deux ans l'arrêté sur la société coopérative suisse des céréales et matières fourragères.

Accepté l'ouverture d'un crédit de 200 millions de francs qui permettra à la Confédération de poursuivre l'aide à la construction de logements sous la forme de cautionnements.

Ouvert un autre crédit de 300 millions en faveur du maintien de la flotte maritime suisse. La Confédération pourra ainsi cautionner l'achat de nouveaux navires.

Approuvé une motion qui oblige le Conseil fédéral d'étendre la surface admise pour la culture de betteraves. Il appartient maintenant au National de se prononcer.

Accepté, comme le National la semaine dernière, une motion sur l'orientation de la production de viande et d'œufs. Il s'agit d'une sorte de contreprojet à l'initiative sur les denrées fourragères.

Approuvé un postulat qui demande d'affiner le système d'octroi des contributions à l'exploitation agricole du sol.

TESSIN

Festival du film de Locarno Un renouveau dans la continuité

LOCARNO (ATS). — Le festival international du film de Locarno entend redevenir une plate-forme de lancement pour les jeunes réalisateurs. En quelque sorte il veut être le « Festival des découvertes ». C'est ce qu'ont déclaré lundi à Locarno le président de cette manifestation cinématographique, M. Raimondo Rezzonico, et le nouveau directeur M. David Streiff, qui a remplacé M. Jean-Pierre Brossard, démissionnaire.

La 35^{ème} édition du festival, qui se déroulera du 6 au 15 août prochains, entend donc être plus proche des spectateurs et apporter des améliorations qui permettront aux spécialistes et au public de mieux apprécier la plus importante manifestation cinématographique de Suisse.

Parmi les nouveautés qui permettront au festival de se mettre sur la voie « d'un renouveau dans la continuité » — comme l'a précisé M. Streiff — il y aura avant tout une modification de la conception de la section du concours officiel. Selon les organisateurs, cette section sera plus cohérente: le choix des films sera plus strict et les récompenses seront attribuées par un jury international prestigieux. Ces facteurs permettront certaine-

ment de valoriser davantage les œuvres et leurs réalisateurs.

La création d'un club du film, où public, réalisateurs, acteurs et critiques pourront se retrouver pour discuter des projections, une meilleure définition des différentes sections (Fipresci, Carte blanche à..., Semaine suisse, rétrospective, etc), un hommage au réalisateur allemand Fassbinder, récemment décédé, la double projection sur la Piazza Grande, peut-être un accompagnement « live » d'un film muet russe de 1929 (Nouvelle Babilonie) par l'orchestre de la radiotélévision de la Suisse italienne et une exposition sur l'œuvre du fameux réalisateur russe Eisenstein (1898 - 1948) ne sont qu'un petit aperçu des nouveautés au programme de la 35^{ème} édition du Festival du film, qui ne manqueront pas de donner du lustre à la manifestation.

M. Streiff a enfin annoncé que la section « Carte blanche à... » sera confiée au réalisateur suisse Markus Imhoof qui est également membre du jury. La rétrospective sera dédiée aux réalisateurs anglais Michael Powell et Emeric Pressburger, tandis que la Semaine nationale sera consacrée au cinéma mexicain.

Sport-Toto

Liste des gains du concours N° 25 :
111 gagnants avec 13 points : 463 francs.
1618 gagnants avec 12 points : 16 fr. 40.
9865 gagnants avec 11 points : 2 fr. 70.
Un quatrième rang n'est pas payé.

Toto-X

Liste des gagnants du concours N° 25 :
2 gagnants avec 5 numéros + le numéro complémentaire : 4434 fr. 20.
56 gagnants avec 5 numéros : 633 fr. 45.
1810 gagnants avec 4 numéros : 14 fr. 70.
17.728 gagnants avec 3 numéros : 3 francs.
Le maximum de 6 numéros n'a pas été atteint.
Somme approximative du premier rang au prochain concours : 160.000 francs.

Loterie à numéros

Liste des gagnants du tirage N° 25 :
1 gagnant avec 6 numéros : 992.533 fr. 50.
1 gagnant avec 5 numéros + le numéro complémentaire : 200.000 francs.
154 gagnants avec 5 numéros : 3872 fr. 60.
7354 gagnants avec 4 numéros : 50 francs.
120.472 gagnants avec 3 numéros : 5 francs.

Après trois jours de répit au Liban

Israël reprend les armes

BEYROUTH. (AFP/Reuter) - Après trois jours de répit, l'artillerie israélienne a repris hier, dès l'aube, ses tirs sur des quartiers de Beyrouth-Ouest et sur certains quartiers de la banlieue sud comme pour rappeler que le temps presse et que les négociations ne sauraient traîner indéfiniment. Vingt personnes ont été tuées et 75 autres blessées hier au cours de ces bombardements. Le succès de l'essentiel des objectifs politiques d'Israël (évacuation de toutes les forces étrangères du Liban, création d'une zone-tampon au nord de la frontière israélienne et mise en place d'un gouvernement fort au Liban) dépendra largement des entretiens, à Washington, du premier ministre Menahem Begin et du président Reagan.

Bien que le gouvernement israélien ait décidé dimanche de donner toutes ses chances à la mission de l'envoyé spécial américain Philip Habib, l'artillerie israélienne a donc rompu hier la trêve en bombardant les quartiers de Hay-el-Soulloum, Lailaki, Bourj Barajneh, dans la banlieue sud-est de Beyrouth. Un hôpital du Croissant-Rouge palestinien a été touché. Par ailleurs, au cours d'un affrontement entre forces syriennes et israéliennes, quatre chars syriens ont été détruits, se-

lon un porte-parole militaire israélien.

AUJOURD'HUI

Ces tirs interviennent au lendemain de la réunion du « Comité de salut national », chargé d'étudier les modalités de la pacification de Beyrouth-Ouest. Le Comité de salut national, qui regroupe six personnalités représentatives des principales communautés chrétiennes et musulmanes au Liban, doit se réunir une nouvelle fois aujourd'hui pour tenter de trouver une solution politique à la situation actuelle au Liban.

En Israël, on estime généralement que le président Reagan est en principe favorable aux objectifs israéliens. En revanche, de profondes divergences sur la manière de les atteindre opposent M. Begin à ses interlocuteurs américains. Dimanche, M. Begin a déclaré qu'Israël n'avait l'intention ni de « prendre Beyrouth », ni de « faire prisonnier M. Arafat ». Il a souligné qu'il « attendait avec impatience de pouvoir rappeler ses forces au Liban », mais non avant de s'être assuré que « l'OLP ne pourrait jamais plus attaquer Israël à partir du Liban ».

Mais la presse israélienne, tout en reprenant les propos de M. Be-

gin, diffusait aussi les critiques contre Israël du secrétaire américain à la défense. Ces propos, souligne-t-on en Israël, montrent qu'une partie du cabinet Reagan rejette les objectifs israéliens. Elle a également fait état des hostilités européennes et de l'hostilité de la presse internationale.

CRITIQUES

Le président égyptien Moubarak a critiqué l'attitude « regrettable » des Etats-Unis dans la crise libanaise et estime « difficile de reprendre les négociations sur l'autonomie dans un pareil contexte », dans une interview accordée dimanche à la chaîne de télévision américaine « Cable News ». De l'avis des observateurs, la crise libanaise affecte de plus en plus les relations égypto-américaines et pourrait avoir, si rien n'est fait rapidement pour y remédier, de sérieuses conséquences sur l'ensemble des relations arabo-américaines.

LIBYE ET IRAN

De leur côté, la Libye et l'Iran ont décidé de prendre des mesures contre l'invasion israélienne au Liban, selon l'agence libyenne « Jana », sans préciser le contenu de ces mesures. Un communiqué commun a été publié à l'issue de la visite à Téhéran du commandant Djalloud, le « numéro deux » libyen.

Les deux pays ont annoncé la semaine dernière la création d'une « armée de libération islamique » pour combattre les israéliens au Liban. Sept cent volontaires iraniens se sont rendus à Damas, mais ils ne se sont pas encore rendus au Liban.

Tête à tête

WASHINGTON (AP). - Le premier ministre israélien Begin a entamé hier ses entretiens avec le président Reagan. Le thème principal de ces conversations devait être la participation des Etats-Unis à la force internationale de paix qui pourrait être mise sur pied au Liban pour contrôler une bande de 40 km séparant Israël des Palestiniens.

Washington semble plutôt réticent tandis que les Israéliens souhaitent vivement voir les Etats-Unis prendre la tête de cette force de paix. Entretiens à suivre donc.

L'ex-président tchadien a quitté le Cameroun

YAOUNDE, (AFP). - L'ex-président du Tchad, M. Goukouni Weddeye, a quitté dimanche le Cameroun où il bénéficiait d'un « asile temporaire », a annoncé hier le gouvernement camerounais.

Dans un communiqué, le gouvernement camerounais, qui ne précise pas le pays dans lequel s'est rendu M. Goukouni, rappelle qu'il est disposé comme par le passé à accueillir « librement et sans discrimination » des réfugiés tchadiens à condition qu'ils s'abstiennent de toute activité politique.

L'ex-président Goukouni Weddeye s'était réfugié au Cameroun, le 7 juin dernier, au moment où les forces armées du nord (FAN) de M. Hissène Habré avaient investi N'Djamena.

Plus tard, de source bien informée, on apprenait que Goukouni Weddeye se trouvait en exil en Algérie, pays qu'il a rallié depuis Maroua à bord d'un avion spécial affrété par Alger.

Le journal « Cameroun-Tribune » reprend, dans son édition de lundi, un communiqué officiel confirmant que l'ancien chef du Gouvernement d'unité nationale tchadien a pris l'avion samedi à partir de ce qui est présenté comme son asile provisoire au Cameroun « pour un autre pays disposé à l'accueillir ».

LA POLICE ARRIVE À TEMPS À ROME

ROME (AP). - Les douaniers de l'aérodrome romain de Leonardo de Vinci ont découvert une bombe plusieurs fois plus puissante que celle qui fit 85 morts à la gare de Bologne, en 1980.

Selon la police, l'engin, composé de 5 kg de plastic connu sous le nom de « T-4 », une substance 11 fois plus puissante que la dynamite, était dissimulé dans le double fond d'un gros bagage en aluminium, appartenant à une femme arrivée jeudi par avion de Bucarest.

Christa Margot Froehlich, inconnue des services policiers mais liée à la « bande à Baader », était en possession de deux passeports - un passeport autrichien au nom de Béatrix Odenal, 26 ans, et un passeport ouest-allemand. Mais, dans les milieux proches de la police, on a eu la preuve qu'il s'agissait en fait d'une ressortissante ouest-allemande, âgée de 35 ans.

Après l'annonce d'un retrait irakien en Iran Les cinq conditions de Téhéran

TÉHÉRAN. (AFP) - Le retrait des troupes irakiennes des territoires iraniens occupés, annoncé dimanche soir par le président Saddam Hussein, n'est que l'une des cinq conditions posées par Téhéran pour mettre fin à une guerre commencée il y a plus de vingt mois, soulignent les observateurs dans la capitale iranienne.

Depuis la reprise, le 24 mai dernier, de Khorramchar, le port marchand du sud de l'Iran, et la reconquête par les armes de la quasi-totalité de la riche province pétrolière du Khouzistan, les opérations militaires, remarque-t-on,

étaient limitées à des échanges de tirs d'artillerie malgré l'annonce faite unilatéralement par Bagdad le 10 juin dernier d'un cessez-le-feu, qui était rejeté par Téhéran. Interrogés par téléphone, différents porte-parole officiels ont répondu que « s'il doit y avoir une réaction, elle sera communiquée ultérieurement ».

Cinq conditions ont été mises par Téhéran au rétablissement de la paix avec l'Irak : l'évacuation des territoires occupés, l'identification et le châtiement de l'agresseur, le paiement de dommages de guerre (le chiffre de 150 milliards de dollars a été avancé) et

le retour en Irak des réfugiés qui le désirent. La cinquième, ajoutée le 10 juin dernier, exige le libre passage à travers l'Irak des forces iraniennes allant au Liban. Elle a été acceptée par Bagdad, sous la réserve, rejetée par Téhéran, de la conclusion d'un cessez-le-feu.

UNE SIXIEME

Il est une autre condition implicite que Téhéran met aussi à la conclusion d'une paix avec Bagdad, constatent les observateurs, c'est la fin « du régime hérétique baassiste » au pouvoir en Irak.

Afin de remplacer le général Galtieri Toujours l'impasse en Argentine

BUENOS-AIRES (AFP/REUTER). - Les trois membres de la junte argentine se sont de nouveau réunis hier pour tenter de trouver un successeur au général Galtieri, qui a abandonné toutes ses fonctions à la suite de la défaite argentine aux Malouines.

Le général Cristino Nicolaidis, commandant de l'armée de terre, l'amiral Jorge Anaya, chef de la marine, et le général Basilio Lami Dozo, chef de l'aviation, tentent depuis vendredi d'arriver à un accord sur la question, tandis que l'ancien ministre de l'intérieur, le général Saint-Jean, assure la présidence par intérim.

Selon l'agence indépendante « Noticias argentinas », et le quotidien « Convicción », à défaut de tomber d'accord sur un militaire, la junte pourrait désigner l'actuel ambassadeur au Vénézuéla, M. Aguirre Lanari.

Mais celui-ci, interrogé par l'agence officielle « Telam », a déclaré qu'il n'était au courant de rien.

On avait beaucoup parlé aupara-

vant du ministre des affaires étrangères, M. Costa Mendez, et des généraux Saint-Jean, Lami Dozo et Amadeo Frugoli, actuel ministre de la défense.

LES PRISONNIERS

Par ailleurs, le ferry britannique « Norland » a débarqué hier 2100 prisonniers de guerre argentins à Puerto-Madryn, en Patagonie, a annoncé un porte-parole militaire.

Les hommes ont été immédiatement emmenés vers une base militaire d'où ils regagneront leurs unités respectives.

C'est également à Puerto-Madryn que le paquebot « Canberra » avait acheminé 4200 conscrits argentins samedi dernier.

LEVÉE DES SANCTIONS

Enfin, à Luxembourg, le conseil des ministres des affaires étrangères de la CEE, a formellement approuvé hier matin, à Luxembourg, la décision prise la veille en session de coopération politique levant les sanctions imposées le 10 avril con-

tre l'Argentine, à l'exception de l'embargo sur les fournitures d'armes.

Un fait par jour

Lettre de Paris

Les fautes de Giscard

Le 10 mai 1981, lors des élections présidentielles, six millions d'électeurs et d'électorales se sont abstenus, et c'est cette abstention qui a fait élire M. Mitterrand.

Parmi ces absents, il y avait des petits commerçants et des petits artisans écrasés par le fisc, des êtres libres furieux d'être assujettis à la « Sécu » malgré eux, - mais aussi des gens de la « droite civilisée », de la droite chrétienne, qui ont lutté contre certaines résurgences néo-racistes, envers lesquelles M. Giscard a eu la plus surprenante des indulgences.

Ce que l'on a appelé, très naïvement, la « nouvelle droite », était une chose assez lugubre, heureusement déjà fort démodée, semblait-il. Son inspirateur, Alain de Benoist, dans le *Who's who* (bottin mondain) de 1976, se dit « membre de la Ligue nordique », - et si l'on creuse la question, on voit que cette ligue a été fondée par l'ancien nazi Hans Gunther, qui fut décoré en 1941 par Rosenberg. Le même Alain de Benoist, dans le même bottin, se dit (je cite de mémoire) « docteur honoris causa de l'Institut des sciences biologiques du Québec », - et si l'on fait des recherches approfondies, on s'aperçoit que cet institut est une librairie nazie de Montréal, qui édite, entre autres, les œuvres de M. G.-A. Amduruz, tristement connu en Suisse romande.

On peut être profondément conservateur et antimarxiste, et n'avoir aucune envie d'être l'allié de ces gens-là. On ne lutte pas contre le mal en s'alliant au mal.

Or, M. Giscard, juste avant les élections, s'est fait complaisamment interviewer dans un hebdomadaire dirigé par le protecteur de la « nouvelle droite ». Et M. Pomiatowski, grand ami et conseiller de Giscard, a composé un énorme bouquin, *L'avenir n'est écrit nulle part*, avec les fiches doctrinales de ce mouvement. Il va même jusqu'à s'indigner que dans les écoles, on ne nous parle pas de « nos ancêtres les Indo-Européens... c'est-à-dire les Aryens. Eh oui ! Les « Aryens » reviennent.

On veut bien supposer que M. Pomiatowski a écrit cela sans réfléchir, - en admettant que ce soit lui qui l'ait écrit. Mais je connais des gens de la droite modérée qui, à cause de toutes ces fâcheuses connexions, n'ont pas voté pour M. Giscard, et je les comprends. Signalons aussi la participation d'un certain nombre de « giscardiens » à des forums organisés par ce mouvement.

Certes, je le sais bien, il ne faut pas faire de M. Giscard d'Estaing un néo-raciste : c'était un homme très libéral. Et ce groupuscule d'Alain de Benoist nous semble maintenant plus tapageur que dangereux. Mais certaines alliances, certaines compromissions, sont inadmissibles. Elles furent peut-être dues à un manque d'information, ce qui nous paraît tout aussi grave.

On voit maintenant, dans le métro, des petits tracts jaunes à lettres rouges, rédigés en style familier : Giscard... c'était pas si mal. Oui, hélas.

Mais il n'est jamais reconfortant d'avoir à choisir entre deux maux, même si l'un est moindre. Michèle SAVARY

Toujours pas de solution pour le rocher de Gibraltar

MADRID (AP). - L'ouverture de négociations anglo-espagnoles sur l'avenir de Gibraltar a été ajournée sine die, annonce un communiqué du ministère espagnol des affaires étrangères.

Selon le communiqué, la rencontre prévue, vendredi et samedi, à Sintra, entre M. Francis Pym, secrétaire au foreign office britannique et M. Perez-Llorca, ministre espagnol des affaires étrangères, a été différée « à la suite d'une suggestion du gouvernement espagnol ».

Les deux ministres ont convenu de « garder ouvert » le processus de fixation d'une nouvelle date qui, dit le communiqué, « sera arrêtée en temps opportun ».

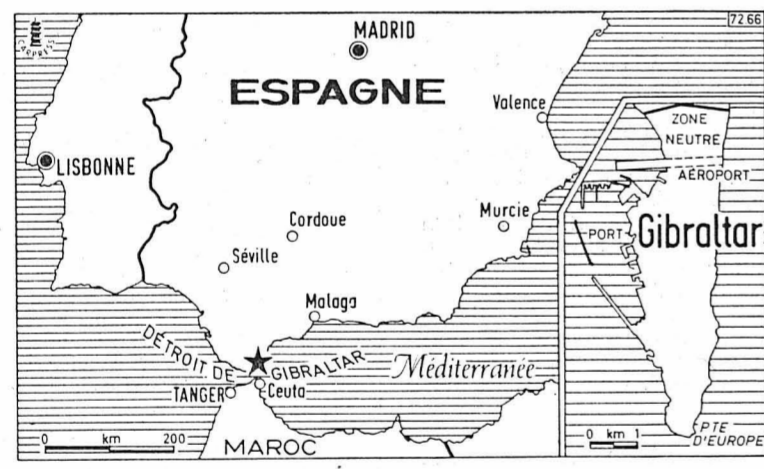
Bien que le communiqué ne le dise pas, il semble que la frontière espagnole avec Gibraltar ne sera pas rouverte, car cette mesure devait être prise par Madrid en liaison avec le début des négociations sur la souveraineté sur le « rocher ».

Le conflit anglo-argentin à propos des Malouines, qui avait déjà entraîné un ajournement des négociations et de la réouverture de la frontière, en avril, paraît être à nouveau la cause du second renvoi.

La frontière entre la ville espagnole de Linea et Gibraltar devait être rouverte vendredi pour le début des discussions à Sintra.

Les Britanniques occupent Gibraltar depuis 1704, occupation qui fut confirmée par le traité d'Utrecht en 1714.

La colonie de la couronne compte une population de 25.000 habitants environ, d'ascendance espagnole, britannique, génoise, maltaise, marocaine et juive.



Les riches rongés par le chômage

WASHINGTON (AP). - Le chômage dans 24 pays relativement riches de l'OCDE va frapper 28,5 millions de personnes en 1982, révèle une étude du « Worldwatch Institute », organisation internationale de recherche.

Ceci représentera un taux de 8 % de la population active, ce qui constitue un record pour l'après-guerre.

Dans le tiers monde, le problème est beaucoup plus grave bien que plus difficile à mesurer. « Mais

dans de nombreux pays, riches et pauvres, le besoin d'utiliser davantage de gens, au moins à court terme, est devenu au moins aussi contraignant que la nécessité d'utiliser moins d'énergie », constate l'organisation dans ce rapport intitulé « Productivité : le nouveau contexte économique ».

Aux Etats-Unis, 19 millions d'emplois nouveaux ont été créés entre 1970 et 1980, soit une augmentation de 24 %. Par contre, dans les dix pays de la CEE, l'augmentation n'a été que de 2 %.

« Des deux côtés de l'Atlantique, poursuit le rapport, le chômage a augmenté parallèlement avec l'emploi. Dans les pays industrialisés de l'OCDE dans leur ensemble, le nombre des chômeurs se situait à la fin de 1980 à 17,2 millions de personnes, contre 10,2 millions sept ans plus tôt. Ce chiffre devrait atteindre 28 millions en 1982. »

Dans les années 1980, ces pays devront absorber les tranches d'âge particulièrement nombreuses nées dans les années 1950 et 1960. Cependant, dans les années 1980, la croissance de la population active sera beaucoup plus faible que dans les années 1970.

Pour vous rassasier tout en vous rafraîchissant, demandez nos plats d'été - plats légers

- salade midinette
- melon Florida
- poire d'avocat aux crevettes
- salade de poulet au curry
- bouilli froid aux trois haricots
- homard froid Miami Beach

— ASSIETTE CANICULE

du melon, des crevettes roses du Groenland, du jambon de Parme, du roastbeef et quelques crudités pour amuser votre palais.

et bien d'autres mets légers et rapicolants.

Lucien Gétaz
Tél. 038 / 25 48 53

Buffet de la Gare Neuchâtel



Christa Margot Froehlich, arrêtée et photographiée. (Téléphoto AP)